

Rapport
d'activité
2011



- avril 2012 -

Table des matières

La vie de l'association	3
1. Les adhérents	5
2. Le Conseil d'administration.....	6
3. L'Assemblée générale du 3 mai 2011	7
4. Le Conseil d'administration élu le 3 mai 2011	11
5. Le personnel de l'ADRC en 2011	13
Département Etudes et Conseils	15
1. L'action du département Etudes et Conseils.....	17
2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2011.....	19
3. Consultations, études de projets et concours en 2011	20
4. Assistance à projet et études de faisabilité.....	22
5. Demandes d'informations et de conseils	23
6. Echanges d'information avec le CNC et les organismes publics.....	24
7. Bilan des suites données aux interventions de 2009 et 2010.....	25
8. Documents et journées de réflexion.....	26
9. Participation à des actions de formation	27
Information - Animation – Formation	29
1. Information des exploitants – Prévisionnements	31
2. Centre-ressources : site Internet, photothèque	32
Mission Patrimoine	35
1. Missions et services	37
2. Bilan des actions 2011 – Aide à la diffusion	37
3. Bilan des actions 2011 – Accompagnement	43
4. Service à destination des salles – Mise en réseau et Centre-ressources.....	47
5. Annexes	54
L'accès au film (Tirage et circulations de copies supplémentaires)	59
1. Pour l'accès des territoires au cinéma.....	61
2. Contextes de l'accessibilité aux films.....	70
3. Localités desservies	82
4. Répartition géographique des copies par région ADRC.....	84
5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures	103
6. Répartition par nationalité des films.....	105
7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film	107
8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films.....	108
9. Art et Essai.....	109
10. Répartition par distributeur	110
11. Répartition des entrées	114
12. Apports économiques de l'ADRC	116
Annexes	119
• Tableau général : films – copies – résultats - Procédure Petites Villes - Procédure Villes Moyennes et procédure Art et Essai	
• Liste des localités ayant bénéficié de la procédure Petites Villes	
• Modes d'intervention de l'ADRC pour l'accès au film	

La vie de l'association

Année 2011

- 1. Les adhérents**
- 2. Le Conseil d'administration**
- 3. L'Assemblée générale du 3 mai 2011**
- 4. Le Conseil d'administration élu le 3 mai 2011**
- 5. Le personnel de l'ADRC en 2011**

1. Les adhérents

Au 31 décembre 2011, l'Agence pour le développement régional du cinéma comptait 1.091 adhérents, contre 1.049 adhérents en 2010, 1.026 en 2009 et 1.037 adhérents en 2008, soit une nouvelle progression du nombre d'adhérents qui permet d'atteindre le plus haut niveau d'adhésions jamais enregistré.

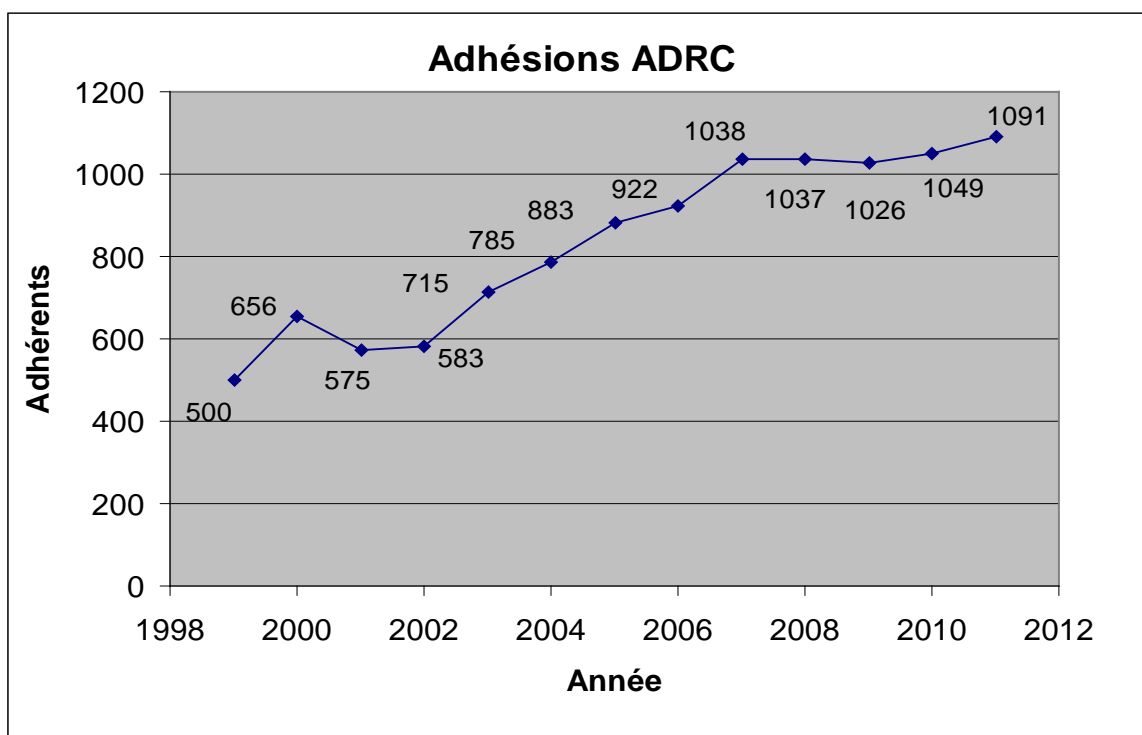
La répartition par collèges se présente ainsi :

- 843 exploitants (816 en 2010 et 792 en 2009) ;
- 19 ententes ou groupements de programmation (13 en 2010 et 14 en 2009) ;
- 53 sociétés de distribution (52 en 2010 et 49 en 2009) ;
- 30 producteurs (32 en 2010 et 34 producteurs en 2009) ;
- 35 réalisateurs (33 en 2010 et 34 en 2009) ;
- 111 collectivités locales (103 en 2010 et 2009).

Les adhésions sont en progression dans toutes les catégories à l'exception de celle des producteurs.

Dans le collège des collectivités, il faut noter comme l'année précédente que les communes de moins de 10.000 habitants ne forment plus aujourd'hui que 43 % du total des collectivités adhérentes, les collectivités rassemblées dans les trois autres catégories (de 10.000 à 20.000 habitants ; de 20.000 à 50.000 habitants ; et collectivités de plus de 50.000 habitants) représentent maintenant 57 % des adhésions de cette catégorie, confirmant la tendance des dernières années.

L'évolution du nombre total d'adhésions de 1999 à 2011 montre une augmentation totale de plus de 118 %.



L'évolution du nombre d'adhérents de 2003 à 2011 pour chacune des catégories se présente ainsi :

Statistiques adhésions	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Exploitants	557	630	693	724	806	794	792	816	843
Programmateurs	11	15	13	16	13	14	14	13	19
Distributeurs	17	26	34	36	35	46	49	52	53
Producteurs	10	16	25	25	42	34	34	32	30
Réalisateurs	41	34	28	27	40	40	34	33	35
Collectivités	79	64	90	94	102	109	103	103	111
Total	715	785	883	922	1.038	1.037	1.026	1.049	1.091

2. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration élu en mai 2008 s'est réuni à deux reprises en 2011 : le 25 janvier et le 29 mars.

Après le dépouillement des votes pour l'élection du Conseil d'administration pour les années 2011 à 2014, le nouveau Conseil s'est réuni à deux reprises le 7 juin et le 13 octobre 2011.

25 janvier 2011

Le Conseil d'administration a examiné le bilan des interventions 2010 pour l'accès aux films. L'augmentation du nombre de copies tirées est de 6 % pour un nombre total de 1.765 copies pour l'ensemble des procédures. Le nombre des copies Petites Villes est en augmentation alors que celui des copies Villes Moyennes diminue. 85 % des titres et des copies concernent des films recommandés Art et Essai ; 87 % des titres et 74 % des copies des films diffusés sur moins de 300 copies. Le Conseil a arrêté ensuite les budgets 2011 : budget copies, budget de fonctionnement et budget d'aide aux éléments de tirage. Il a fixé enfin le calendrier des élections des administrateurs et la date de l'Assemblée générale au 3 mai 2011.

29 mars 2011

Les administrateurs ont établi les rapports moral et financier préparés par le Président et le Bureau à adresser aux adhérents en vue de l'Assemblée générale. Ils ont arrêté la liste des candidatures au Conseil d'administration pour les différents collèges et ont analysé les interventions du premier trimestre.

Le Conseil a ensuite débattu de la transition à la projection numérique et de l'évolution des interventions de l'Agence.

En dernier lieu il a choisi pour thème du forum de discussion de l'Assemblée générale : *L'accès numérique et l'ADRC.*

7 juin 2011

Le Conseil d'administration a désigné son nouveau Bureau. Autour du Président Lucas BELVAUX, ont été élus : Vice-présidents Philippe MUYL, Jean-François BURGOS, Patrick SOBELMAN ; Trésorier Patrick BROUILLER ; Trésoriers adjoints Mima FLEURENT et Eric VICENTE ; Secrétaire Francis FOURNEAU et Secrétaire adjoint Arnaud VIALLE.

Les administrateurs ont établi le bilan des débats de l'Assemblée générale.

Ils ont examiné ensuite à la demande du CNC la question du taux de location des copies ADRC.

Enfin, ils ont analysé les interventions pour l'accès aux films des cinq premiers mois de l'année.

13 octobre 2011

Le Conseil d'administration a procédé à l'élection en qualité de Vice-président du Bureau d'Arnaud VIALLE.

Les administrateurs ont été informés des critiques formulées par une partie de la Direction de la Fédération Nationale des Cinémas Français envers l'association lors du congrès de la FNCF de Lyon et des réponses apportées lors de ce congrès par les membres du Conseil et le Délégué général présents à Lyon. Le Conseil a pris ensuite connaissance des réactions de soutien à l'Agence de la part des organisations de distributeurs et des associations d'exploitants à la suite de ces événements et a débattu de ces différentes questions.

Le Conseil a examiné d'autre part l'application du changement de taux de location des copies ADRC.

Il a débattu en troisième lieu des interventions de l'Agence pour des circulations numériques et de l'organisation des réflexions de l'Agence sur ce sujet.

Enfin, le Conseil a étudié les interventions des neuf premiers mois de l'année qui montraient une progression de + 29 % du nombre de copies tirées.

3. L'Assemblée générale du 3 mai 2011

Les adhérents de l'ADRC se sont réunis, sous la présidence de Lucas BELVAUX, en Assemblée générale à la FÉMIS – Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son.

Lucas BELVAUX a donné lecture du rapport moral adressé préalablement à tous les adhérents en mettant particulièrement l'accent sur les éléments suivants :

- le débat de l'Assemblée générale du 4 mai 2010 entre élus et professionnels sur la numérisation des salles a permis de souligner les points qui paraissaient décisifs dans ce domaine, au niveau du fonctionnement économique du secteur et au niveau des enjeux territoriaux liés à la mutation du parc de salles ;

- la fréquentation globale de l'année 2010 avec 206,5 millions (soit 2,7 % de plus que l'année précédente) a atteint un niveau record, qui fait apparaître comme en 2009 de très importantes disparités entre la grande exploitation et les autres exploitants. Cette question a d'ailleurs été au cœur des débats lors des Congrès de l'Exploitation de 2009 et de 2010, durant lesquels les difficultés et conditions d'accès aux films furent à nouveau évoquées, en même temps que furent soulevées les préoccupations quant au financement de l'équipement numérique ;
- la demande du CNC à l'Agence d'être particulièrement réceptive à l'évolution des besoins des salles a conduit le CNC à conforter les budgets d'intervention 2010 de l'ADRC sur l'accès aux films ;
- l'Agence a adopté en 2010, avec l'accord du CNC et des professionnels, un assouplissement de ses dispositifs d'intervention permettant de mieux répondre à la diversité des demandes des salles de villes moyennes ;
- en 2010, les interventions de l'Agence ont progressé de plus de 6 %, avec 1.765 copies mises en circulation pour 123 films. Cette progression s'observe sur les circulations du dispositif Petites Villes, assoupli pour répondre à l'évolution des demandes des villes moyennes, majoritairement sur l'Art et Essai. De ce fait, dans les 1.525 circulations Petites Villes, 15,3 % des localités desservies ont été des villes moyennes, soit 1.872 localités sur un total cumulé de 12.200 localités alimentées avec ces 1.525 circulations ;
- la progression des interventions en 2010 a commencé également à être déterminée par l'évolution de la diffusion des films liée à la mise en place du numérique. La question de l'accès est devenue double : celle de l'accès aux films et celle de l'accès à la contribution numérique des distributeurs. La définition du périmètre temporel de la contribution sur quatre semaines s'est notamment traduite par un recul de certaines salles dans leur accès aux films, au-delà de ce périmètre des quatre semaines ;
- les administrateurs de l'ADRC ont réaffirmé, lors de leurs discussions avec le CNC tout au long de l'année 2010, les priorités accordées par l'Agence au rééquilibrage et à la compensation des effets indésirables de la phase de transition entre argentique et numérique. Ils ont rappelé le double enjeu des missions de l'ADRC, bien sûr le meilleur accès des salles à la pluralité des films, mais aussi le meilleur accès de tous ces films aux territoires, bien au-delà de ce que le marché considère comme prioritaire ;
- l'ADRC a connu en 2010 un nombre élevé de consultations, études et assistance à projets en raison de la relance de nombreux projets d'exploitation à la suite des décisions prises par les pouvoirs nationaux et les collectivités territoriales pour faciliter la transition au numérique, et en raison du traitement des questions d'accessibilité.

Lucas BELVAUX conclut que ces mutations, touchant le parc de salles dans sa diversité, amènent ainsi les décisionnaires à reconsidérer la salle comme un investissement, économique mais également culturel et social, pour l'avenir des territoires et comme un enjeu d'importance pour une démocratisation et une pluralité culturelles au cœur desquelles la salle de cinéma doit affirmer à nouveau son rôle éminent.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

Le trésorier de l'association, Patrick BROUILLER, a donné ensuite lecture du rapport financier dont tous les adhérents ont été destinataires et dont les éléments essentiels sont les suivants :

- les comptes de l'année 2010 ont été arrêtés avec un excédent comptable de 6.421 € (contre un déficit de – 41.730 € en 2009) ;
- les produits de fonctionnement ont augmenté en 2010, passant de 1.390.000 € à 1.443.000 € en raison notamment de l'évolution de la subvention de fonctionnement et de l'augmentation des ressources propres. Les dépenses de l'exercice 2010 sont en légère baisse, passant de 1.462.000 € à 1.453.000 € ;
- les cotisations des adhérents se sont élevées à 98.500 € contre 91.700 € en 2009 ;
- le résultat financier 2010 a subi sur une année pleine la forte baisse des taux déjà amorcée en 2009 et dégagé au titre des intérêts des placements un excédent de 19.000 € contre 30.000 € l'année précédente, ce qui permet néanmoins d'absorber le déficit d'exploitation. Ainsi, le résultat net comptable ressort excédentaire de 6.421 €. Cet excédent sera affecté au report à nouveau, poste des fonds propres de l'Agence au passif du bilan ;
- le fonds de roulement évolue positivement de 5.500 € contre – 39.800 € fin 2009. Ce fonds de roulement reste largement positif à 241.200 € ;
- l'actif immobilisé est passé de 58.000 € à fin 2009 à 47.000 € fin 2010 ; au passif, les fonds associatifs passent de 258.500 € à fin 2009 à 253.700 € à la fin 2010 ;
- les dettes de l'Association sont constituées par des dettes fournisseurs (essentiellement des factures des laboratoires pour les tirages de copies, factures parvenues ou non encore parvenues au 31 décembre 2010) à hauteur de 713.700 € contre 615.500 € fin 2009 ;
- enfin, les autres dettes de l'Association, 593.400 € contre 509.000 €, correspondent aux financements du CNC au titre des tirages de copies non encore utilisés au 31 décembre 2010 et au solde à reverser au titre de l'aide Internégatif 2010, soit 300.000 €

Patrick BROUILLER conclut en rappelant les données relatives au compte de copies, dont il précise qu'il est distinct du compte de fonctionnement et de résultat.

Le total des subventions reçues en 2010 au titre des tirages de copies s'est élevé à la somme de 2.219.000 € (CNC copies petites et moyennes villes, CNC Répertoire Patrimoine). Le total de la facturation des laboratoires en 2010 s'est élevé à la somme de 2.152.500 € hors FNP et déduction faite des remboursements de copies obtenus pour 72.300 €. Pour mémoire, le total du budget copies disponible en 2010 était de 2.421.000 €

Le commissaire aux comptes, Yves LE BIHAN, a certifié les comptes de l'Agence.

Il a souligné que le résultat positif de plus de 6.000 € a été dégagé grâce au complément de subvention apporté par le CNC et également grâce à l'évolution des ressources propres de l'Agence parmi lesquelles il faut remarquer l'importance des cotisations des adhérents qui atteignent maintenant presque 100.000 €, grâce à une progression constante de cette ressource depuis six ans.

En ce qui concerne les charges, Yves LE BIHAN constate que la maîtrise des dépenses a été très bonne puisque le niveau des charges de fonctionnement est revenu en 2010 au niveau de 2008.

Au sujet des produits financiers, le commissaire aux comptes rappelle que le contexte économique général depuis 2008 a contribué à réduire leur importance dans toutes les associations en raison de la baisse des taux d'intérêt. L'Agence en 2010 a optimisé les revenus de ses placements.

Yves LE BIHAN explique enfin que les factures non-parvenues sont des factures enregistrées au titre des commandes passées par l'Agence, pour l'essentiel dans les exercices 2002 à 2005, et pour lesquelles les laboratoires ne nous ont jamais adressé de factures.

Le rapport financier et les résolutions financières ont été approuvés à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

À l'issue de la partie statutaire de l'Assemblée, les adhérents ont débattu avec le CNC sur le thème « L'accès numérique et l'ADRC ». Ce débat a fait l'objet d'un procès-verbal mis à disposition de tous les adhérents sur le site Internet de l'Agence et joint en annexe au procès-verbal de l'Assemblée générale.

4. Le Conseil d'administration élu le 3 mai 2011

Agence pour le Développement Régional du Cinéma Conseil d'administration élu le 3 mai 2011

Président : - M. Lucas BELVAUX (depuis le 07/12/2006), Réalisateur de films

Membres de droit :

- M. Roch-Olivier MAISTRE, remplacé par
Mme Jeanne SEYVET le 07/10/2011 : · Médiateur du Cinéma – CNC
- M. Philippe LEVRIER, remplacé par
M. Patrick RAUDE : · Président de la Commission d'aide sélective
à la création et la modernisation des salles de
cinéma
- M. Raoul PECK · Président de la FÉMIS (Ecole nationale
supérieure des métiers de l'image et du son)
- M. Pierre-William GLENN · Président de la CST (Commission supérieure
technique de l'image et du son), représenté par
Mme Romaine LEGARGEANT

Membre d'Honneur : M. Alain AUCLAIRE

Élus des membres adhérents

Collectivités Territoriales :

- M. Serge LAGAUCHE · Elu municipal de Créteil (94)
[suppléant : M. Alexandre TACHDJIAN,
Communauté de communes d'Oyonnax (01)]
- M. Jean-François BURGOS, · Elu municipal de Gennevilliers (92)
[suppléant : M. Serge KUBRYK,
Maire de La Tranche-sur-Mer (85)]

Distributeurs :

- Mme Mima FLEURENT · Colifilms Distribution
[suppléant : M. Eric VICENTE,
Sophie Dulac Distribution]
- M. Didier LACOURT · Diaphana Distribution
[suppléant : M. Eric LAGESSE,
Pyramide Distribution]

Réalisateurs :

- M. Philippe MUYL · Réalisateur de films
[suppléante : Mme Emilie DELEUZE, réalisatrice de films]
- M. Michel FERRY · Réalisateur de films
[suppléante : Mme Solveig ANSPACH réalisatrice de films]

Producteurs :

- M. Philip BOEFFARD · Nord-Ouest Production
[suppléant : M. Patrick SOBELMAN, AGAT FILMS]

Programmateurs :

- M. Francis FOURNEAU · Cinexpansion du Val-de-Loire (41)
[suppléant : M. Jean-Marie GARAT, Entente Cinéma Saint-Louis (64)]

Exploitants :

- M. Patrick BROUILLER · Exploitant à Sézanne (51), Marly-le-Roi (78)...
[suppléant : M. Alain BOUFFARTIGUE, exploitant à Auch (32)]
- Mme Catherine CAVELIER · Exploitante à Nantes (44)
[suppléante : Mme Claudette LEFLAMAND, Association Toile d'Essai à Douarnenez (29)]
- M. Gilles RADIGUE · Exploitant à Acigné (35)
[suppléant : M. Yann MOUTEL, Les Toiles de Mer à Bénodet (29)]
- M. Arnaud VIALLE · Exploitant à Sarlat (24)
[suppléant : M. Bernard DUROUX, exploitant à Brive-la-Gaillarde (19)]

Un représentant du Ministre de la Culture, le Contrôleur d'Etat auprès du CNC et le Président du CNC, ou son représentant, assistent également de droit aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultatives, ainsi qu'un représentant des CTP (Comités Techniques Professionnels) de l'Agence.

5. Le personnel de l'ADRC en 2011

Délégué général Jean-Michel GÉVAUDAN

Secrétaire général Pierre GRAS

Département diffusion – correspondants régionaux :

- Solenne BIANCO
- Cécile CAMILLERI
- Laurence FIÈRE
- Benoît GAURIAU
- Grégory PÉTREL (en remplacement de Burçak TARAN
en congé sabbatique)
- Burçak TARAN (jusqu'au 27 mai)
- Nicolas VILLETTE
- Base de données : Louis BÈGUE

Département Patrimoine Rodolphe LERAMBERT
Anne RIOCHE, assistante

Département Etudes et Conseils Christian LANDAIS, Architecte-conseil,
Responsable des études
Matthieu BOURRIER, Architecte
Sébastien MORVAN, assistant

Gestion Ngoc Suong GRAS

Secrétariat Sylvie LECAMUS
Catherine MARCHAND

Département

Etudes et Conseils

1. L'action du département Etudes et Conseils
2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2011
3. Consultations, études de projets et concours en 2011
4. Assistance à projet et études de faisabilité
5. Demandes d'informations et de conseils
6. Echanges d'information avec le CNC et les organismes publics
7. Bilan des suites données aux interventions de 2009 et 2010
8. Documents et journées de réflexion
9. Participation à des actions de formation

1. L'action du département Etudes et Conseils

a) Principes d'action

Depuis sa création, les interventions de l'ADRC se situent au confluent de l'économie et de l'aménagement du territoire dans un secteur en développement, celui de l'aménagement culturel du territoire.

Les deux missions qui lui ont été confiées, et qui fondent la pertinence de ses interventions, ont toujours été indissociables : le maintien et le développement de la salle de cinéma sur l'ensemble des régions et l'amélioration de son accès au film.

Ainsi, l'ADRC réunit depuis plus de vingt ans la fonction **Etudes et conseils** et la fonction **Accès au film**.

Depuis sa création, le domaine d'expertise de l'Agence porte :

- sur des salles (et des projets),
- sur des sites, des villes, des agglomérations urbaines,
- sur des territoires (principalement départements et régions),
- sur les problèmes de fonctionnement des salles, sur les relations entre exploitants et collectivités territoriales, sur l'orientation de la programmation.

Les interventions peuvent concerner un **projet précis** (modernisation, réhabilitation ou création de salle), ou être orientées vers l'analyse transversale des besoins d'un milieu urbain ou rural (contributions aux études de faisabilité et aux études d'opportunité) ou être étendues à l'expertise des études de marché et aux programmations culturelles.

Elles peuvent aussi contribuer à **l'élaboration de politiques cinématographiques locales** et répondre au souci de départements ou de régions d'améliorer le fonctionnement du **parc de salles** de leur territoire.

Dans ce cas, elles se situent dans un cadre départemental (les Alpes-Maritimes, le Tarn, la Guadeloupe) ou régional :

- l'étude avec la région Centre en 2008/2009 ;
- l'étude de la région Rhône-Alpes en 2009/2010.



Berck / Phase Concours / 2011

Il faut noter enfin que les interventions de l'Agence peuvent se dérouler en France métropolitaine comme dans les départements et territoires d'Outre-Mer (mission en Guadeloupe et Martinique en 2002 et en 2007 ; expertise à La Réunion en 2011).

Outre ces interventions, l'Agence élabore au service des exploitants, des collectivités et de tous ceux qui participent à des opérations d'aménagement cinématographique un ensemble de **documents d'études** publiés annuellement (le rapport sur les Coûts prévisionnels des projets de salles soumis à la commission d'aide sélective du CNC) ou ponctuellement (le *Guide des économies d'énergie dans les salles de cinéma* ; le *Guide pratique d'étude des projets de salles de cinéma* en 2007) et organise des colloques scientifiques et des journées d'études sur les sujets relevant de son domaine d'action (colloque *Le Cinéma dans la cité* à Paris en 2000 ; journée d'études *Collectivités territoriales et salles de cinéma* à Auch en 2003).

Enfin, elle participe et initie en collaboration avec des organismes de formation (FNCC, UFOLIM, FÉMIS...) des sessions destinées aux élus, aux fonctionnaires territoriaux, aux professionnels de l'exploitation, aux étudiants désireux de se former à ces métiers.

b) Modalités d'intervention

L'Agence est sollicitée le plus souvent avant la mise au point du projet architectural, ce qui lui permet d'apporter une contribution aux études de faisabilité, à la recherche du meilleur site d'implantation ou du meilleur parti d'aménagement et de proposer différents scénarios de restructuration. Elle cherche à favoriser le dialogue entre exploitants, architectes et collectivités. L'Agence est amenée aujourd'hui à travailler sur les programmes mis en concours par les collectivités territoriales et à participer, à la demande des porteurs de projet, au choix du maître d'œuvre.

Dans de nombreux cas, les interventions s'étendent sur deux années, soit par la complémentarité entre étude de faisabilité économique et étude de faisabilité architecturale, soit de plus en plus souvent par l'approfondissement du projet architectural lui-même.

L'avis de l'Agence est également sollicité sur le cahier des charges des études de marché ou pour l'expertise des résultats de ces études.

Une nouvelle tarification de ces interventions du département Etudes a été arrêtée par le Conseil d'administration en janvier 2012 pour les années 2012 et 2013.

c) Interventions de l'Agence et actions du CNC

Par rapport à la procédure de l'aide sélective, l'intervention de l'Agence relève du conseil et non de la préconisation impérative. Elle se situe très en amont de l'instruction du dossier par le CNC, dans les phases pré-opérationnelles d'étude d'opportunité du projet.

D'autre part, le CNC, les DRAC, et d'autres organismes officiels peuvent faire appel à l'Agence lorsque leurs services ont été alertés par une particularité du projet : coût d'aménagement, non-viabilité du projet, difficultés d'insertion du projet sur son territoire.

2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2011

En 2011, l'ADRC a effectué des interventions, tant au niveau de la préconisation architecturale, des assistances à projet, des études de faisabilité, que des actions de conseil à maîtres d'œuvre, formation ou jury de concours.

Les interventions (consultations, études et avis sur projets, assistance et études de faisabilité) ont été réalisées à la demande :

- d'exploitants pour 4 dossiers ;
- d'associations pour 5 dossiers ;
- de collectivités territoriales pour 28 dossiers.

Plusieurs remarques générales peuvent être formulées :

- l'année 2011 est marquée par le nombre toujours élevé des missions d'assistance, s'inscrivant dans la durée au fur et à mesure des principales phases des projets ; au nombre de dix-sept, nombre le plus élevé atteint depuis la mise en place des conventions d'assistance, ces missions génèrent un accompagnement plus important des porteurs de projets sur des dossiers souvent complexes et impliquant de nombreux interlocuteurs ;
- le nombre des dossiers de consultation et d'études de projets reste lui aussi important à près de vingt dossiers ;
- le nombre des projets actuellement suivis et des demandes d'intervention s'explique notamment par les décisions prises par les pouvoirs publics nationaux et les collectivités territoriales pour faciliter la transition à la projection numérique qui ont contribué à la relance de nombreux projets ; il faut remarquer à cet égard que la norme AFNOR en matière de projection numérique génère des contraintes supplémentaires ;
- de plus, le passage à la projection numérique incite de nombreux porteurs de projets à solliciter l'intervention de l'Agence pour étudier la rénovation de leur établissement afin d'augmenter leur activité, y compris lorsqu'il s'agit de salles peu actives ou qui ne sont pas aujourd'hui autorisées en tant que salles fixes ;
- les questions d'accessibilité à traiter avant la date limite du 1^{er} janvier 2015, tout comme les situations de concurrence difficiles pour les établissements situés dans la zone d'attraction d'équipements neufs, amènent aussi les responsables des établissements à envisager plus globalement la rénovation et la restructuration de nombreuses salles ;
- dans de très nombreux cas, l'adaptation des établissements existants aux normes techniques, aux normes d'accessibilité aux handicapés, et aux exigences de confort des spectateurs est particulièrement difficile. Les salles ne disposant que d'un ou deux écrans, qui forment la majorité des salles concernées par les interventions, rencontrent à cet égard des difficultés particulières ;
- les projets de salles recevant l'appui des collectivités s'intègrent fréquemment aujourd'hui à des projets de centralité urbaine ;
- dans le contexte actuel de la transition numérique, et de tensions budgétaires pour l'Etat et les collectivités locales, les porteurs des projets sollicitent de nombreux conseils en amont pour la préparation du montage technique, juridique et financier de leurs dossiers.

L'ADRC apparaît ainsi légitimement comme un expert auprès des exploitants et des collectivités qui souhaitent engager un projet de création ou de transformation d'un établissement.

Parmi les plus importants projets suivis en 2011, il faut noter des projets participant de centralité urbaine dans des villes moyennes (ex. Bourg-Saint-Maurice, Montceau-les-Mines, Fontainebleau, Le Port, Albertville) avec pour certains des situations de forte concurrence (ex. Poitiers, Le Havre) où le département Etudes a un rôle de diagnostic, d'expertise et même de « médiation » ; des projets de nouveaux complexes de centre-ville suivis dans leurs phases initiales entrant aujourd'hui en phase opérationnelle (ex. Agen) ; et enfin, d'importants projets privés (ex. Fontainebleau, Vaison-la-Romaine).

On peut remarquer enfin que 58 % des dossiers de diagnostic, de réunions sur projet et d'assistance concernent des Villes Moyennes (35.000 à 215.000 entrées annuelles) et 42 % des Petites Villes (moins de 35.000 entrées annuelles).

Les données suivantes présentent de manière détaillée les interventions de chaque type.

3. Consultations, études de projets et concours en 2011

Le département études est intervenu dans 14 sites pour une consultation consistant dans le diagnostic architectural des salles existantes et une analyse du projet de création, rénovation ou restructuration envisagée.

ALBERTVILLE	Savoie	Le Dôme	Restructuration + Transfert	Association
BOURGANEUF	Creuse	Sénéchal	Restructuration	Public
BUIS-LES-BARONNIES	Drôme	Regain	Restructuration	Public
FOURMIES	Nord	Sun 7 Ciné	Transfert + Extension	Public
GRENADE-SUR-GARONNE	Haute-Garonne	Foyer	Restructuration	Public
LA VALETTE-DU-VAR	Var	Henri Verneuil	Restructuration	Public
LE PORT	La Réunion	Casino	Restructuration	Public
LE TEIL	Ardèche	Regain	Restructuration	Public
L'ILE D'YEU	Vendée	Ciné Islais	Restructuration	Public
MARCIGNY	Saône-et-Loire	Vox	Création	Public
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	Indre-et-Loire	Espace Ligéria	Passage au numérique	Public

POITIERS	Vienne	Diétrich	Adjonction	Association
POITIERS	Vienne	TAP au CGR Castille	Transfert	Public
POUILLON	Landes	Imag'in	Restructuration	Public

Enfin, les interventions du département Etudes prennent en certains cas la forme de réunions d'études des projets réunissant les divers interlocuteurs, et tout particulièrement les exploitants et les collectivités qui s'associent au projet.

5 réunions d'études de ce type ont eu lieu en 2011.

FONTAINEBLEAU	Seine-et-Marne	Ermitage	Transfert	Privé
LE HAVRE	Seine-Maritime	Sirius	Restructuration	Privé
ORTHEZ	Pyrénées-Atlantiques	Création	Création	Public
VAISON-LA-ROMAINE	Vaucluse	Le Florian	Transfert + Création	Privé
MORLAIX	Finistère	La Salamandre	Transfert	Association

Dans le cas du projet de Bourg-Saint-Maurice, l'expertise du projet a eu lieu sur documents avec échange de notes d'analyse destinées à préparer le contrat d'exploitation entre la Ville et le futur exploitant privé.

BOURG-SAINT-MAURICE	Savoie	Cœur d'Or	Création	Public
---------------------	--------	-----------	----------	--------



Sarrebourg / Phase APS / 2011

4. Assistance à projet et études de faisabilité

Les interventions d'assistance à projet ou les pré-études de faisabilité sont plus approfondies et permettent aux porteurs du projet d'être accompagnés dans le temps de l'élaboration du projet.

Les études peuvent porter sur les domaines suivants :

- les choix urbanistiques : site potentiel d'implantation et projet urbain,
- le choix du programmiste et la validation et le contrôle du programme,
- la faisabilité de l'opération et l'estimation financière du projet,
- la participation au jury de concours et à la commission technique,
- l'information sur les modes de financement des projets,
- l'avis aux phases APS et APD.

En revanche, le département Etudes n'assure pas de mission de maîtrise d'œuvre et ne peut participer au choix des entreprises. De même, il n'assure pas de conduite d'opération au sens de la loi MOP.

Ces interventions sont réservées aux adhérents de l'ADRC.

L'année 2011 se caractérise par un nombre élevé de dossiers d'assistance dont la nature est toujours plus complexe.

17 dossiers de ce type ont été traités durant l'année, faisant aujourd'hui, de manière systématique, l'objet d'une convention entre le bénéficiaire de l'assistance et l'Agence.

AGEN	Lot-et-Garonne	Création	Création	Public
AJACCIO	Corse du Sud	Création	Création	Privé
ANTONY	Hauts-de-Seine	Select	Reconstruction + Adjonction	Public
BERCK-SUR-MER / CC OPALE SUD	Pas-de-Calais	Création	Transfert + Adjonction	Public
BLAGNAC	Haute-Garonne	Rex	Reconstruction	Public
COLOMIERS	Haute-Garonne	Le Familia	Transfert + Adjonction	Public
GRAND AMIENOIS	Somme	Albert / Doullens / Poix-de-Picardie	Restructuration de 3 établissements	Public
LE TEIL / CC RHÔNE HELVIE	Ardèche	Regain	Restructuration	Public
MAYENNE	Mayenne	Vox	Restructuration	Public
MONTREUIL	Seine-Saint-Denis	Méliès	Transfert + Adjonction	Public

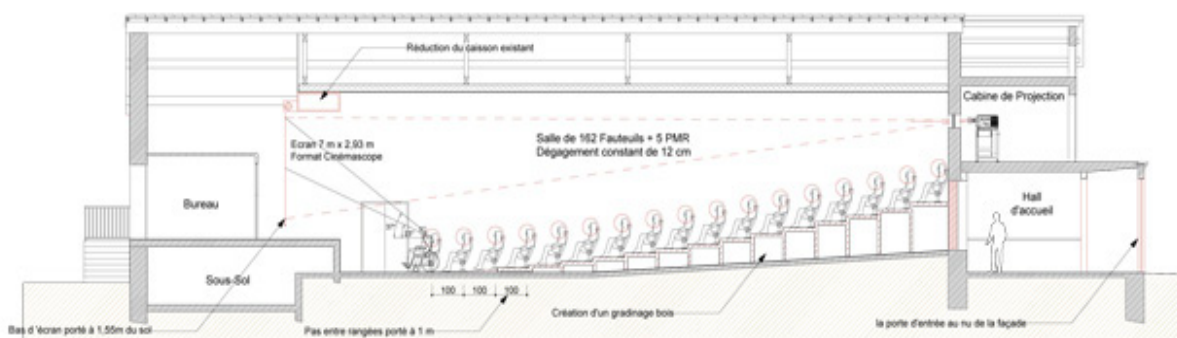
MOURENX	Pyrénées-Atlantiques	Le Gabizos	Transfert + Adjonction	Public
NOISIEL / SAN DE MARNE-LA-VALLEE	Seine-et-Marne	Ferme du Buisson	Restructuration	Public
PLAISANCE-DU-TOUCH	Haute-Garonne	Ecran 7	Transfert + Adjonction	Association
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE / CAVAL ORGE	Essonne	Marcel Carné	Restructuration	Public
SARREBOURG	Moselle	Le Lorrain	Transfert + Adjonction	Public
STENAY	Meuse	Création	Création	Public
TOULON	Var	Ariel	Restructuration	Association

5. Demandes d'informations et de conseils

De nombreux exploitants privés, associations ou collectivités ont contacté le département Etudes en 2011 en vue de demandes d'informations ou de documentation, ou d'une future consultation ou mission d'assistance.

Les questions abordées sont transversales et amènent fréquemment l'Agence à assister les demandeurs dans la concrétisation de leur projet :

- en leur adressant les documents élaborés par l'Agence (*Guide pratique des projets de salles*, *Ratios des coûts de construction*, ainsi que les documents de synthèse sur les normes AFNOR des salles et les sources de financement des créations et rénovations de salles),
- en les informant sur les dispositifs de soutien mis en place par le CNC,
- et sur les documents conçus par des partenaires professionnels (l'ouvrage *Salles de cinéma, salles de projection. Conception, réalisation, exploitation* coédité par la CST et Dunod, le *Guide technique de la cabine numérique* conçu par la CST et la FNCF, les marchés publiés au BOAMP...).



Parmi plus de 35 demandes de ce type, citons celles des collectivités ou des exploitants des communes suivantes :

Auray	Lecci
Aurillac	Le Pouliguen
Baccarat	Marignana
Communauté de Communes des Gorges- de-l'Ardèche	Montmorency
Chantonay	Onet-le-Château
Châtellerault	Pont-l'Abbé
Clermont-de-l'Oise	Quimper
Compiègne	Redon
Coutras	Rieumes
Digne-les-Bains	Rosny-sous-Bois
Draveil	Ruoms
Dunkerque	Sainte-Foy-la-Grande
Écully	Saint-Lys
Guérigny	Saint-Martin-en-Haut
Hossegor	Saint-Maur-des-Fossés
Isle-sur-la-Sorgue	Saint-Tropez
L'Aigle	Toulouse
	Vernoux-en-Vivarais

Au premier trimestre de l'année 2012, un certain nombre de ces contacts a conduit à des consultations d'expertises ou à la signature d'une convention d'assistance.

6. Echanges d'information avec le CNC et les organismes publics

À l'occasion de chaque réunion de la commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles de cinéma, le département Etudes de l'Agence transmet au service exploitation du CNC l'ensemble des informations dont il dispose sur les dossiers en commun qui seront étudiés lors de la prochaine commission.

Des réunions régulières avec les chargés d'études du service Exploitation du CNC ont été mises en place depuis 2007 et le département Etudes de l'Agence a formulé en 2011 plusieurs avis, à l'occasion des commissions d'aide sélective, sur les projets suivis par l'Agence et ceux transmis pour avis par le secrétariat de la commission.

La commission a bénéficié en 2011 d'avis du département Etudes pour les projets de Blagnac, Coutances, Hauteville, Salles, Saint-Chély-d'Apcher, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Malo et Tours.

D'autre part, le département Etudes a effectué des déplacements d'expertise afin d'éclairer dans l'analyse d'un projet le service de l'exploitation du CNC (Montceau-les-Mines et Montélimar) et la commission d'aide sélective (Raon l'Etape pour laquelle l'expertise a été effectuée en janvier 2012).

Expertises à la demande du CNC

MONCEAU-LES-MINES	Saône-et-Loire	Les Plessis	Restructuration	CNC
MONTELMAR	Drôme	Anémone	Rénovation	CNC
RAON L'ETAPE	Vosges	Cinéma-théâtre	Restructuration	CNC

Les conseillers cinéma des DRAC peuvent solliciter le concours des architectes-conseil de l'Agence.

Expertises à la demande des DRAC

HENIN-BEAUMONT	Pas-de-Calais	Espace Lumière	Réouverture	DRAC Nord
----------------	---------------	----------------	-------------	-----------

Une réunion s'est déroulée en mai 2011 à Hénin-Beaumont en présence du conseiller cinéma de la DRAC et du département Etudes pour étudier les conditions de réouverture de l'Espace Lumière.

Enfin, le Département Etudes et la Direction de l'Agence ont rencontré à deux reprises les conseillers cinéma des DRAC : en mai à l'occasion de l'Assemblée générale et en novembre lors d'une réunion spécifique dans les locaux de l'Agence.

7. Bilan des suites données aux interventions de 2009 et 2010

L'analyse des suites données aux interventions de diagnostic et d'assistance du Département Etudes des années 2009 et 2010 permet de connaître les projets de salles réalisés ou engagés à la date du 15 mars 2012.

18 projets sont achevés ou actuellement en cours.

16 d'entre eux ont donné lieu à examen par la commission d'aide sélective à la création et à la modernisation de salles :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| Acigné | Labruguière |
| Ajaccio | Lons-le-Saunier |
| Blagnac | Nogent-le-Rotrou |
| Chambéry | Pirou |
| Charlieu | Saint-Chély-d'Apcher |
| Coutances | Saint-Quay-Portrieux |
| Guebwiller | Salles |
| Hauteville-sur-Mer | Ugine |

Parmi ces 16 projets, 7 ont d'ores et déjà ouvert leurs portes : Ajaccio, Chambéry, Hauteville-sur-Mer, Labruguière, Nogent-le-Rotrou, Saint-Quay-Portrieux, Ugine.

La commission a donné un avis positif à 15 dossiers et un avis négatif à 1 projet.

Les 15 projets ayant obtenu une subvention d'aide sélective représentent un total de travaux de 22,4 millions d'Euros HT.

Si on inclut le coût des travaux du projet auquel la commission a donné un avis négatif, le total des investissements pour les projets ayant donné lieu à intervention de l'Agence s'élève à 23 millions d'Euros HT.

D'autres projets au nombre de 8 vont entrer en phase opérationnelle dans le courant de l'année 2012 : Aniche, Brioude, Douchy-les-Mines, Mulsanne, Yonnax, Thionville, Valence, Vernoux.

Enfin, 5 projets sont en phase d'étude. Il faut noter que, dans plusieurs cas, la priorité donnée par les porteurs de projets à l'acquisition et à l'installation d'équipements de projection numérique ont conduit à retarder temporairement les opérations de rénovation.

8. Documents et journées de réflexion

a) Coûts prévisionnels en 2010

L'ADRC réalise chaque année une analyse des coûts prévisionnels des projets aidés par la commission d'aide sélective du CNC.

À l'issue de cette étude, l'année 2010 apparaît marquée par la diminution du nombre des projets examinés (31 contre 40 en 2009). Par type d'opération, on constate une stabilité du nombre de rénovations, une progression de celui des créations et une diminution pour les réhabilitations. Les projets se répartissent ainsi en 8 créations, 8 restructurations, 10 rénovations, et 5 améliorations légères. Le total des investissements diminue également de 41 M€ en 2009 à 31 M€ en 2010. La moyenne des coûts par projet décroît à 0,95 M€ par projet contre 1 M€ précédemment, mais l'écart entre les projets les moins et les plus coûteux est important, les coûts plus élevés tenant notamment à l'augmentation des surfaces.

Malgré le faible nombre de projets analysés, la poursuite de l'augmentation des coûts par fauteuil, pour les projets publics et privés de créations, est manifeste. Dans les années 2000, les ratios plafond au m² et au fauteuil des créations sont devenus les ratios moyens des années suivantes. L'analyse des données 2010 confirme cette tendance puisque le ratio au fauteuil progresse de 4 %, la moyenne pour les créations les plus coûteuses atteignant 5.200 € par fauteuil. Les projets de centre-ville subissant de lourdes contraintes techniques et patrimoniales connaissent des coûts particulièrement importants.

Le document complet *Coûts prévisionnels des projets de création ou restructuration des salles de cinéma* est disponible, sur demande, pour nos adhérents et nos partenaires professionnels.

« Créer ou transformer un cinéma », guide pratique d'étude des projets

La première édition de l'ouvrage « **Créer ou transformer un cinéma** », diffusé par correspondance par l'Agence depuis le 4^{ème} trimestre 2003, a été épuisée en fin d'année 2006, ce qui a démontré l'apport de cet ouvrage à la réflexion des professionnels, exploitants, associations et collectivités.

La seconde édition est parue en octobre 2007, avec une mise à jour de plusieurs chapitres en fonction des évolutions apparues et des remarques formulées auprès de l'Agence. Cette nouvelle édition a été enrichie de plus d'un cinquième de la pagination initiale.

Comme en 2003, l'ouvrage propose une analyse méthodique des questions communes à toute création ou transformation de salle de cinéma. Huit chapitres font le point sur les réglementations administratives et la recherche des financements, mais aussi sur les aspects culturels, architecturaux et urbanistiques, comme les aspects économiques et techniques, qui sont abordés sous forme de fiches pratiques.

D'octobre 2007 à décembre 2011, près de 340 exemplaires du Guide ont été diffusés.

9. Participation à des actions de formation

Afin de sensibiliser les divers publics qui peuvent être amenés à intervenir en matière d'équipements cinématographiques ou à étudier des projets (gestionnaires de salles, collectivités, exploitants, enseignants), l'architecte-conseil et le délégué général de l'Agence participent régulièrement à des sessions de formation.

a) Formation continue

Depuis de nombreuses années, l'ADRC intervient lors du stage de formation de l'UFOLIM organisé aujourd'hui à Paris pour de futurs professionnels de l'exploitation, animateurs et gestionnaires de salles de cinéma. L'architecte-conseil et le délégué général de l'Agence sont ainsi intervenus successivement et ont pris en charge deux séquences de formation en mars 2011. La première a porté sur les aspects architecturaux et le montage d'un projet de salle de cinéma; la seconde a été consacrée à la diffusion des films en salles, aux interventions de l'Agence et la place de la salle dans l'économie du cinéma.

En avril 2011, le département Etudes a organisé également pour les stagiaires de l'UFOLIM une journée d'étude à Bordeaux consacrée à l'aménagement cinématographique de l'agglomération. À cette occasion, plusieurs établissements ont été visités et plusieurs rencontres ont eu lieu avec des exploitants et un représentant de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole.



Noisiel / Phase concours / 2011

En deuxième lieu, l'Agence a animé en 2011, comme elle l'avait fait l'année précédente, des sessions de formation organisées par la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture – FNCC. Deux journées de formation, dont les sujets étaient « Créer ou transformer un cinéma » et « 2011 : faire face aux mutations des salles », ont permis aux élus et aux responsables des services culturels, désireux de soutenir ou mener un projet de salle, de mieux comprendre les modifications de l'environnement juridique, technologique et économique des salles.

Les formations, auxquelles ont pris part le délégué général, le responsable du département Etudes et le secrétaire général, ont traité de manière approfondie les principales étapes des opérations de création ou rénovation des salles et les questions d'accès aux films. Elles ont en outre fait une large place aux questions relatives à l'accessibilité et à la transition vers la projection numérique.

Enfin, en novembre 2011, le responsable du Département Etudes a reçu les stagiaires de la formation continue Exploitation de la FÉMIS afin de leur présenter les actions du département dans le domaine architectural.

b) Formation initiale

L'architecte conseil de l'Agence a participé avec les responsables de la FÉMIS (Emmanuel Papillon) à l'organisation du module d'enseignement consacré en mars et avril 2011 à Rouen et à Paris à la salle de cinéma et son architecture, à destination des étudiants de la quatrième promotion de la filière « Distribution – Exploitation ».

Sont intervenus notamment dans ce module pour les aspects architecturaux et urbains :

- des architectes spécialisés, A. Cattani, Pierre Chican ;
- un architecte-urbaniste, G. Cladel ;
- le 1^{er} adjoint au Maire de Rouen , Yvon Robert, et le Directeur du pôle Développement Attractivité à la mairie de Rouen, Richard Turco ;
- la directrice du CAUE des Yvelines, E. Rojat-Lefevre.

Le module a débuté par une journée d'immersion à Rouen qui a permis aux élèves de visiter une diversité de cinémas et de contextes urbains : *le Melville*, *l'Omnia République*, *le Pathé Docks*, *l'UGC Saint-Sever* à Rouen, ainsi que *le Gaumont* à Grand-Quevilly. Cette journée, co-organisée par Christian Landais pour l'ADRC et Laurent Fouquet pour la DRAC Haute-Normandie, a conduit les étudiants à rencontrer plusieurs responsables des établissements visités.

L'architecte-conseil est intervenu ensuite auprès des étudiants Distribution - Exploitation en présentant, d'une part, un panorama de l'histoire des salles et des exemples de réalisations architecturales de salles de proximité particulièrement remarquables et en fournissant, d'autre part, une information sur l'évolution des coûts de projets.

De plus, l'architecte-conseil a encadré le mémoire professionnel d'un des étudiants consacré à *La Montée en gamme des salles de cinéma – Quel chemin pour l'exploitation indépendante ?*

Par ailleurs, le délégué général de l'ADRC a présenté à l'ensemble de la promotion Distribution - Exploitation un exposé sur la diffusion des films en 2011 et l'action de l'Agence.

Information

Animation

Formation

1. **Information des exploitants – Prévisionnements**
2. **Centre-ressources : site Internet, photothèque**

1. Information des exploitants – Prévisionnements

Le choix des lieux de projection correspond à des critères de décentralisation et de commodité d'accès région par région. Les localités suivantes ont accueilli des prévisionnements en 2011, qui ont été organisés par l'ADRC seule ou en partenariat avec les organismes suivants :

- Abbeville (Somme) les 8 et 9 septembre au cinéma Rex, en partenariat avec l'ACAP Pôle Image Picardie
- Argenton-sur-Creuse (Indre-et-Loire) les 7, 8 et 9 octobre au cinéma Eden Palace, visionnement organisé par l'ACC
- Arras (Pas-de-Calais) les 8 et 9 novembre au Cinémovida, en partenariat avec Plan Séquence
- Auch (Gers) le 13 octobre au Ciné 32, en collaboration avec l'ACREAMP et l'AFCAE
- Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) les 27 et 28 juin au cinéma Le Familia, en partenariat avec De La Suite dans les Images
- Brive (Corrèze) les 23 et 24 juin au cinéma Rex, en collaboration avec l'ACREAMP, l'AFCAE et le GNCR
- Caen (Calvados) le 16 septembre au cinéma Lux, en collaboration avec MACAO
- Charlieu (Loire) les 1^{er} et 2 septembre au cinéma Les Halles, deux journées de visionnement organisées par l'Association au Fil du Temps, l'ACRIRA, l'ADRC, les CIB, Les Ecrans, le GRAC, Plein Champ en collaboration avec l'AFCAE
- Colomiers (Haute-Garonne) le 24 mars au cinéma Le Central, en collaboration avec l'ACREAMP et l'AFCAE
- Contis (Landes) les 15 et 16 au cinéma de Contis, en collaboration avec l'ACPA, l'ACPG, l'ACREAMP, l'AFCAE et le GNCR
- Dunkerque (Nord) les 14 et 15 mars au cinéma Studio 43, en partenariat avec De La Suite dans les Images
- Hérouville-Saint-Clair (Calvados) le 15 septembre au Café des Images, en collaboration avec MACAO
- Marmande (Lot-et-Garonne) les 20 et 21 janvier au cinéma Le Plaza, en collaboration avec l'ACREAMP, l'AFCAE et l'ACID
- Mèze (Hérault) le 16 juin au cinéma Le Taurus, en collaboration avec ACCILR
- Muret (Haute-Garonne) le 8 septembre au cinéma Mermoz, en collaboration avec l'ACREAMP et l'AFCAE
- Port Leucate (Aude) le 8 septembre au cinéma Le Clap, en collaboration avec ACCILR
- Rouen (Seine-Maritime) le 13 octobre au cinéma Omnia, en collaboration avec MACAO
- Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) le 28 avril au cinéma Le Saleys, en collaboration avec l'ACREAMP et l'AFCAE
- Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) le 28 septembre au cinéma Les Arcades, en collaboration avec l'Association Cinémas du sud
- Tours (Indre-et-Loire) le 17 février au cinéma Les Studios, visionnement organisé par l'ACC

2. Centre-ressources :

Site Internet, Photothèque

Le site Internet ADRC

1) Statistiques de consultation

Le site Internet de l'ADRC a reçu chaque mois en 2011 en moyenne plus de 1.570 visiteurs pour un total de 19.000 visites annuelles. Au total 57.000 pages ont été consultées, soit mensuellement environ 4.700 pages. Cela manifeste une stabilité de la fréquentation et une augmentation de 8 % du nombre des pages consultées.

L'offre accrue de nombreux documents téléchargeables est accueillie très favorablement par les internautes. Plus de 16.000 téléchargements ont été effectués durant l'année 2011. Cela signifie que les 107 documents PDF disponibles sur notre site ont été téléchargés 150 fois en moyenne.

Comme l'année précédente, les newsletters et les campagnes de e-mailing du département Répertoire contribuent largement à la fréquentation du site en incitant à sa consultation régulière.

2) Organisation du site

Le site Internet de l'Agence est organisé selon six parties :

- l'**ASSOCIATION ADRC** : comprend les informations relatives à la structure et au fonctionnement de l'association, notamment ses statuts.
- les **MISSIONS et SERVICES** : présente les différentes missions confiées par les pouvoirs publics à l'Agence, de même que les départements qui constituent son organisation et par lesquels elle intervient.
- les **FILMS et COPIES** : comprend toutes les informations concernant les interventions de l'ADRC pour l'accès des salles aux films. Sont ainsi exposés les divers modes et principes d'intervention de l'Agence en réponse aux demandes des salles, et les données statistiques relatives à ces interventions réparties selon plusieurs critères d'analyse.

Dans cette partie, l'accès aux informations peut se faire selon les types d'intervention ADRC (Petites villes, Villes moyennes et Art et essai) et selon les régions ADRC où les informations sont spécifiées selon les régions ADRC concernées.

Par ailleurs, des liens vers d'autres sites permettent dans cette partie d'accéder à des informations relatives au calendrier de sortie des films.

- la **SALLE DE CINEMA** : présente tous les types d'intervention et de prestation de l'ADRC concernant la salle de cinéma :
 - . les études,
 - . les conseils et l'assistance architecturale,
 - . les manifestations et parrainages,
 - . la documentation et la photothèque.

Sont ainsi présentés des exemples d'études et d'interventions, et diverses illustrations, relatives à cette mission fondamentale et constitutive de l'ADRC.

- le **REPertoire** : correspond à toutes les actions et les services mis en place par l'Agence sur la diffusion des films du Patrimoine, mission qui a été confiée à l'ADRC en 1999 par le Ministère de la Culture.

Six chapitres structurent maintenant cette partie : principes généraux d'action ; différents films proposés ; diffusion des copies et ses modalités ; conditions de circulation des copies ; recherche des ayants droit des films, notamment en liaison avec le site de la Cinémathèque ; Bulletins du Répertoire et informations.

- la section **ACTUALITES** propose un agenda des actions, les publications disponibles, y compris la Lettre d'information et la liste des dernières nouveautés du site.

Le site a été régulièrement mis à jour en 2011 et plusieurs modifications y ont été apportées en ce qui concerne notamment la présentation des pages, la mise à jour des documents PDF, l'amélioration des outils statistiques.

D'autre part des documents d'actualités sont régulièrement publiés pour améliorer l'information des adhérents : rapport d'activité complet consultable et téléchargeable (également disponible sous forme papier pour les adhérents qui le souhaitent ; synthèse des débats de l'Assemblée générale 2011 sur l'Agence et la projection numérique ; lettre d'information n° 23 de l'Agence ; documents du département Répertoire sur les cycles proposés...

La Photothèque

La photothèque de l'ADRC comprend en 2011 des clichés concernant plus de 210 établissements de 168 villes pour un total de plus de 20.000 diapositives qui présentent les établissements de jour et de nuit dans leur insertion urbaine, leurs salles et leurs divers espaces d'accueil et de circulation, comme les détails les plus significatifs de leur architecture et de leur aménagement.

Les photographies issues de ce fonds, **libres de droits de reproduction**, ont été utilisées en 2011 par la Communauté de Communes de Benfeld et Environs dans le cadre de la réalisation de bulletins d'informations et de documents de communication.

Elles servent également à des exposés faits par des membres de l'Agence, notamment dans un cadre de formation professionnelle pour des élus, des fonctionnaires territoriaux, de futurs professionnels de la diffusion du film et des étudiants d'écoles de cinéma.

Mission

Patrimoine

1. Missions et services
2. Bilan des actions 2011
 - ... Aide à la diffusion
3. Bilan des actions 2011
 - ... Accompagnement
4. Service à destination des salles
 - ... Mise en réseau et Centre-ressources
5. Annexes

1. Missions et services

La mission Répertoire de l'ADRC, créée en 1999 à l'initiative du Centre national du cinéma et de l'image animée et du Ministère de la Culture, est la seule structure d'intervention qui apporte concrètement aux salles une possibilité d'accès aux films du Patrimoine par l'édition de copies neuves (35 mm et numériques) à des conditions aménagées (absence de minimum garanti, partage des recettes à hauteur de 50 %). La programmation de ces films à destination principalement des salles des Petites Villes et des Villes Moyennes (moins de 215.000 entrées annuelles par ville) est réalisée avec l'accord des distributeurs.

Ses interventions comprennent également :

- ... L'édition de documents d'accompagnement sur les films, gratuitement mis à disposition des salles et des publics.
- ... Le repérage d'intervenants et la prise en charge de leurs déplacements dans les salles.
- ... La diffusion de films muets et la proposition de ciné-concerts à des conditions aménagées.
- ... La proposition d'ateliers Jeune Public à des conditions adaptées.
- ... L'organisation de visionnements professionnels de films de Répertoire en régions.
- ... Une fonction de centre-ressources au bénéfice des professionnels. La mission Répertoire assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, qui lui permettent de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants droit.

L'ensemble de ces actions a été établi en accord avec tous les professionnels concernés et le Centre national du cinéma et de l'image animée.

2. Bilan des actions 2011

... Aide à la diffusion

L'année 2011 en chiffres

Au total, depuis la création de la mission en 2000, **910 établissements** ont bénéficié des copies ADRC Répertoire dont **460 en 2011** (soit près de 20 % du parc des établissements cinématographiques). Ce résultat est en légère augmentation par rapport à 2010. Près de 90 % des programmations sont effectuées par des salles des Petites Villes et Villes Moyennes. Rappelons que la plupart de ces salles étaient peu prises en compte, voire pas du tout, par les distributeurs actifs sur le secteur Répertoire. L'année 2011 voit la confirmation des efforts engagés par l'ADRC depuis 11 ans avec une activité qui a nettement progressé depuis 2004.



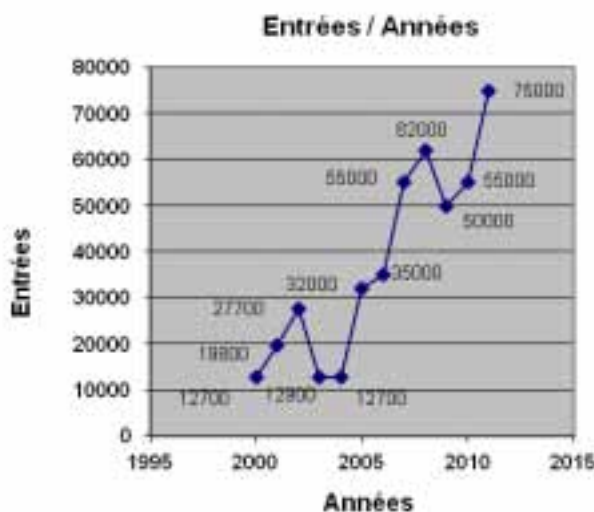
→ **460 salles bénéficiaires en 2011.**

Le nombre de salles qui ont eu recours aux copies Répertoire est en augmentation dans 14 régions, particulièrement en Franche-Comté, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Rhône-Alpes. [Voir tableau en annexe page 54.]



→ **178 titres diffusés en 2011.**

En effectuant régulièrement un renouvellement des conventions avec ses partenaires distributeurs, la mission Répertoire propose aujourd'hui un fonds de près de 300 titres – court et long métrages – disponibles à des conditions aménagées parmi lesquels 178 ont été diffusés en 2011. C'est un aspect fondamental du travail de l'ADRC Répertoire qui s'inscrit dans la durée.



→ **75.000 entrées réalisées en 2011.**

En 2011, la fréquentation totale des copies ADRC Répertoire est en hausse de 21 % par rapport à 2010 dans un contexte de transition numérique où le nombre de programmations (1.900) a également progressé de 30 %. La fréquentation moyenne 2011 s'établit à 39 spectateurs par programmation. Depuis la création de la mission près de 445.000 entrées ont été réalisées tous cycles confondus.

Les copies 2011

48 nouveaux titres ont été diffusés en 2011 (56 copies). Les réservations des copies 2011 se poursuivront bien entendu en 2012.

26 copies financées par l'ADRC (35 mm et DCP)

- **Cycle Stanley Kubrick : 2001 : L'Odyssée de l'espace** (1966), **Barry Lyndon** (1976), **Eyes Wide Shut** (1999), **Full Metal Jacket** (1987), **Lolita** (1961), **Orange mécanique** (1971), **Shining** (1980). Warner Bros. (7 copies 35 mm + 7 DCP)
Aladin et la lampe merveilleuse (1969), Jean Image, Carlotta Films
Alice (1987), Jan Švankmajer, Mission Distribution
Cyclone à la Jamaïque (1964), Alexander Mackendrick, Swashbuckler Films
Deep End (1970), Jerzy Skolimowski, Carlotta Films
Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon (1969), Elio Petri, Tamasa Distribution
Il était une fois en Amérique (1982), Sergio Leone, Carlotta Films
La Balade sauvage (1973), Terrence Malick, Solaris Distribution
La Dame de Shanghai (1946), Orson Welles, Mission Distribution
Les Fables de Starewitch d'après La Fontaine (1926), Ladislav Starewitch, Les Acacias
Les Sentiers de la gloire (1957), Stanley Kubrick, Carlotta Films
Metropolis (1926), Fritz Lang, Mk2 Distribution (1 copie 35 mm + 1 DCP)

28 titres mis à disposition aux conditions ADRC

À la recherche de Garbo (1984), Sidney Lumet, Swashbuckler Films
Bienvenue Mister Chance (1979), Hal Ashby, Madadayo
Bird (1988), Clint Eastwood, Les Acacias
Bonjour tristesse (1957), Otto Preminger, Flash Pictures
Butch Cassidy et le Kid (1968), George Roy Hill, Swashbuckler Films
Carmen Jones (1954), Otto Preminger, Swashbuckler Films
Hombre (1966), Martin Ritt, Flash Pictures
Je veux seulement que vous m'aimiez (1976), Rainer W. Fassbinder, Carlotta Films (DCP)
La Femme au portrait (1944), Fritz Lang, Swashbuckler Films
La Fureur de vivre (1955), Nicholas Ray, Swashbuckler Films
La Loi du Silence (1953), Alfred Hitchcock, Swashbuckler Films
La Main au collet (1954), Alfred Hitchcock, Swashbuckler Films
Lame de fond (1946), Vincente Minnelli, Moon River Entertainment
La Nuit du chasseur (1954), Charles Laughton, Carlotta Films
La Valse des pantins (1982), Martin Scorsese, Carlotta Films
L'Ange des maudits (1952), Fritz Lang, Swashbuckler Films
Le Baiser du tueur (1955), Stanley Kubrick, Carlotta Films
Le Sauvage (1975), Jean-Paul Rappeneau, Carlotta Films
Le Voleur (1966), Louis Malle, Swashbuckler Films
Les Folles inventions de M. Bricolo (1926), Charley Bowers, Tamasa Distribution (DCP)
L'Homme qui n'a pas d'étoile (1955), King Vidor, Swashbuckler Films
L'Île au trésor (1934), Victor Fleming, Action-Théâtre du Temple
Moby Dick (1956), John Huston, Swashbuckler Films
Nashville (1975), Robert Altman, Les Acacias
Si Paris l'avait su (1950), Terence Fisher, Swashbuckler Films
So This is Paris (1926), Ernst Lubitsch, Action-Théâtre du Temple
The Terrorizers (1986), Edward Yang, Splendor Films
Une poule, un train et quelques monstres (1969), Dino Risi, Swashbuckler Films

2 titres financés par le dispositif Petites Villes de l'ADRC

La Flûte et le grelot (1963), Tang Cheng, Qiang Wu, Wei Te, Gebeka Films

Popeye et les Mille et une nuits (1936), Dave Fleischer, Cinéma Public Films

Ces partenariats avec les distributeurs se sont poursuivis en 2011. Ils ont permis en effet, en complément des **26 tirages de copies** financés par l'ADRC, la mise à disposition de **28 titres** sur l'année 2011. Ils témoignent d'une collaboration efficace visant à répondre aux attentes des salles dans la limite des budgets de l'ADRC. En effet, lorsqu'une copie d'un film n'est pas financée par l'Agence, les distributeurs peuvent mettre à disposition une copie qui sera programmée par la mission Répertoire aux conditions ADRC.

Les débuts positifs des circulations en numérique

Depuis le 1^{er} décembre 2010 et la réédition du film *Le Guépard* de Luchino Visconti (Pathé), le département Répertoire de l'ADRC permet aux salles de cinéma d'accéder à plusieurs chefs-d'œuvre du patrimoine en copie numérique (DCP 2K). Ces interventions s'inscrivent dans une pratique volontariste de l'ADRC durant la période de transition. L'ADRC assure la circulation des films transmis sur des disques durs (DCP). Ces fichiers sont chargés manuellement sur les équipements de projection numérique des cinémas. Ce mode de diffusion offre plus de souplesse que le 35 mm et permet notamment de programmer plusieurs salles sur une même période. Ainsi, la rétrospective Stanley Kubrick a été programmée par l'ADRC, de juin à décembre 2011, dans 44 établissements dont 27 en numérique. Ces programmations se poursuivent et s'intensifient en 2012.

2011	35 mm	DCP
Le Guépard	60	30
Cycle Stanley Kubrick (à partir de juin 2011)	17	27
Total des programmations	77	57

Nos partenaires distributeurs

Un nouveau distributeur vient compléter le nombre de nos partenaires en 2011 :

- Moon River Entertainment
Lame de fond de Vincente Minnelli (copie mise à disposition).

L'Agence poursuit son travail avec les distributeurs suivants :

- Action-Théâtre du Temple ▪ Acacias ▪ Ad Vitam ▪ Arkeïon ▪ Artédis ▪ Baba Yaga Films
- BVI ▪ Carlotta Films ▪ Chrysalis Films ▪ Ciné Classic ▪ Ciné Sorbonne ▪ Cinéma Public Films
- Flash Pictures ▪ Gaumont ▪ Gebeka Films ▪ Le Pacte ▪ Les Films de Mon Oncle ▪ Les Films du Losange
- Les Films du Paradoxe ▪ Films Sans Frontières ▪ Les Grands Films Classiques ▪ Lost Films
- Madadayo Films ▪ Mission Distribution ▪ MK2 ▪ Pathé Distribution ▪ Pyramide Distribution
- Shellac ▪ Solaris Distribution ▪ Sophie Dulac Distribution ▪ Splendor Films
- Swashbuckler Films ▪ Tamasa Distribution ▪ Warner Bros ▪ Zootrope Films.

Les partenariats avec ces distributeurs ont par ailleurs permis d'avoir un accès privilégié à leurs catalogues et à l'ensemble de leurs activités de diffusion.

Total des titres et des copies par année

Nombre de titres et de copies ayant intégré le catalogue durant l'année 2011 :

2011	Longs métrages	Courts métrages
Nombre de titres	48	dont 3
Nombre de copies (35 mm)	46	-
Nombre de copies (DCP)	10	dont 3

Détail des programmations par film

Les films entrés au catalogue des titres disponibles en 2011 ont généré 23 % des programmations globales.

Titre du cycle / Film	2011
Cycle Stanley Kubrick	180
<i>À la recherche de Garbo</i> (MD) **	-
<i>Aladin et la lampe merveilleuse</i>	12
<i>Alice</i>	4
<i>Bienvenue Mister Chance</i> (MD) *	1
<i>Bird</i> (MD)	-
<i>Bonjour tristesse</i> (MD) **	-
<i>Butch Cassidy et le Kid</i> (MD) **	1
<i>Carmen Jones</i> (MD) **	-
<i>Cyclone à la Jamaïque</i>	3
<i>Deep End</i>	16
<i>Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon</i>	27
<i>Hombre</i> (MD)	12
<i>Il était une fois en Amérique</i>	13
<i>Je veux seulement que vous m'aimiez</i> (MD) **	-
<i>La Balade sauvage</i>	32
<i>La Dame de Shanghai</i>	72
<i>La Femme au portrait</i> (MD)	-
<i>La Flûte et le grelot</i>	-
<i>La Loi du Silence</i> (MD)	1
<i>La Main au collet</i> (MD) *	-
<i>La Nuit du chasseur</i> (MD)	3
<i>La Valse des pantins</i> (MD)	2
<i>L'Ange des maudits</i> (MD)	-
<i>Le Baiser du tueur</i> (MD)	3
<i>Le Sauvage</i> (MD) **	-
<i>Le Voleur</i> (MD) **	-
<i>Les Fables de Starewitch d'après La Fontaine</i>	24
<i>Les Folles inventions de M. Bricolo</i> (MD) **	-

<i>Les Sentiers de la gloire</i>	30
<i>L'Île au trésor</i> (MD) **	-
<i>Metropolis</i> *	4
<i>Moby Dick</i> (MD) **	-
<i>Nashville</i> (MD) **	-
<i>Popeye et les Mille et une nuits</i>	1
<i>Si Paris l'avait su</i> (MD)	-
<i>So This is Paris</i> (MD) *	1
Total	442

* Début de circulation ADRC : décembre 2011 / ** Début de circulation ADRC : 2012 / (MD) Mise à disposition

La liste complète des copies ADRC est disponible sur notre site www.adrc-asso.org.

Les copies Jeune Public

Les films destinés au Jeune Public sont particulièrement bien représentés au sein du catalogue ADRC Répertoire : plus de 50 titres, court et long métrages confondus. En 2011, l'ADRC est intervenue sur les titres suivants :

- *Aladin et la lampe merveilleuse* (1969), Jean Image, Carlotta Films
- *Alice* (1987), Jan Švankmajer, Mission Distribution
- *Butch Cassidy et le Kid* (1968), George Roy Hill, Swashbuckler Films
- *Cyclone à la Jamaïque* (1964), Alexander Mackendrick, Swashbuckler Films
- *La Flûte et le grelot* (1963), Tang Cheng, Qiang Wu, Wei Te, Gebeka Films
- *La Nuit du chasseur* (1954), Charles Laughton, Carlotta Films
- *Les Fables de Starewitch d'après La Fontaine* (1926), Ladislav Starewitch, Les Acacias
- *Les Folles inventions de M. Bricolo* (1926), Charley Bowers, Tamasa Distribution
- *L'Île au Trésor* (1934), Victor Fleming, Théâtre du Temple
- *Moby Dick* (1956), John Huston, Swashbuckler Films
- *Popeye et les Mille et une nuits* (1936), Dave Fleischer, Cinéma Public Films

L'ADRC prolonge par ailleurs depuis 2004, avec l'accord des distributeurs (une nouvelle convention étant établie), la disponibilité des copies ADRC de films de Répertoire destinés particulièrement au Jeune Public. Ces copies (*La Flûte et le grelot*, *Popeye et les Mille et une nuits*...), financées dans le cadre du dispositif Petites Villes, viennent ainsi compléter les copies existantes du département Répertoire. La liste complète des films issus des différents dispositifs est consultable sur le site Internet de l'ADRC.

Ces copies disponibles pour des séances Jeune Public peuvent s'accompagner d'animations avec des intervenants professionnels, ou d'ateliers proposés à des conditions économiques aménagées. L'ADRC pourra prendre en charge les frais de déplacement de l'intervenant (conditions valables uniquement sur les copies ADRC).

Une mémoire en courts

Présentation

L'opération *Une mémoire en courts*, inaugurée en 2001 a permis d'associer le travail de la mission Répertoire de l'ADRC à celui de L'Agence du Court Métrage. Les trois volets de cette opération réalisée depuis 2001 sont toujours disponibles. La programmation est assurée par l'Agence du Court Métrage.

Les programmes

9 films produits par **Pierre Braunberger**. En partenariat avec Les Films du Jeudi.

5 films autour de **Jacques Tati**. En partenariat avec Les Films de Mon Oncle.

6 films produits par **Anatole Dauman**. En partenariat avec Argos Films et Connaissance du Cinéma (Tamasa Distribution).

Accompagnement

Un document spectateur conçu par L'Agence du Court Métrage en concertation avec l'ADRC et le distributeur est disponible gratuitement pour les salles diffusant les films de l'opération. L'ADRC et L'Agence du Court Métrage ont établi une liste commune de personnes susceptibles d'accompagner le programme. Rappelons que l'ADRC finance les frais de déplacement de ces intervenants (universitaires, critiques) qui animent des débats en salles.

Résultats

Nombre de programmations réalisées :

<i>En programme</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
BRAUNBERGER	71	27	15	3	4	3	1	1	1	0	3	129
TATI		81	21	14	3	6	3	2	6	4	2	142
DAUMAN				23	3	6	1	0	1	0	0	34

En 2011, les films constituant ces programmes représentent 31 programmations « à la carte ».

3. Bilan des actions 2011

➤➤➤ *Accompagnement*

Les documents édités en 2011

Pour chaque circulation de cycles ou de certains films le nécessitant, l'Agence édite des documents mis gratuitement à disposition des salles et des publics. En 2011, deux documents ont été édités par l'ADRC.



Rétrospective Stanley Kubrick

Textes : Michel Ciment en collaboration avec la revue Positif et La Cinémathèque Française.

Document édité par l'ADRC en collaboration avec Warner Bros et La Cinémathèque Française

Tirage ADRC : 10.000 exemplaires

Tirage Warner Bros : 20.000 exemplaires

Format dépliant affichette 40/60

Conception : ADRC.



Metropolis (version intégrale, restaurée).

Textes : Laurent Mannoni (Cinémathèque Française)

Document édité par l'ADRC en partenariat avec MK2 et La Cinémathèque Française.

Tirage ADRC : 10.000 exemplaires

Tirage MK2 : 10.000 exemplaires

Format dépliant affichette 40/60.

Distribution : Mk2.

Conception : ADRC.

Exposition de photographies de tournage et dessins

Une exposition composée de 10 planches de photographies de tournage et de dessins attribués à Aenne Willkomm (costumière) et Erich Kettelhut (décorateur) a été proposée aux salles programmant le chef-d'œuvre de Fritz Lang. Plus de dix salles ont ainsi pu exposer et faire bénéficier le public de ces documents très rares provenant des collections de La Deutsche Kinemathek (Berlin) et de La Cinémathèque Française (Paris).

Cette exposition composée de dix planches de format A3 est vendue au prix de vingt Euros. Les commandes se poursuivent sur 2012.



Metropolis de Fritz Lang

La Ville Haute

Dessin préparatoire : Erich Kettelhut

Deutsche Kinemathek – Collection : Erich Kettelhut

Les ciné-concerts ADRC

Modalités

Depuis septembre 2004, le département Répertoire permet aux salles (municipales, associatives ou privées) d'organiser des séances de ciné-concerts à des conditions spécialement aménagées. C'est l'occasion pour les programmeurs d'organiser des séances événements, en faisant découvrir les richesses du cinéma muet et de la musique à l'ensemble de leur public, ou plus spécialement au Jeune Public. Ces salles bénéficient ainsi des conditions suivantes :

- Mise à disposition du film à des conditions économiques aménagées.
- Accès à des tarifs négociés auprès de plus de 20 interprètes et compositeurs.
- Prise en charge des frais de déplacement des musiciens.
- Mise à disposition d'un document destiné aux spectateurs sur certains titres.

Titres	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
<i>Atelier « éveil musical »</i>			3	19	6		2	-	30
<i>Autour des pionniers de l'animation</i>						36	36	2	74
<i>Charley Chase Follies</i>	26	47	10	1	3	4	6	13	110
<i>Duel (cinemix)</i>						1	3	2	6
<i>En vitesse / Speedy</i>				1	1	18	2	-	22
<i>Faut pas s'en faire / Why worry</i>			1	5	-	1	-	-	7
<i>Gosses de Tokyo</i>		2	7	2	5	8	1	2	27
<i>L'Aurore</i>		25	10	5	11	5	4	3	63
<i>L'Éventail de Lady Windermere</i>				19	17	-	-	3	39
<i>L'Homme à la Caméra</i>				1	5	10	3	1	20
<i>La Maison de la rue Troubnaïa</i>							1	-	-
<i>La Passion de Jeanne d'Arc</i>						2	-	1	3
<i>Laurel & Hardy : The Best</i>								3	3
<i>Le Cameraman</i>		1	11	12	11	9	4	3	51
<i>Le Maître du Logis</i>						1	-	-	1
<i>Les Aventures du Prince Ahmed</i>				7	39	3	5	5	59
<i>Les Deux Orphelines</i>			10	8	-	3	-	-	21
<i>Les Fables de Starewitch d'après La Fontaine</i>								7	7
<i>Les Rapaces</i>				2	2	-	1	-	5
<i>Metropolis</i>								2	2
<i>Monte là-dessus / Safety Last</i>		20	57	3	5	4	3	6	98
<i>Nanouk l'esquimau</i>								-	-
<i>Pink Floyd (concert conférence)</i>					1	-	-	-	1
<i>So this is Paris</i>								2	2
<i>The Lodger</i>							29	39	68
<i>Trois (Més)aventures d'Harold Lloyd</i>						9	15	10	34
<i>Vampyr</i>						1	-	1	2
<i>Vive le Sport / The Freshman</i>			11	24	11	5	2	2	55
Total	26	95	120	109	117	120	116	107	810

107 ciné-concerts ont été proposés par l'ADRC dans 91 salles partenaires en 2011 (dont 27 nouvelles salles). Le film d'Alfred Hitchcock *The Lodger*, réédité par Carlotta Films continue à être particulièrement demandé (39 ciné-concerts), tout comme les programmes Charley Chase Follies, *Les Trois (Més)aventures d'Harold Lloyd* et *Les Fables de Starewitch d'après La Fontaine*.

Des circulations ont été initiées en régions par des associations telles que l'ACC (Centre), l'ACPA (Aquitaine), CLINE.MA 35 (Ille-et-Vilaine), CLAP (Poitou-Charentes), MACAO (Basse-Normandie), UDMJC (Bourgogne).

Les films ont été présentés en salles dans diverses formules musicales : solo, duo ou trio, dont les tarifs ont été adaptés aux besoins des exploitants. Les résultats enregistrés depuis 2004 témoignent d'avancées très encourageantes sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les Petites Villes avec un soutien fréquent des associations régionales et des collectivités territoriales.

Les ateliers Jeune Public

Le département Répertoire de l'ADRC propose à des conditions économiques aménagées des ateliers à destination du Jeune Public. Plusieurs ateliers sont proposés : un ciné-concert suivi d'un « éveil musical » et des séances de découverte de « l'image animée » et du pré-cinéma. Destinés au Jeune Public, ces ateliers de sensibilisation autour des films disponibles auprès de l'ADRC Répertoire permettent de manière ludique de découvrir les arcanes du Septième Art. Ces séances sont encadrées par des professionnels du cinéma et proposées à des conditions adaptées aux salles de cinéma.

Du muet au parlant

10 ateliers « Du muet au parlant » ont été présentés par le duo *Trilles et Godillots* (Hélène Vouhé et Simon Drouin) autour de plusieurs titres issus de programmes de courts-métrages *Les Trois (Més)aventures d'Harold Lloyd*, *Autour des pionniers du cinéma d'animation (Du praxinoscope au cellulo)*, *Laurel et Hardy The Best*.

De l'image fixe à l'image animée

Ces ateliers interactifs et pédagogiques se composent d'une présentation d'un film suivie d'une découverte des évolutions techniques qui ont permis le passage de l'image fixe à l'image animée. Les enfants appréhendent également, selon le film présenté (*Autour des pionniers de l'animation*, *Les Aventures du prince Ahmed*, *Beetlejuice*) l'histoire du cinéma des premiers temps, les films d'animation. Une animation permet ensuite de découvrir et manipuler différents jouets optiques (lanterne magique, zootrope, théâtre d'ombres...) et les étapes de création d'un thaumatrope. L'atelier « Petits secrets de lanterne magique » créé en 2010 et animé par Anne Gourdet-Marès autour du film *Beetlejuice* de Tim Burton a été programmé dans 13 salles.

Aunay-sur-Odon (Cinéma Paradiso), Condé-sur-Vire (Le Cinéma), Coutances (Le Long court), Douvres-la-Délivrande (Le Foyer), Equeurdreville (Le Palace), Falaise (L'Entracte), Frontignan-la-Peyrade (Cinémistral), La Ferté-Macé (Cinéma Gérard Philipe), Nogent-le-Rotrou (Le Rex), Tinchebray (Salle Augustin Garnier), Usson-en-Forez (Le Quai des Arts), Villedieu-les-Poêles (Le Rex), Vire (Cinéma Le Basselin).

Cet atelier original propose de remonter aux origines du cinéma en retraçant l'histoire de la lanterne magique et de la fantasmagorie. La projection de plaques anciennes vient illustrer les liens qui unissent l'univers de Tim Burton à la fantasmagorie.

Les ateliers Tout Public

Jazz et cinéma

En partenariat avec le Trio Invite (Laurent Marode, Karim Gherbi, Abdeslem Gherbi), l'ADRC propose à des conditions aménagées un concert-conférence « Jazz au cinéma » autour de trois films : *Let's get lost* de Bruce Weber (Le Pacte), *Ascenseur pour l'échafaud* de Louis Malle (Pyramide Distribution) et *Bird* de Clint Eastwood (Les Acacias). Les musiciens interprètent les thèmes et standards en rapport avec le film et reviennent sur sa genèse ainsi que sur l'histoire du jazz et du cinéma. De Charlie Parker à Miles Davis en passant par Chet Baker, le trio revisite leur répertoire avec des invités de renom comme Ronald Baker, David Sauzay, ou encore Larry Browne.

En 2011, le Trio Invite est intervenu à quatre reprises : à Ouistreham (Le Cabieu) sur le film *Bird* (Clint Eastwood), à Callac (Argoat), à Loudéac (Quai des images), à Saint-Brieuc (Club 6 en collaboration avec les Fondus déchaînés) après la présentation du film *Ascenseur pour l'échafaud* (Louis Malle).

4. Service à destination des salles, ... Mise en réseau et Centre-ressources

Interventions en salles

Le repérage d'intervenants (universitaires, rédacteurs ou critiques, membres d'associations...) s'est poursuivi en 2011. Ce repérage a été renforcé grâce à l'envoi régulier d'un questionnaire destiné aux intervenants et précisant leurs domaines de compétence. Une centaine d'intervenants a été repérée depuis la création de la mission. L'ADRC prend en charge leurs frais de déplacement pour les salles programmant les copies de l'Agence. C'est à l'exploitant de s'entendre avec l'intervenant sur le montant des prestations et sur le mode de règlement.

Plusieurs exploitants ont accueilli des intervenants dans leurs salles pour animer des rencontres avec leur public autour des films. Citons, concernant les derniers titres ou cycles proposés :

Le Guépard de Luchino Visconti. Jean-Baptiste Thoret est intervenu à Cancale (Cinéma Duguesclin), Callac (*L'Argoat*) et Loudéac (*Le Quai des Images*).

Mariage à l'italienne et *Le Jardin des Finzi-Contini* de Vittorio De Sica. Christel Taillibert est intervenue au Ciné 102 de Pont-Saint-Esprit.

Cycle Alfred Hitchcock, so british. Serge Chauvin est intervenu à Nogent-le-Rotrou (Cinéma Rex).

Yoyo de Pierre Etaix. Anne-Violaine Houcke est intervenue en région Centre en partenariat avec l'Association des Cinémas du Centre.

Le Fanfaron de Dino Risi. Emmanuel Barnault est intervenu en région Centre en partenariat avec l'Association des Cinémas du Centre.

Mise en réseau

AFCAE

L'Agence poursuit le travail mené avec le groupe Répertoire de l'AFCAE. En 2011, des actions complémentaires ont été menées sur les films suivants :

Deep End : soutien du groupe Répertoire AFCAE (édition de document d'accompagnement) → 1 copie ADRC

La Balade sauvage : soutien du groupe Répertoire AFCAE (édition de document d'accompagnement) → 1 copie ADRC

Bienvenue Mister Chance : soutien du groupe Répertoire AFCAE (édition de document d'accompagnement) → 1 copie ADRC (mise à disposition par le distributeur)

Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon : soutien du groupe Répertoire AFCAE (édition de document d'accompagnement) → 1 copie ADRC

L'ADRC participe également activement aux travaux du groupe tout au long de l'année.

Archives françaises du film du CNC

Le programme *Autour des pionniers de l'animation (Du praxinoscope au cellulo)*, conçu par les Archives Françaises du Film du CNC et l'ADRC poursuit sa vie en salles. Depuis 2009, plus de 70 ciné-concerts ont été proposés par l'Agence à des conditions aménagées. Deux ciné-concerts se sont déroulés en 2011 à Clermont-l'Hérault (cinéma Alain Resnais) et Aubervilliers (Cinéma Le Studio en partenariat avec le Théâtre de la Commune).

Rappelons que ce programme d'une durée d'une heure, spécialement composé pour un public de tous âges et une diffusion en **ciné-concert**, permet de découvrir toutes les richesses de l'animation et des techniques aussi diverses que les papiers découpés, les marionnettes, les sculptures animées, l'animation en volume, outre le classique dessin animé. Parmi les réalisateurs des films présentés figurent par exemple Emile Cohl, Segundo de Chomon, Robert Lortac, Albert Murlan et Marius O'Galop.

Un deuxième volet (*Autour des pionniers de l'animation # 2*) consacré aux films sonores est en cours de réalisation en partenariat avec les Archives françaises du film du CNC et Gaumont. Ce programme sera proposé aux salles courant 2012.

Cinémathèque Française

Les Expositions Stanley Kubrick (23 mars – 31 juillet 2011) et Metropolis (19 octobre 2011 – 29 janvier 2012) ont permis de conforter le partenariat avec la Cinémathèque Française. À l'occasion de la *rétrospective Stanley Kubrick* (Warner Bros), l'ADRC a édité un document d'accompagnement en collaboration avec Positif et la Cinémathèque Française permettant un accès privilégié à l'iconographie et aux ressources (textes, pistes pédagogiques) réalisées. De même, la sortie de la version intégrale de *Metropolis* de Fritz Lang a fait l'objet d'une collaboration permettant l'édition d'un document. Une offre spéciale a permis en outre aux spectateurs des salles partenaires de l'ADRC de bénéficier d'invitations à l'exposition.

Ces partenariats avec les AFF-CNC et la Cinémathèque Française témoignent à la fois de la complémentarité des missions des archives et des salles, mais aussi de l'ouverture de l'ADRC au monde des institutions patrimoniales. L'ADRC joue un rôle concret d'interface, en rendant possibles de véritables passerelles entre les acteurs du secteur.

Association des Distributeurs de Films de Patrimoine (ADFP)

L'Association des Distributeurs de Films de Patrimoine a été créée en 2008 par les distributeurs de films de patrimoine, afin de valoriser leur travail dans le paysage cinématographique français et d'augmenter leur visibilité auprès des professionnels et du public, au moyen de nombreuses actions tout au long de l'année. Elle représente plus de 60 titres réédités et plus de 250.000 entrées en 2011. Les adhérents sont à ce jour : Action-Théâtre du Temple, Carlotta Films, Héliotrope Films, Les Acacias, Les Films de Mon Oncle, Lost Films, Madadayo Films, Solaris Distribution, Tamasa Films.

Ce partenariat ADRC/ADFP a permis le rapprochement des deux associations et a été l'occasion de collaborer à l'organisation de rencontres professionnelles à Toulouse, Arras, Lyon...

Associations Régionales / Ententes de programmation / Circuits itinérants

L'Agence poursuit le développement du travail étroit mis en place avec l'ensemble des associations régionales et ententes de programmation actives sur le secteur du Répertoire, dont : ACAP, ACC, ACOR, ACPA, ACPG, ACREAMP, CLINE.MA.35, Ciné 83, Cinémas 93, Ciné Diffusion, Cinémaginaire, Cinémas du Sud, Cinémas Indépendants de Bourgogne, Cinessonne, Cinéphare, CLAP Poitou-Charentes, De la Suite dans les Images, Écrans VO, Entente de programmation VEO, Entente Saint-Louis, GPCI, GRAC, Graines d'Images, Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche, MACAO, Micromégas, Plan Séquence, Plein Champ, SCALA.

L'Agence travaille également régulièrement avec près de vingt circuits itinérants tels que le Ballad'Image (Angers), Ciné Ligue Nord-Pas-de-Calais (Lille), Ciné Off (Tours), Ciné Passion en Périgord 24, Cinébus (Sillingy), Cinéfol 31 (Toulouse), Cinéma rural itinérant du Cher (Bourges), Cinémaginaire (Latour-de-France), Cinémobiles / Centre Images (Château-Renault), Cinessonne (Ris orangis), Cinéval (Bédarrides), Cinevasion (Blavozy), CRPC (Poitiers), Ecran Village (Vernoux-en-Vivarais), Ecrans Mobiles 25 (Besançon), Ecrans Mobiles 74 (Doussard), Foyer Ruraux, Cinecran 81 (Albi), Les Tourneurs de l'UDMJC 21(Dijon), Sceni Qua Non (Nevers).

Ciné-ma différence

Le département Répertoire de l'ADRC a mis en place un partenariat avec « Ciné-ma différence ». Cette association propose dans plusieurs villes de France des séances de cinéma aménagées pour des personnes souvent exclues des loisirs culturels : personnes avec autisme ou handicaps multiples ou, plus généralement, un handicap avec troubles du comportement associés. Ces séances, ouvertes à tous, ont lieu à une fréquence régulière dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un minimum d'aménagements techniques est apporté, l'essentiel consiste en un accueil par des bénévoles formés. Plus de quinze titres sont proposés aux salles dont trois ciné-concerts : *Le Cameraman* de Buster Keaton, *Les Trois (Més)aventures d'Harold Lloyd* et *Monte-là-dessus* d'Harold Lloyd avec Jacques Cambra (Fos'Note), Christofer Bjürstrom (Marmouzig) et Christian Paboeuf (Il Monstro). La première saison de ciné-concert ADRC / Ciné-ma différence a débuté en 2012.

Prévisionnements

À la suite du bilan de la mission Répertoire réalisé en 2004, l'ADRC organise en régions, à la demande des salles et des associations, des journées de projection et de rencontre sur la diffusion de films du Patrimoine en salles. Ces journées permettent d'informer et de sensibiliser les programmateurs aux différentes approches de programmation des films de Répertoire en salles, et sur l'actualité des actions de l'ADRC.

Zoom Arrière de Toulouse

La Cinémathèque de Toulouse, l'ADRC et l'ACREAMP ont organisé les 16 et 17 février en collaboration avec l'ADFP et l'AFCAE une journée professionnelle dans le cadre de la **5ème édition du Festival Zoom Arrière**. Cinq films ont été présentés en avant-premières de réédition, parfois en séances publiques : *So this is Paris* de Ernst Lubitsch (en ciné-concert) à la Cinémathèque, *Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon* de Elio Petri (Tamasa) au cinéma ABC. Citons également, *La Flûte et le grelot* de Te Wei, Tang Cheng et Wu Qiang (Gebeka), *Mr. Arkadin (dossier secret)* de Orson Welles (Les Acacias), *Bienvenue Mister Chance* de Hal Ashby (Madadyo Films). Ce rendez-vous était aussi l'occasion pour les cinquante professionnels présents (exploitants, distributeurs, responsables d'associations) de s'informer et d'échanger afin d'œuvrer ensemble à la diffusion des films de patrimoine en région Midi-Pyrénées.

Festival International du Film de La Rochelle

Dans le cadre du **39ème Festival International du Film de La Rochelle**, la mission Répertoire a organisé les 6 et 7 juillet deux journées professionnelles, en partenariat avec le festival et l'association CLAP Poitou-Charentes. Sept avant-premières de réédition étaient proposées – *Metropolis* de Fritz Lang en ciné-concert (Mk2), *Si Paris l'avait su* de Terence Fisher (Swashbuckler Films), *Comment voler un million de dollars* de William Wyler (Lost Films), *Chronique d'un été* de Jean Rouch et Edgar Morin (Tamasa), *Portier de nuit* de Liliana Cavani (Le Pacte), *Deep End* de Jerzy Skolimowski (Carlotta Films), *Alice* de Jan Švankmajer (Mission Distribution). Plus de cinquante professionnels ont assisté à ces projections et à la présentation du partenariat ADRC / Ciné-ma différence.

Les Cinglés du cinéma, Argenteuil

Écrans VO, le cinéma Le Figuier Blanc, l'ADRC et l'ADFP ont organisé le 23 septembre, dans le cadre de la **24ème édition des Cinglés du cinéma** d'Argenteuil une journée professionnelle « Patrimoine et Jeune Public » réunissant une quarantaine d'exploitants du département du Val-d'Oise et de la région Ile-de-France. Outre les films présentés en séances scolaires (*Moby Dick* de John Huston, *L'Île au trésor* de Victor Fleming) et un extrait du programme *Autour des pionniers de l'animation # 2*. Une table ronde « **Films de patrimoine : Le travail en direction du jeune public** » a permis de croiser les expériences et d'envisager des projets communs.

Grand Lyon Film Festival

À l'occasion de la **troisième édition du Festival Lumière** (Grand Lyon Film Festival), l'AFCAE, l'ADRC, et l'Institut Lumière ont organisé en collaboration avec l'ADFP et les associations régionales (le GRAC, l'ACRIRA, Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche) deux journées de projections professionnelles à l'Institut Lumière et au Cinéma Comoedia. *Park Row* de Samuel Fuller (Théâtre du Temple), *Portrait d'une enfant déchu* de Jerry Schatzberg (Carlotta Films), *The Plague Dogs* de Martin Rosen (Splendor Films) et *Les Enfants du Paradis* de Marcel Carné (Pathé) y étaient présentés en séance publique. À l'initiative de l'ADRC, Stéphanie Tarot (Pathé) et Christian Lurin (Eclair) sont venus présenter le travail de restauration effectué par les équipes de Pathé et Eclair pour rendre toute sa beauté au chef-d'œuvre de Marcel Carné. Ces rencontres ont rassemblé les 4 et 5 octobre 2011 plus de quarante professionnels.

L'Autre Cinéma, Arras

Dans le cadre de *L'Autre Cinéma*, **12ème Festival International du Film d'Arras**, le service diffusion de l'ADRC et la mission Répertoire ont organisé, en partenariat avec l'association Plan Séquence, la Chambre syndicale des exploitants de cinéma et l'association De la Suite dans les Images, deux journées professionnelles mardi 8 et mercredi 9 novembre au Cinémovida. La sélection de films de patrimoine comprenait : *The Plague Dogs* de Martin Rosen (Splendor Films), *Le Sauvage* de Jean-Paul Rappeneau (Carlotta), et le programme burlesque *Les Folles inventions de M. Bricolo* de Charly Bowers (Tamasa), particulièrement apprécié par les participants.

Le Jour le plus Court

La 1ère édition du Jour le plus Court initiée par le CNC a eu lieu le 21 décembre 2011 dans toute la France. À l'occasion de cette manifestation célébrant le court-métrage, le CNC ouvrait pour la première fois ses portes au grand public et proposait à tous des animations et des projections. Le programme *Autour des pionniers de l'animation (Du praxinoscope au cellulo)* conçu par les Archives Françaises du Film du CNC et l'ADRC était présenté à cette occasion en ciné-concert avec le pianiste Jacques Cambra.

Autres visionnements

En 2011, les projections et présentations professionnelles suivantes se sont déroulées en collaboration avec le service Diffusion de l'ADRC et nos partenaires :

- *Bienvenue Mister Chance* de Hal Ashby a été présenté les 14 et 15 mars au Studio 43 de Dunkerque, en partenariat avec De la Suite dans les Images.
- *So This is Paris* de Ernst Lubitsch a été présenté en ciné-concert avec Jacques Cambra dans le cadre des Journées Répertoire AFCAE qui se sont déroulées les 17 et 18 mars au Cinespace de Beauvais.
- En partenariat avec l'association régionale Cinémas du Sud a été programmé le 25 mars le film *Deep End* de Jerzy Skolimowski au Cinéma Lumière de La Ciotat.
- *Portrait d'une enfant déchu* de Jerry Schatzberg a été projeté dans le cadre du prévisionnement organisé en partenariat avec l'ACRIRA / Les CIB / Le GRAC / Les Ecrans de la Drôme et de l'Ardèche / Plein Champ, au cinéma Les Halles de Charlieu les 1^{er} et 2 septembre.
- *Welcome in Vienna* de Alex Corti (partie I) a été projeté dans le cadre du prévisionnement organisé le 15 septembre au Café des Images à Hérouville-Saint-Clair, en collaboration avec MACAO.
- Le CLAP a présenté le 13 décembre, au Ciné malice de Civray, *Les Folles inventions de M. Bricolo* de Charley Bowers.

La base de données Ciné-Ressource

La mission Répertoire agit comme centre-ressources pour les professionnels et assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, ce qui lui permet de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants droit. Pour rechercher l'ayant droit d'un film, les exploitants peuvent consulter, sur la page Ciné-Ressources (Bibliothèque du Film – Cinémathèque Française) la base de données des films en distribution ADRC. Lorsque le distributeur d'un film a été repéré par l'ADRC, le nom et les coordonnées du distributeur s'affichent. Pour mémoire, cette base de données propose à la fois des informations encyclopédiques et documentaires sur des personnalités du cinéma et les films sortis en salle en France, ainsi que les références du catalogue des collections de la Cinémathèque Française et de ses partenaires : Cinémathèque de Toulouse, Cinémathèque Euro-Régionale – Institut Jean Vigo (Perpignan), Archives audiovisuelles de Monaco, Conservatoire Régional de l'Image (Nancy)...

Rappelons que cette base de données permet de repérer 12.000 titres et leur distributeur. Ce service est également disponible par téléphone auprès de la mission Répertoire.

- ⇒ 23.424 visites ont été enregistrées sur les pages distributeurs,
- ⇒ 22.335 visiteurs distincts,
- ⇒ 49.940 chargements (pages).

La lettre d'information de l'ADRC Répertoire

Cette « newsletter » trimestrielle sur l'actualité du Répertoire en salles (reprises et rééditions des distributeurs) informe les exploitants, de manière plus régulière, des actions et propositions de la mission Répertoire (nouvelles copies, accompagnement...).

Réalisée en HTML, elle est envoyée aux salles de cinéma, distributeurs, associations nationales et régionales, cinémathèques, partenaires et adhérents de l'ADRC. Cette lettre est également consultable en ligne sur le site Internet de l'ADRC.

Le site Internet de l'ADRC

La rubrique *Films du Répertoire* comprend toutes les informations et documents relatifs au travail de l'Agence dans ce secteur. Ces informations sont accessibles sous la forme suivante :

- ...> Présentation du département et services proposés
- ...> Diffusion de copies et accompagnement
- ...> Conditions de circulation
- ...> Cycles et films (toutes les copies ADRC, les cycles, les court et long métrages, le Jeune Public et les ciné-concerts)
- ...> Recherche d'ayants droit et liens utiles (un lien vers *Ciné-Ressources* est accessible via cette page), calendrier des rééditions des distributeurs

De nombreuses informations sont disponibles en téléchargement : les documents d'accompagnement, le Bulletin du Répertoire, la liste des distributeurs et des intervenants repérés par l'ADRC, les modalités de rémunération d'un intervenant...

En tout, 12.000 pages dans la rubrique Répertoire ont été visitées en 2011, soit 21 % des visites des pages du site.

Autres services

D'autres informations ont été communiquées aux exploitants : repérage et proposition d'intervenants (pour accompagner les copies ADRC mais aussi les initiatives locales des salles), mise en relation avec des salles ayant monté des opérations semblables, recherches thématiques, documentation, etc.

5. Annexes

Évolution du nombre de salles par région (2010-2011)

47 nouvelles salles ont fait appel à la mission Répertoire en 2011
dans le cadre de l'activité « Diffusion ».

Régions	Nombre de salles 2000 à 2011	Nouvelles salles en 2011	Salles actives en 2011
Alsace	13	0	7
Aquitaine	80	4	48
Auvergne	18	0	4
Bourgogne	33	1	13
Bretagne	73	2	32
Centre	37	1	25
Champagne-Ardenne	14	0	6
Corse	2	0	-
Franche-Comté	20	7	13
Ile-de-France	118	10	64
Languedoc-Roussillon	29	1	9
Limousin	19	0	10
Lorraine	20	2	8
Midi-Pyrénées	65	0	33
Nord-Pas-de-Calais	35	4	17
Basse-Normandie	32	1	26
Haute-Normandie	17	0	3
Pays-de-la-Loire	43	3	11
Picardie	26	2	11
Poitou-Charentes	46	0	20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	65	5	28
Rhône-Alpes	105	6	72
TOTAL	910	47	460

Localités et salles desservies par l'ADRC Répertoire en 2011

Abbeville, Cinéma Rex	Achères, Cinéma Pandora	Agde, Cinéma Travelling	Agen, Les Montreurs d'Images
Aix-en-Provence, Institut de l'Image	Albi, L'Athanor	Alençon, Les 4 Normandy	Amiens, Le Studio Orson Welles
Angers, Les 400 coups	Angoulême, CNBDI - Salle Le Nemo	Annecy, Cinéma MJC Novel	Annemasse, Ciné Actuel MJC
Antony, Le Select	Argenteuil, Cinéma Jean Gabin	Argenton, Eden Palace	Arras, Cinémovida
Aubenas, Le Navire	Aubervilliers, Le Studio	Auch, Ciné 32 Lafayette	Auchel, Cinéma Louis Aragon
Aunay-sur-Odon, Cinéma Paradiso	Auterive, Cinéma l'Oustal	Auzielle, Studio 7	Avignon, Le Capitole
Bagnolet, Cin'Hoche	Bayonne, L'Atalante	Bazas, Cinéma Vog	Beaurepaire, L'Oron
Beauvais, Cinéma Agnès Varda	Bellac, Le Lux	Belle-Ile-en-Mer, Le Rex	Berck-sur-Mer, Le Familia
Berre l'Etang, Ciné 89	Besançon, Espace Planoise	Bezons, Théâtre Paul Eluard	Biscarosse, Cinéma Le Renoir
Blagnac, Le Rex	Blanquefort, Les Colonnes	Blaye, Cinéma de Blaye	Blois, Les Lobis
Bollène, Cinéma Le Clap	Bourges, Maison de la Culture	Bourgueil, Le Familia	Boussy-Saint-Antoine, Cinéma Buxy
Bray-Dunes, Le FA-MI-LA	Bretenoux, Cinéma Intercommunal Robert Doisneau	Bretigny-sur-Orge, Ciné 220	Brie-Comte-Robert, Les 4 Vents
Brive-la-Gaillarde, Le Rex	Bron, Les Alizes	Bruay-la-Buissière, Cinéma Les Etoiles	Buis les Baronnies, Le Regain
Buzançais, Ciné Off	Cadillac, Le Lux	Caen, Génériques	Caen, Lux 7ème Art
Cahors, Cinéma ABC	Cahors, Le Quercy	Calais, Cinéma L'Alhambra	Callac, Cinéma d'Arcoat
Caluire-et-Cuire, Ciné Caluire	Caluire-et-Cuire, Le Méliès	Camaret-sur-Mer, Rocamadour	Cambrai, Le Palace
Cancalle, Cinéma Duguesclin	Capbreton-sur-Mer, Cinéma Le Rio	Capdenac, L'Atmosphère	Carantec, Cinéma Etoile
Carbon-Blanc, Cinéma Favols	Carcassonne, Cap/Cinéma Odeum	Carmaux, Cinéma LE LIDO	Carpentras, Cinéma Rivoli
Carry le Rouet, Espace Fernandel	Castanet Tolosan, MJC Ciné 113	Casteljaloux, L'Odysée	Castelmaurou, Cinéma Le Méliès
Castillonnes, Ciné 4	Castres, Le Lido	Cesson Sévigné, Le Sévigné	Challans, Le Club
Châlons-en-Champagne, La Comète Scène Nationale	Chalon-sur-Saône, L'Axel	Chambon sur Lignon, Cinémascoop	Champagne-sur-Seine, Cinéma Jean-Gabin
Charlieu, Cinéma Les Halles	Chartres, Les enfants du paradis	Châteaubriant, Atlantic Ciné	Châteaudun, Cinéma Le Dunois
Châteaulin, Cinéma Agora	Châteauneuf la Forêt, Colisée	Château Renard, Cinéma Vox Populi	Château-Renault, Le Balzac
Châteauroux, Apollo Maison de l'Image	Châtelleraut, Cinéma les 400 Coups	Chauffailles, Ciné Action Palace	Chauny, Cinéma Lumière
Chauvigny, Cinéma Rex	Chef Boutonne, Ciné Chef	Chelles, Le Cosmos	Cherbourg, Cinéma Odéon
Chilly Mazarin, Cinéma François Truffaut	Chinon, La Rabelais	Choisy le Roi, Théâtre Paul Eluard	Civray, Ciné-Malice
Clermont, Cinéma Paul Lebrun	Clermont Ferrand, Cinéma Le Rio	Clermont l'Hérault, Cinéma Alain Resnais	Cluny, Ciné Arts
Cluses, Cinétoiles - Cinévallées	Cognac, Le Pathé	Colombes, Les 4 Clubs	Colomiers, Le Central
Compiègne, Les Dianes	Compiègne / Jaux, Ciné Majestic Compiègne	Condé-sur-Vire, Cinéma	Condom, Les Lumières de la Ville
Contis, Le Select	Corbeil Essonnes, Cinéma Arcel	Cosne-sur-Loire, Eden Cinéma	Coulommiers, Cinéma Le Club
Courbevoie, Cinéma Abel Gance	Coutances, Le Long court	Créon, Cinéma Max Linder	Créteil, Cinémas du Palais
Créteil, La Lucarne	Crozon, Cinéma Rex	Cucuron, Cinéma Le Cigalon	Dax, Le Grand-Club
Decazeville, La Strada	Décines-Charpieu, Ciné Toboggan	Die, Le Pestel	Digoïn, Le Majestic
Dijon, L'Eldorado	Dole, Le Studio	Domont, Domont Cinéma	Douai, L'Hippodrome
Douarnenez, Cinéma Le Club	Douchy-les-Mines, Cinéma Jean Renoir	Doussard, Ecran Mobile	Douvres-la-Délivrande, Le Foyer
Dreux, Ciné Centre	Ecully, Cin Ecully	Egletons, L'Esplanade	Embrun, Cinéma Le Roc
Enghien-les-Bains, Centre des Arts	Eprenay, Cinéma Palace	Epinal, Cinéma Palace	Equeurdreville, Le Palace
Erstein, Cinéma Amitié	Etel, Cinéma La Rivière	Excideuil, Mairie	Eymoutiers, Le Jean Gabin

Falaise, L'Entracte	Favernay, Cinéma l'Etoile	Figeac, Charles Boyer	Firminy, Cinéma Théâtre Majestic
Flers, Les Vikings	Fleurance, Cinéma Grand Angle	Fontenay-aux-Roses, Le Scarron	Fontenay-sous-Bois, Le Kosmos
Fos-sur-Mer, Centre Culturel Marcel Pagnol	Fosses, L'Ysieux	Fougères, Le Club	Fourneaux, Embellie Cinéma
Frontignan-La-Peyrade, Cinémistral	Gaillac, Imagin' Cinémas	Gençay, Cinéma de Gençay	Gennevilliers, Cinéma Jean Vigo
Gérardmer, Maison de la Culture et des Loisirs	Gex, Cinéma Le Patio	Gonesse, Cinéma Jacques Prévert	Gourdon, L'Atalante
Gourin, Le Jeanne d'Arc	Grans, Espace Robert Hossein	Grasse, Le Studio	Gravelines, Le Sportica
Gray, Cinémavia	Grenoble, Le Méliès	Groix, Cinéma des Familles	Guéret, Cinéma Le Sénéchal
Guilherand, Cinéma Agora	Gujan-Mestras, Cinéma Gérard Philippe	Gy, Cinéma Rex	Hauteville-sur-Mer, Cinéma de la Plage
Hérouville-Saint-Clair, Le Café des Images	Hirson, Son Hir	Île-Tudy, Le cinéma du Port	Inzinzac-Lochrist, Le Vulcain
Issoudun, Cinémas Les Elysées	Istres, Cinéma Le Coluche	Ivry-sur-Seine, Le Luxy	Jacob-Bellecombette, Univerciné
Jarnac, Salle des Fêtes	Jouy-le-Moutier, Théâtre Saint-Vincent	La Charité-sur-Loire, Odessa cinéma	La Clayette, Cinéma L'Odyssee
La Courneuve, L'Etoile	La Ferté-Bernard, Le Palace	La Ferté-Macé, Cinéma Gérard Philippe	La Garde, Le Rocher
La Réole, Cinéma Rex	La Roche-Chalais, Le Club	La Rochelle, La Coursive	La Roche-sur-Foron, Cinéma Le Parc
La Souterraine, Cinéma Eden	La Valette-du-Var, Cinéma Henri Verneuil	L'Aigle, L'Aiglon	Langeais, Ciné Off
Langogne, Cinéma René Raynal	Langon, Le Florida	Lavelanet, Le Casino	Le Blanc, Cinéma Studio République
Le Blanc-Mesnil, Cinéma Louis Daquin	Le Buisson-de-Cadouin, Cinéma Lux	Le Luc-en-Provence, Cinéma du Soleil	Le Péage-de-Roussillon, Cinéma Le Rex
Le Plessis-Robinson, Centre Culturel Gérard Philippe	Le Theil-sur-Huisne, Cinéma Le Saint-Louis	Lectoure, Le Sénéchal	Léognan, Centre Georges Brassens
Les Ulis, Ciné Jacques Prévert	Lille, Ciné Ligue	Lille, Cinéma Majestic	Lion-sur-Mer, Cinéma Trianon
L'Isle-Jourdain, L'Olympia	Livry-Gargan, Cinéma Yves Montand	Lodève, Cinéma Le Luteva	Longwy, Utopolis
Lorient, Cinéville	Loriol-sur-Drôme, Espace Maison pour tous	Loudéac, Cinéma Quai des Images	Luchon, Rex
Lure, Espace Méliès	Luxeuil-les-Bains, Espace Molière	Lyon, Ciné Duchère	Lyon, Cinéma Bellecombe
Lyon, Le Comoedia	Lyon, Saint-Denis	Machecoul, Le Saint-Honoré	Maisons-Laffitte, L'Atalante
Mamers, Le Rex - Espace Saugona	Marciac, Ciné Jim 32	Marcoussis, Cinéma Atmosphère	Marennes, L'Estran
Marly, Marlymages	Marly-le-Roi, Le Fontenelle	Marmande, Le Piazza	Marne-la-Vallée, La Ferme du Buisson
Martignes, Cinéma Jean Renoir	Marvejols, Cinéma Trianon	Masseube, Syndicat d'initiative	Maubeuge, Ociné
Mayenne, Atmosphères Cinéma	Melle, Le Méliès	Melun, Les Variétés	Méru, Cinéma Domino
Meyzieu, Ciné Meyzieu	Mimizan, Cinéma Le Parnasse	Moëlan-sur-Mer, Le Kerfany	Moirans-en-Montagne, Mairie
Monségur, Eden	Monsempron-Libos, Le Liberty	Mont-Saint-Aignan, L'Ariel	Montargis, Les Ecrans
Montauroux, Foyer rural / Maison pour tous	Montbard, Le Phénix	Montbazou, Cinéma Le Générique	Montbéliard, Cinéma Colisée
Montélimar, Les Templiers	Montgeron, Le Cyrano	Montignac, Cinéma Vox	Montigny-Lès-Cormeilles, Centre Picasso
Montmorillon, Cinéma Le Majestic	Montpon-Ménéstérol, Le Lascaux	Montreuil, Cinéma Georges Méliès	Montreuil-sur-Mer, Cinéma Passerelles
Montrichard, Le Régent	Morcenx, Cinéloisirs	Morlaix, Cinéma La Salamandre	Mornant, Salle Jean Carmet
Mortagne-au-Perche, Ciné Lumière	Morteau, L'Atalante	Mouans-Sartoux, La Strada	Mulhouse, Cinéma Bel air
Muret, Cinéma Mermoz	Mussidan, Ciné Passion	Nantes, Le Cinématographe Ciné Nantes	Nantua, Cinéma Le Club
Nemours, Les Méliès	Nérac Cinéma Le Margot	Nice, Espace Magnan	Nice, Le Mercury
Nîmes, Le Sémaphore	Niort, Le Moulin du Roc	Nogaro, Cinéma de Nogaro	Nogent-le-Rotrou, Sarl Image à l'Appui
Nogent sur seine, Cinéma Les Lumières	Noisy-le-Grand, Le Bijou	Nyons, Cinéma Arlequin	Obernai, Cinéma Adalric
Oloron-Sainte-Marie, Cinéma Luxor	Orange, Le Forum	Orléans, Cinéma Les Carmes	Orly, Centre Culturel Aragon-Triolet
Orsay, Espace Jacques Tati	Ouistreham, Cinéma Le Cabieu	Oyonnax, Centre Culturel Aragon	Ozoir-la-Ferrière, Cinéma Le Pierre Brasseur
Palaiseau, Cinépal'	Pantin, Ciné 104	Parthenay, Cinéma Le Foyer	Pau, Cinéma Le Méliès

Pauillac, L'Eden	Pélussin, Ciné Pilat	Penmarch, Eckmuhl	Périgueux, CAP Cinéma Périgueux
Pessac, Le Jean Eustache	Pierre-Bénite, Maison des Jeunes et de la Culture	Pierrelatte, Le 7ème Art	Plougastel, Cinéma L'Image
Plougonvelin, Le Dauphin	Poitiers, Centre Régional de Promotion du cinéma	Poitiers, Le Dietrich	Pont-Saint-Esprit, Ciné 102
Pont-Sainte-Maxence, Cinéma Palace	Pont-à-Mousson, Les Cinémas d'Ange	Pontivy, Cinéma Rex	Pontonx-sur-Adour, Cinéma Grand Ecran
Port-de-Bouc, Le Méliès	Port-Saint-Louis-du-Rhône, Cinéma Gérard Philippe	Privas, Le Vivarais	Questembert, Cinéma Iris
Quimper, Le Chapeau rouge	Quimperlé, La Bobine	Ramonville, L'Autan	Redon, CINE/MANIVEL
Reims, Cinéma Opéra	Retiers, Resteria	Richelieu, Cinéma Majestic	Rillieux-la-Pape, Ciné-Rillieux
Ris-Orangis, Les Cinoches	Rive-de-Gier, Ciné Chaplin	Roanne, Espace Renoir	Romainville, Le Trianon
Romans-sur-Isère, Ciné Lumière	Romilly-sur-Seine, Eden	Rostrenen, Ciné Breiz	Rouen, Le Melville
Rouen, L'Omnia République	Rumilly, Le Concorde	Saint-Aignan, Cinéma Petit Casino	Saint-André-de-Cubzac, Magic Ciné
Saint-Astier, Ciné Passion en Périgord	Saint-Avoid, Centre Culturel	Saint-Bonnet -e-Château, Cinéma Cinétoiles	Saint-Brévin-les-Pins, Le Cinéjade
Saint-Brieuc, Le Club	Saint-Calais, Zoom	Saint-Chamond, Ciné Lumière	Saint-Claude, La Maison du Peuple
Saint-Claude, Les Ecrans de la Salamandre	Saint-Cloud, Les Trois Pierrots	Saint-Denis, Cinéma L'Ecran	Saint-Die-des-Vosges, Espace Georges Sadoul
Saint-Dizier, Ciné Quai	Saint-Donat-sur-L'herbasse, MJC	Sainte-Foy-lès-Lyon, Maison Jeanne Mourguet	Sainte-Livrade-sur-Lot, L'Utopie
Saintes, Le Gallia	Saint-Etienne, Cinéma Le Méliès	Saint-Etienne, Le France	Saint-Florent-sur-Cher, Cinéma Le Rio
Saint-Flour, La Passerelle- Cinéma Delta	Saint-Galmier, Cinéma Le Colisée	Saint-Gaudens, Le Régent	Saint-Genis-Laval, Espace culturel
Saint-Gratien, Les Toiles	Saint-Herblain, Le Lutetia	Saint-Hilaire-la-Palud, Cinéma Venise Verte	Saint-Honoré-les-Bains, Le Sélect
Saint-Jean-d'Angély, Eden	Saint-Jean-Pied-de-Port, Cinéma Le Vauban	Saint-Jorioz, Ciné Laudon	Saint-Julien-en-Genevois, Le Rouge et Noir
Saint-Junien, Ciné Bourse	Saint-Just-Saint-Rambert, Family Cinéma	Saint-Léonard-de-Noblat, Le Rex	Saint-Lô, Multiplexe Cinemoviking
Saint-Martin-d'Hères, Mon Ciné	Saint-Martin-en-Haut, Cinéma Paradiso	Saint-Médard-en-Jalles, Ciné-Jalles	Saint-Michel-de-Maurienne, Espace culturel Le Savoie
Saint-Michel-sur-Orge, Ciné Carné	Saint-Omer, Ociné	Saint-Ouen, Espace 1789	Saint-Ouen-l'Aumône, L'Utopia
Saint-Palais, Cinéma Saint-Louis	Saint-Pierre-d'Oléron, Cinéma Eldorado	Saint-Pierre-sur-Dives, Le Remy	Saint-Priest, Ciné 89
Saint-Renan, Cinéma Le Bretagne	Saint-Sever, Cinéma Média 7	Saint-Vallier, Ciné Galaure	Saint-Vincent-de-Tyrosse, Association Cinetyr
Samatan, Foyer Rural	Sarlat, Cinéma Rex	Saulieu, Etoile Cinéma	Sceaux, Le Trianon (Le)/Les Gêmeaux
Sées, Cinéma Rex	Sélestat, Le Sélect	Selles-sur-Cher, Le Studio	Semur-en-Auxois, Cinéma L'Etoile
Senlis, Cinéma Jeanne d'Arc	Seynod, Auditorium de Seynod	Sézanne, Le Séz'Art	Sillingy, Ciné Bus
Six-Fours, Alphonse Daudet	Souillac, Cinéma Le Paris	Strasbourg, Cinéma Star	Suresnes, Le Capitole
Tassin-la-Demi-Lune, Cinéma Le Lem	Tence, Le Foyer Cinéma	Terrasson, Ciné Roc	Thann, Relais culturel régional du Thann
Thionville, Scala Cinéma	Thiviers, Cinéma	Thorens-Glières, Le Parnal	Thury-Harcourt, Le Normandy
Tinchebray, Salle Augustin Garnier	Tonneins, Cinéma Rex	Toulon, Cinéma le Royal	Tournus, La Palette
Tours, Ciné Off	Trappes, Cinéma Le Jean Renoir	Tremblay-en-France, Cinéma Jacques Tati	Tulle, Le Palace
Usson-en-Forez, Le Quai des Arts	Vaison-la-Romaine, Florian	Valbonne, Les Visiteurs du Soir	Valence, Cinéma Le Navire
Valence, Lux - Scène Nationale de Valence	Vaux-le-Pénil, La Grange	Vayrac, Foyer Uxello	Vénissieux, Cinéma Gérard Philipe
Vernoux-en-Vivarais, Ecran Village	Versailles, Roxane	Vesoul, Cinéma Le Majestic	Veynes, Cinéma Les Variétés
Vienne, Amphi	Villedieu-les-Poêles, Le Rex	Villeneuve-d'Ascq, Kino-Ciné	Villeneuve-d'Ascq, Le Méliès
Villeurbanne, Le Zola	Villiers-sur-Marne, Le Casino	Vire, Cinéma Le Basselin	Viry-Châtillon, Le Calypso
Vitré, l'Aurore	Vitrolles, Cinéma Les Lumières	Voreppe, Cinéma Art et plaisir	Wittenheim, Cinéma Gérard Philipe

L'accès au film

Tirages et circulations de copies supplémentaires

- 1. Pour l'accès des territoires au cinéma**
- 2. Contextes de l'accessibilité aux films**
- 3. Localités desservies**
- 4. Répartition géographique des copies
par région ADRC**
- 5. Répartition et évolution des tirages selon les
procédures**
- 6. Répartition par nationalité des films**
- 7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le
nombre de copies ADRC tirées par film**
- 8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur
de diffusion des films**
- 9. Art et Essai**
- 10. Répartition par distributeur**
- 11. Répartition des entrées**
- 12. Apports économiques de l'ADRC**

Annexes

1. Pour l'accès des territoires au cinéma

L'ADRC intervient pour la meilleure accessibilité au cinéma sur tout le territoire, à l'exception de Paris (qui constitue le marché directeur principal et prioritaire).

Ses actions concernent (à 97 % environ) les localités et salles qui ne constituent pas les marchés directeurs prioritaires des diffuseurs de films. Et elles concernent essentiellement les domaines définissant la diversité du cinéma : l'Art et Essai, les films peu ou moyennement diffusés, les films européens ou de nationalités autres que nord-américaine.

Enfin, ses interventions concernent un très grand nombre de localités – **1.533 localités différentes au total, dont 1.284 hors points de circuits itinérants** – soit 78 % des communes équipées d'une salle de cinéma, et en outre de très nombreuses autres localités équipées d'un point de circuit itinérant alimenté par des copies ADRC (en 2011, 45 circuits itinérants ont bénéficié de 369 copies ADRC). C'est-à-dire qu'elles bénéficient à l'ensemble de nos concitoyens au-delà des villes les plus importantes.

Ses actions compensent ainsi fondamentalement les concentrations du marché du cinéma sur les films et les localités – salles les plus importantes.

Conformément à ses missions, elle intervient concrètement en faveur de l'aménagement culturel du territoire.

Synthèse

Depuis septembre 1998, l'ADRC gère directement à la demande du CNC l'ensemble des procédures et budgets destinés au tirage de copies supplémentaires visant à améliorer l'accès au film dans les Petites Villes et les Villes Moyennes, ainsi que pour des villes plus importantes dans le domaine de l'Art et Essai.

L'ADRC procède au tirage de copies dans le cadre de trois procédures identifiées :

- **Petites Villes** (villes réalisant moins de 35.000 entrées annuelles) : tirages de copies opérés par l'intermédiaire des correspondants régionaux de l'Agence qui en contrôlent la circulation ;
- **Villes Moyennes** (réalisant de 35.000 à 215.000 entrées annuelles) : tirages contrôlés par l'expertise d'un Comité Technique Professionnel composé à parité d'exploitants, de distributeurs et de producteurs. Les distributeurs doivent mettre en place au moins 80 copies ;
- **Art et Essai** : procédure analogue dans son mode de fonctionnement à celle des Villes Moyennes, mais avec un Comité technique spécifique, les villes bénéficiaires pouvant être de taille plus importante. Les sorties distributeurs peuvent être inférieures à 80 copies.

La répartition des copies tirées en 2011 est la suivante :

Procédure PETITES VILLES	133 titres	1 926 copies
Procédure VILLES MOYENNES	9 titres	144 copies
Procédure ART ET ESSAI	14 titres	137 copies
ENSEMBLE 133 titres 2 207 copies		

Evolutions en 2011

Après le record de fréquentation (depuis 1967) de l'année dernière, 2011 établit à nouveau un record, cette fois depuis 1966, avec 215,6 millions de spectateurs, soit une progression de 4,2 %. S'il y a, comme en 2010, trois films français parmi les dix premiers résultats de l'année, les deux premiers sont en 2011 français, et non plus américains.

Mais comme en 2010, le gain de fréquentation s'est surtout opéré dans cette tête de liste : le gain de fréquentation de 9 millions d'entrées s'est concentré à 80 %, soit environ 7,2 millions, sur ces dix premiers films. Ces dix premiers films représentaient de l'ordre de 26,7 % de la fréquentation annuelle. Parmi eux, un seul était recommandé Art et Essai, représentant un peu plus de 5 % des entrées de ces dix films. En comparaison, la fréquentation des dix premiers films recommandés Art et Essai représentait 8,5 % de la fréquentation annuelle.

Du côté de la distribution, les dix premiers distributeurs concentraient 73,5 % de la fréquentation 2011.

Si quelques films d'auteur ont bien tiré leur épingle du jeu, le constat se fait à nouveau d'une concentration accrue au bénéfice d'un nombre réduit de films dits de divertissement, ainsi qu'à l'avantage des salles les plus importantes se définissant notamment par leur accès prioritaire à tous les films – y compris Art et Essai – qui constituent la performance économique du cinéma. Les dix premiers établissements, soit 0,5 % du parc des salles 2011, ont ainsi concentré 9,4 % de la fréquentation 2011.

Le contraste qui s'accroît des situations économiques entre les acteurs des filières est une donnée structurelle devenue une préoccupation et un débat constants, notamment dans l'exploitation. Le constat en 2010 était particulièrement éloquent : la grande exploitation représentait 14 % des établissements mais concentrait 67 % des entrées et 71 % des recettes ; la moyenne exploitation, représentant 11 % des établissements, n'enregistrait que 18 % des entrées et 17 % des recettes ; et la petite exploitation, soit 75 % des salles, ne réalisait que 15 % des entrées et 12 % des recettes.

L'année 2011 fut aussi une année charnière dans la phase de transition entre la diffusion argentique et la diffusion numérique des films. Tout au long de cette année, la part de diffusion numérique progressa, au bénéfice prioritaire des exploitations les plus importantes, et la part de diffusion argentique diminua, au détriment des salles non intégralement équipées et/ou estimées secondaires, voire inutiles dans les stratégies des diffuseurs.

C'est pourquoi, au cours de 2011, la demande des salles auprès de l'ADRC n'a eu de cesse d'augmenter, essentiellement sur des films Art et Essai décisifs, conséquence directe de la raréfaction des copies argentiques.

En fonction des priorités d'action définies entre le CNC et l'ADRC dans cette phase de transition, délicate pour tous les acteurs ne pouvant dominer leur marché, le CNC a complété le budget copies de l'Agence pour qu'elle puisse assumer cette progression nécessaire de ses interventions.

Ainsi en 2011, ce sont 2.207 copies de 133 films qui ont été mises en circulation par l'ADRC, soit une hausse de 25 % des copies pour 8 % de plus en films. Comme cela est analysé en détail plus loin, ce sont les films de diffusion moyenne, essentiellement recommandés Art et Essai, qui ont constitué cette progression importante.

Afin de mieux évaluer cette évolution dans la diffusion des films, l'ADRC utilise un critère d'analyse supplémentaire, sa part d'intervention argentique, c'est-à-dire la proportion de copies argentiques ADRC en rapport aux copies argentiques distributeur. Elle est de 22,7 % en moyenne sur l'ensemble des films, mais varie de 110 % (!) à moins de 1 % selon les films... Toutes ces variations sont bien sûr explicitées dans ce rapport.

Finissons par préciser que l'intervention numérique de l'Agence, sur laquelle ont travaillé activement les administrateurs et l'équipe de l'ADRC, après en avoir débattu avec ses adhérents et les professionnels depuis deux ans, fait l'objet d'une expertise extérieure demandée par le CNC. L'objectif que nous partageons avec l'ensemble des professionnels concernés est de rendre opérationnelle cette intervention numérique au plus tôt courant 2012, afin que nos actions relatives au meilleur accès des salles à la pluralité des films, mais aussi le meilleur accès de tous ces films aux territoires, bien au-delà de ce que le marché considère comme prioritaire, restent pleinement effectives.

Les interventions ADRC

- **88 %** des films, **83 %** des copies concernaient des **films de diffusion réduite ou moyenne (jusqu'à 300 copies)**.

Dans ces catégories de films, **93 %** des copies pour **91 %** des titres concernaient des films recommandés Art et Essai.

La part des films de diffusion dite large (plus de 300 copies) est donc de **12 %** des films, et **17 %** des copies.

- **84 %** des films, **88 %** des copies concernaient des **films recommandés Art et Essai**.

- **78 %** des films, **83 %** des copies concernaient des **films européens**.

Les films français représentaient **51 %** du total des films en 2011, et **56 %** des copies.

Les films d'autres nationalités qu'européennes ou nord-américaines représentaient **14 %** du total des films, pour **8 %** des copies, ces films étant tous recommandés Art et Essai.

La part des films des **USA** est de **8 %** pour **9 %** des copies, la part de l'Art et Essai y est de **91 %** des titres et **93 %** des copies.

Accès à la diversité

Il faut rappeler tout d'abord que l'ADRC n'intervient qu'en fonction et sur la base des demandes précises des salles, et uniquement si une telle demande est formulée par les salles auprès de l'Agence. La diversification de ses interventions traduit ainsi d'abord l'évolution de la demande de diversification des salles.

L'ADRC joue un rôle important dans cette évolution en permettant, notamment au niveau économique (absence de minimum garanti distributeur sur les copies ADRC), l'accès des salles à une réelle diversité de films, y compris quand ils sont diffusés avec un nombre réduit de copies. Il s'agit là d'une constante dans l'évolution des interventions de l'ADRC depuis près d'une dizaine d'années, mais qui connaît depuis 1999 – année de la mise en place effective de l'internalisation de la fonction de correspondant régional – une accentuation notable.

Ainsi, l'ADRC confirme à la fois son rôle d'intervention correctrice des effets du « marché », et de ressource concrète pour le meilleur accès des salles à la diversité des films qu'elles souhaitent proposer à leurs publics.

Dans un contexte de progression de fréquentation en 2011 de 4,2 %, les interventions de l'ADRC ont globalement augmenté de + 25 % en termes de copies (2.207 contre 1.765 en 2010), pour un nombre de titres lui aussi en augmentation : 133 titres contre 123 en 2010.

L'augmentation la plus forte est observée dans la procédure Villes Moyennes avec + 32 % en copies (144 contre 109 en 2010) pour une progression de 80 % en titres.

Le dispositif destiné aux Petites Villes connaît lui aussi une progression conséquente : de 8 % en titres et surtout 26 % en copies. Le dispositif dit « Art et Essai » diminue en titres, passant de 16 à 14 films mais progresse légèrement en copies de 5 %.

Les interventions de l'ADRC s'établissent très majoritairement, comme les années précédentes, sur les films des diffusions réduite et moyenne. Mais ce sont les interventions sur les films de diffusion moyenne qui constituent en 2011 cette progression des actions de l'ADRC : + 40 % en titres et + 58 % en copies.

Si les films de diffusion large sont équivalents à 2010 (16 films diffusés avec plus de 300 copies), par contre leur part en copies diminue de 20 % (mais la part Art et Essai sur ces films passe de 43 % en 2010 à 62 % en 2011). Les films de diffusion réduite ont bénéficié d'un nombre quasi équivalent de copies – 373 contre 375 en 2010 – mais pour un nombre de titres en baisse de 9 %.

Le poids des films recommandés Art et Essai progresse de 7 titres, soit 84 % des films au lieu de 83 % en 2010, et le nombre de copies progresse de 479 avec une part de 88 % des copies contre 82 % en 2010.

Ainsi, la forte progression des activités de l'ADRC en 2011 s'enregistre sur les films de diffusion moyenne, essentiellement dans le champ de l'Art et Essai.

Concernant les nationalités des films, les films européens dans leur ensemble constituent la majorité des interventions avec 78 % des titres et 83 % des copies, les films français représentant 51 % du total des titres 2011, et 56 % du total des copies.

La part des films dits de nationalités « autres » (qu'européenne ou nord-américaine) est toujours importante dans les actions de l'Agence, bien qu'en légère diminution : 14 % des films pour 8 % des copies. Tous ces films étaient recommandés Art et Essai.

Les films des Etats-Unis représentaient, en 2011, 8 % des films et 9 % des copies, avec une part des films recommandés Art et Essai s'établissant à 91 % des titres et 93 % des copies (avec notamment les films *The Tree of life* Palme d'Or du Festival de Cannes 2011, *Minuit à Paris*, *Drive*, *Somewhere*, *Winter's bone*...). Le seul film américain non recommandé Art et Essai était *127 heures*.

L'importance des actions de l'ADRC pour l'accès des salles à la diversité du cinéma se mesure déjà globalement avec ces données.

Diffusion des films et parc de salles

Afin d'établir la pertinence de ses interventions en réponse aux demandes des salles, l'ADRC réalise chaque année des études portant sur l'évolution du parc de salles et la diffusion des films, en analysant par exemple les plans de diffusion concrets d'un ensemble de films.

Ce travail permanent lui permet – ainsi qu'à ses interlocuteurs institutionnels et professionnels – de saisir pleinement les problèmes évolutifs liés à cet enjeu primordial du meilleur accès des salles à la diversité des films.

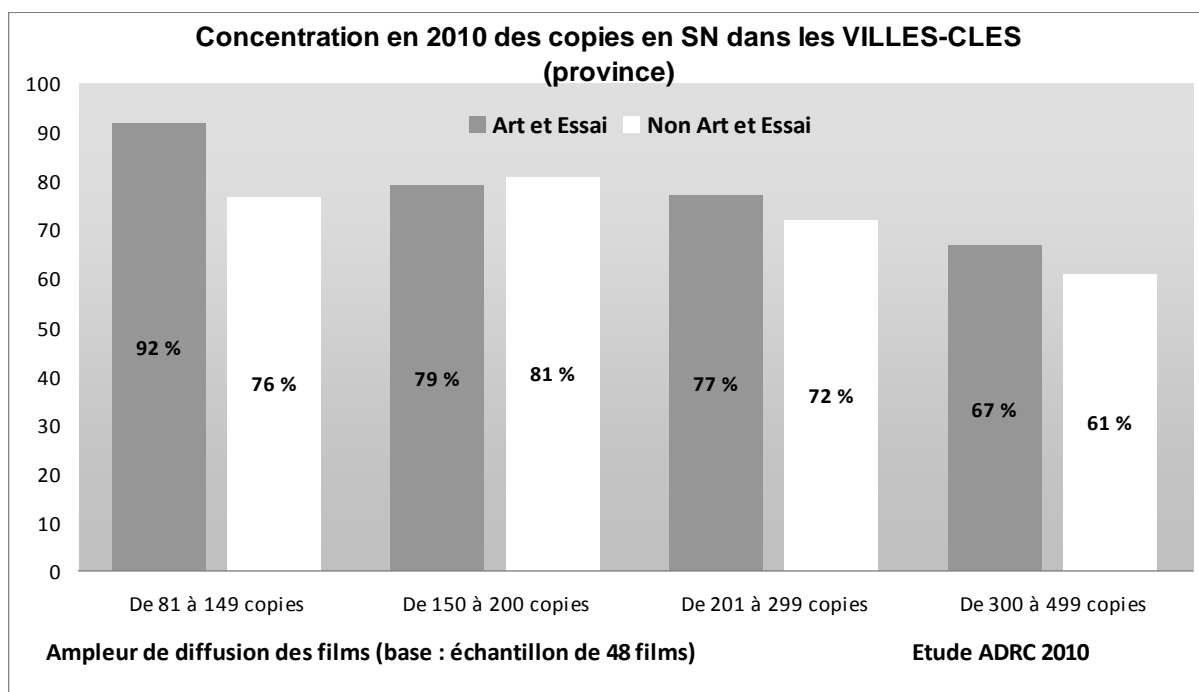
L'ADRC détermine ainsi chaque année la concentration croissante de la diffusion des films au niveau des villes et salles dites « clés » constituant le marché directeur prioritaire qui s'impose aux distributeurs de films.

Ainsi, pour des films sortant dans leur première semaine avec 80 à 300 copies, leur diffusion se concentre, en moyenne, entre 70 % à plus de 90 % sur les villes et salles stratégiquement dominantes. Par exemple, pour un film diffusé avec 200 copies environ, de 140 à 185 copies sont absorbées par ces villes jugées les plus importantes par les distributeurs.

Le parc des zones stratégiques – de l'ordre de 120 à 200 selon les films, soit de l'ordre de 10 % environ des communes équipées d'une salle – étoffé notamment de nombreux multiplexes, réalise fréquemment, par la multiplication des copies sur ces zones ou ces localités, une « surexposition » des films jugés porteurs.

Et cette surexposition se traduit souvent par la fragilisation accrue des films et leur carrière de plus en plus éphémère, diluée entre des écrans nombreux. Et bien évidemment, se réduit ainsi d'autant l'accès de toutes les autres villes et salles qui, pour diverses raisons – et hélas régulièrement en deçà d'un raisonnement économique – sont jugées moins « intéressantes » pour les distributeurs.

Se développent de cette manière des inégalités, des déséquilibres et une hiérarchie préjudiciables à l'accès aux films de très nombreuses villes et salles. Autant d'évolutions qui peuvent être dommageables à l'accès aux films de publics nombreux et variés, forcés de devoir se déplacer – si cela « vaut le coup », et le coût, avec les conséquences culturelles que l'on peut aisément supposer – dans ces zones et lieux où le cinéma se concentre.



Lecture : 92 % en moyenne des copies de films recommandés Art et Essai diffusés entre 81 à 149 copies se concentrent en sortie nationale dans les villes clés.

Etude ADRC sur l'accès aux films

En 2009, en réponse aux préoccupations de l'exploitation sur les conditions dégradées de l'accès aux films des villes moyennes et petites, le CNC a décidé d'étudier plus précisément la question avec les professionnels afin de pouvoir mettre en œuvre des mesures appropriées. Il a par ailleurs rappelé que l'ADRC, selon ses missions, se préoccupait de ces questions et qu'elle serait donc mise à contribution.

Afin d'établir plus précisément le contexte nouveau des difficultés d'accès des salles aux films, le CNC a demandé à l'ADRC d'étendre ses études habituelles sur la diffusion des films.

Ainsi, pour cette étude, l'Agence a défini au moins deux nouveaux domaines d'observation de la diffusion des films en province (hors région parisienne donc) : l'accès aux sorties nationales observé localité par localité, selon l'ampleur de diffusion des films, et le nombre de copies absorbées par les principales villes de province, toujours selon l'ampleur de diffusion des films.

Les méthodes employées reposent sur l'analyse comparée, localité par localité, des plans de diffusion en sortie nationale (première semaine d'exploitation), d'échantillons de films diffusés jusqu'à 499 copies (94,5 % des films sont sortis en 2009 avec moins de 500 copies). Comme pour le repérage des salles et villes clés, la récurrence de la présence dans les plans de diffusion constitue la valeur de l'accès aux films, une présence constante établit la qualité de site clé.

Il a été ainsi vérifié que, quelle que soit l'ampleur de diffusion des films, une hiérarchie rigoureuse de diffusion s'observe privilégiant systématiquement les sites clés, et s'élargissant bien entendu à partir de diffusions supérieures à 300 copies, mais sur un nombre assez restreint de localités autres. Par ailleurs, l'extension globale des plans de diffusion se traduit d'abord par une intensification de la diffusion des films sur les villes clés avec un nombre de copies accru par ville, voire par établissement. Si l'extension de la diffusion d'un film se traduit par l'extension géographique de cette diffusion, elle n'est pas strictement proportionnelle car elle se traduit d'abord par cette intensification de sa diffusion dans les villes et sites clés.

Il n'y a par ailleurs pas de variation notable dans cette hiérarchisation de diffusion, hors cette extension progressive et relative selon l'ampleur de diffusion des films, extension elle-même assez hiérarchisée. Dès lors, le travail par échantillons de plans de diffusion de films est pleinement vérifié comme probant.

Principaux enseignements

L'étude, ville par ville, de la sortie nationale en province de 42 films diffusés en 2009 entre 80 à 499 copies faisait apparaître que 375 localités seulement du parc français de salles (22,6 %) ont été alimentées par ces films, mais avec de fortes variations liées au statut commercial de ces localités pour les distributeurs.

Les sites alimentés se répartissaient en 119 sites (7,2 % du parc national) constituant le **marché dominant constamment alimenté par les distributeurs**, et 256 autres sites de province (soit 15,4 % du parc) irrégulièrement alimentés en sorties nationales. Ainsi, **77,4 % des localités équipées n'accédaient pas aux sorties nationales de films diffusés avec 80 à 499 copies.**

Alimentation en sorties nationales	Total LOCALITES alimentées		MARCHES DOMINANTS		LOCALITES AUTRES	
	Unités urbaines ou localités bénéficiant statistiquement de la plus forte alimentation en films (80-499 copies)					
Par Régions Cinématographiques			Sites		Sites	
	Nb	% du parc régional	Nb	% région	Nb	% région
G R P	119	29,6 %	33	8,2 %	86	21,0 %
EST	28	30,8 %	10	11,0 %	18	19,8 %
NORD	24	41,4 %	12	20,7 %	12	20,7 %
LYON	73	22,0 %	25	7,5 %	48	14,3%
MARSEILLE	61	28,6 %	16	7,5 %	45	21,0 %
BORDEAUX	70	21,0 %	23	6,9 %	47	14,0 %
TOTAL	Nb	% du parc national	Nb	% du parc national	Nb	% du parc national
	375	22,6 %	119	7,2 %	256	15,4 %
Localités non alimentées en sorties nationales :		77,4 %				

Il a été par ailleurs observé de fortes variations régionales dans cet accès aux sorties nationales, le quart nord-est de la France étant systématiquement le moins bien loti dans ce domaine.

Concernant le nombre de copies par métropoles régionales en fonction de l'ampleur de diffusion des films, le maximum observé s'enregistrait dans la moitié sud de la province avec Lyon et Marseille, dont le nombre moyen de copies variait respectivement entre 1,75 copies à 7 copies, et 1 à 5,10 copies selon l'éventail de diffusion qui s'étend de 50 à 499 copies. Pour la moitié septentrionale de la France, les diffusions les plus intensives en copies s'observaient dans l'unité urbaine de Nantes avec une variation s'étendant de 1 à 4,75 copies.

Les détails de cette étude ont été présentés aux professionnels lors d'une réunion au CNC en janvier 2010. La synthèse de cette étude peut être consultée sur le site Internet de l'ADRC (www.adrc-asso.org).

Enjeux des actions de l'ADRC

Créée en 1983 pour répondre notamment à un impératif de meilleur accès des salles aux films, l'ADRC se trouve donc logiquement, du fait de ces évolutions de concentration du marché, de plus en plus sollicitée dans ce domaine.

À lire ou entendre depuis quelques années des commentaires récurrents sur une profusion des films et un excès prétendu de copies, il peut paraître aujourd'hui a priori étonnant que l'ADRC continue à intervenir sur des films diffusés avec plus de 300 copies en France, ce qui pour certains acteurs paraît déjà considérable.

Or, ainsi que nous l'avons vu, en relation avec le renforcement constant du parc de salles des villes clés, cela n'a justement rien d'étonnant.

Pour les salles ne figurant pas dans le marché directeur d'un distributeur sur un film donné, l'accès aux films est toujours un combat et, pour une salle Art et Essai, un combat d'autant plus âpre quand il s'agit d'un film s'inscrivant dans le champ de l'Art et Essai. En effet, nous avons pu statistiquement observer, en étudiant les carrières de divers films, que le film dit « Art et Essai », dans la mesure où il s'espère suffisamment « porteur », fait l'objet de la plus forte pression concurrentielle, l'ensemble des salles des divers types (classées Art et Essai, généralistes ou multiplexes non Art et Essai) réclamant ou exigeant sa programmation.

2. Contextes de l'accessibilité aux films

A. Problématique générale

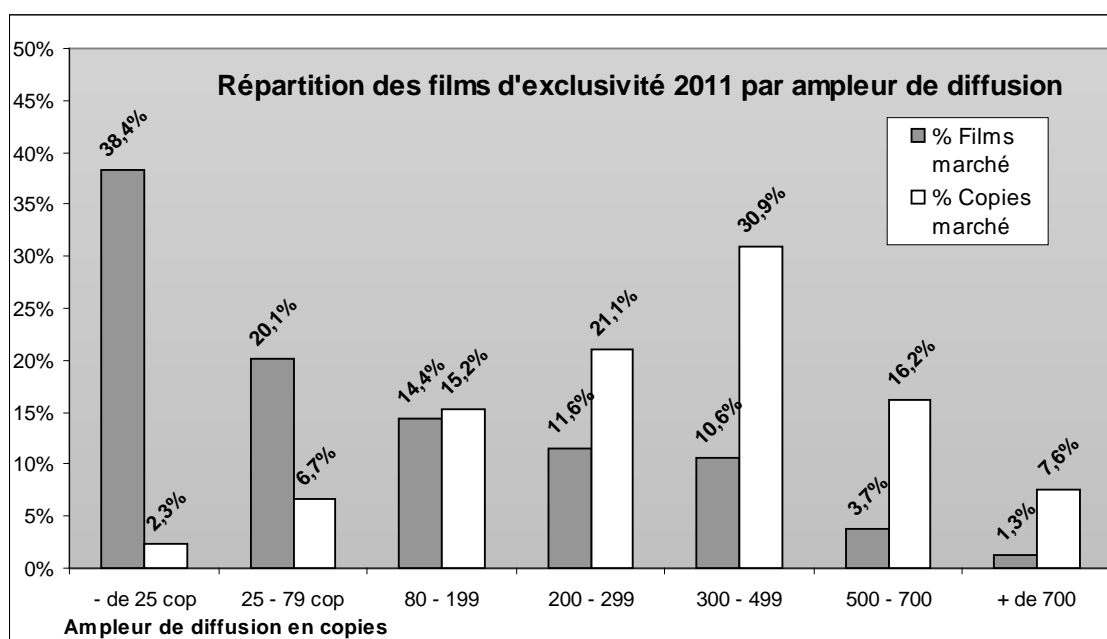
Concentration de la diffusion des films

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, en fonction de l'évolution du parc de salles et des stratégies de diffusion des films, de plus en plus de copies se trouvent absorbées par les villes et salles s'avérant les plus importantes pour les distributeurs, pas uniquement pour leurs performances commerciales potentielles, mais aussi par le poids économique de leurs opérateurs (exploitants ou programmeurs).

Les films diffusés jusqu'à 300 copies voient donc en moyenne entre 70 % à 90 % de ces copies, selon les films et les stratégies de diffusion, être absorbées par ce parc de salles économiquement directeur, c'est-à-dire par 120 à 200 zones stratégiques, soit 10 % environ des communes équipées d'une salle de cinéma. Et cette concentration s'établirait entre 60 % à 70 % pour les films diffusés entre 300 à 499 copies. Ce n'est véritablement qu'à partir de 500 copies diffusées que ce parc directeur peut n'absorber que 50 % des copies environ.

Or, chaque année, de l'ordre de 85 % des films sont diffusés avec moins de 300 copies (en 2011 : 84,5 %) et environ 95 % avec moins de 500 copies (en 2011 : 95,1). Une grande majorité des salles peut ainsi connaître un problème d'accessibilité à une très grande majorité de films.

Au-delà de sa dimension économique, primordiale, le problème est aussi celui de l'accès à la culture de nos concitoyens puisque ces films diffusés avec moins de 500 copies représentent la quasi intégralité de l'offre culturelle diversifiée du cinéma caractérisant la France par rapport à tous les autres pays.



Données ADRC 2011 Lecture : 38,4 % des films d'exclusivité 2011 sont sortis en première semaine avec moins de 25 copies, ces films ont représenté 2,3 % du total des copies diffusées en exclusivité en 2011.

La notion de ville ou salle clé

Les évolutions économiques des industries culturelles n'ont eu de cesse de se traduire par la concentration de leurs canaux et structures de diffusion. Alors que les technologies de production, ainsi que de diffusion, favorisent (tout au moins théoriquement) la diversité d'offres, l'organisation économique de la diffusion des œuvres, par contre, et donc la condition structurelle de leur accessibilité pour les publics, n'a jamais été aussi concentrée entre les mains de quelques opérateurs.

En matière de cinéma, si notre parc de salles comprend toujours près de 2.100 établissements, pour plus de 5.400 écrans, la diffusion des films, elle, se concentre toujours plus au niveau des villes et des salles dont le poids commercial est le plus important (grandes villes, salles dont l'opérateur est économiquement important voire incontournable). Ce parc « directeur » s'est fortement étoffé depuis plus de dix ans par l'implantation de multiplexes qui ont accru d'autant son poids économique, l'exposition des films les plus importants y étant multipliée.

Ce parc s'impose économiquement aux distributeurs, il leur est de plus en plus difficile de refuser d'alimenter des salles dont les parts de marché n'ont cessé de croître.

Or, il faut rappeler que ce caractère d'évidence stratégique, pour nombre de ces salles (par exemple des multiplexes), est loin d'être la conséquence logique d'une performance économique universelle – quels que soient les films qui y sont exploités et les publics a priori concernés. Des études de l'ADRC sur les carrières de films ont notamment montré que les performances économiques des films recommandés Art et Essai sont souvent liées à la nature des salles qui les exploitent.

Au-delà de localités et établissements prédominants en termes de part de marché observable sur l'ensemble des films qui y sont exploités, il découle plutôt pour tous les autres, dont les performances peuvent encore une fois être fort variables selon les films, du poids économique de l'opérateur qui l'exploite ou le programme.

Ainsi le travail d'optimisation de la diffusion d'un film en fonction des caractéristiques propres de ce film est-il fortement relativisé, voire empêché, par une réalité économique lourde qui s'impose à l'ensemble des acteurs et avant tout à ceux qui ne peuvent exercer une maîtrise sur ce marché.

Il y a là, à terme, un véritable enjeu d'accès à une des pratiques culturelles, le cinéma, la plus répandue, et socialement la plus large.

Nous entendons de plus en plus souvent que toutes ces villes et salles jugées plus ou moins accessoires peuvent bien attendre que les films leur arrivent, par ailleurs dans un délai indéterminé. C'est trop vite oublier que les équipements de grande dimension, dont le fondement économique est précisément de concentrer les publics sur une aire géographique étendue et extensible, ont directement une incidence sur la consommation des films, envisagée explicitement comme telle, et donc sur leur mode de diffusion et de réception par les publics. Cette concentration géographique accrue, dans un temps plus réduit et plus concurrentiel, ne peut s'appuyer que sur une intensification marketing défavorable à la diversité du cinéma.

Nous retrouvons ainsi un contexte de hiérarchie de diffusion tel que le cinéma l'a connu dans les années 1970, et qui s'est traduit à terme par la marginalisation économique ou la disparition de nombreuses salles sur le territoire.

B. La diffusion numérique des films

Concentration de la diffusion des films

Cette mutation techno-économique de la diffusion des films était, au moment de son émergence, opportunément présentée par ses opérateurs industriels comme culturellement vertueuse.

En plus de permettre des économies d'échelle (d'autant plus importantes que les territoires à irriguer étaient nombreux, ce qui explique « naturellement » que ses initiateurs étaient les opérateurs du seul cinéma-monde, c'est-à-dire hollywoodiens), la diffusion numérique pouvait réconcilier d'un coup d'un seul le couple tumultueux de la meilleure diffusion du film et de l'accès à la culture cinématographique diversifiée.

Il était ainsi promis, non que l'on raserait tout à fait gratuitement demain, mais, tout de même, que l'accès à la culture, en plus de l'accès aux films les plus rentables, pourrait se réaliser pleinement pour toutes les salles et territoires...

Or, il se constate évidemment que la réalité, pour toutes les salles et localités qui n'ont pas l'avantage de faire partie du marché prioritaire des diffuseurs – soit la majorité du parc en termes quantitatifs – ne s'accorde que rarement à cette promesse (ou pas encore, commentent les plus optimistes).

Pouvait-il en être autrement dans cette industrie culturelle qui, à l'instar de toutes les autres, voit ses fonctionnements de marché se radicaliser, devenir de plus en plus périlleux ?

Non seulement l'accès – éminemment concurrentiel – aux films économiquement majeurs reste pour l'ensemble de ces lieux un combat permanent, et parfois plus difficile qu'auparavant. Mais encore l'accès aux films distinctifs du marché de la culture cinématographique, pour tous ceux qui tiennent à s'en réclamer, demeure lui aussi un combat, encore plus âpre, pour la raison concurrentielle exposée précédemment.

Nombre d'exploitants, notamment des salles classées Art et Essai, ou de villes moyennes, alertent depuis près de deux ans la profession de leurs nouvelles difficultés d'accès aux films.

La transition argentine - numérique

Nul doute que la phase, complexe, dite de transition entre le support argentine et le support numérique, peut expliquer en partie les difficultés nouvelles des exploitants dans leur accès aux films.

C'est pourquoi le CNC a défini avec l'ADRC cette priorité pour l'Agence d'être très réactive en réponse aux besoins évolutifs des salles confrontées aux troubles de fonctionnement actuel du marché, par exemple la raréfaction progressive des copies argentines. Le CNC a ainsi octroyé à l'ADRC, à la fin 2011, des moyens supplémentaires lui permettant de faire face à la progression des demandes d'intervention des salles.

Mais les difficultés des exploitants s'observent également sur des diffusions conséquentes, en grande partie numériques (à près de 80 % ou 90 % numériques), et pour des opérateurs importants disposant donc des moyens leur permettant de mieux assumer économiquement la diffusion de leurs films sur double support.

Les problèmes d'accès aux films se sont aggravés pour nombre de localités et d'exploitants considérés comme secondaires, voire marginaux, selon ce marché concentré de la diffusion des films qui n'envisage de diversité et de pluralité que pour ce qui avantage en priorité ses acteurs principaux.

Alors que ce marché du cinéma en salles ne cesse de continuer à se concentrer (voir par exemple la région parisienne, le premier marché directeur, directement sous les yeux de tous les acteurs économiques du cinéma...), cette question d'une vertu du numérique en matière d'accès à la culture reste bien ouverte.

Au-delà de cette phase de transition, à l'horizon d'une diffusion intégralement numérique où ses acteurs principaux disposeront eux aussi des outils permettant de gérer une souplesse de propositions vers les publics, en plus des outils propres à mieux contrôler la présence de leurs films majeurs, les fonctionnements du marché pourront-ils favoriser la pluralité concurrentielle de ses acteurs, de toutes dimensions, et favoriser leur efficacité économique tout autant que culturelle ?

La diffusion numérique des films, si elle peut effectivement constituer une économie sur la partie édition des coûts de distribution, ne modifie pas les modes fondamentaux de fonctionnement de son marché, et notamment sa concentration en un marché prioritaire qui n'a de cesse de le devenir davantage, en lien avec sa part de marché qui s'accroît, au détriment des autres acteurs.

Ainsi, cet accès amélioré à la diversité des films, tant espéré par la plupart, paraît ne se réaliser en fait que pour quelques-uns...

À ce poids économique largement dominant, se conjugue un rythme accru de l'offre répondant aux stratégies de l'offre qui caractérisent les industries culturelles (intensification, renouvellement, diversification apparente...).

Dès lors, tout travail sur une « profondeur » de diffusion apparaît non seulement comme moins rentable a priori, mais aussi comme un ralentissement s'opposant à la rentabilisation accélérée devenue la norme.

En conséquence de cette surdétermination d'un marché prioritaire, hyper concurrentiel, et dont les coûts d'accès sont, de notoriété publique, importants, l'enjeu économique des marchés dits secondaires peut être crucial pour la viabilité des activités des distributeurs dont le territoire se résume la plupart du temps à la France.

Or, l'accès de l'œuvre à l'ensemble du territoire reste, malgré tout, au cœur de la fonction de distributeur, notamment pour tous ceux pour qui le film est un vecteur culturel tout autant qu'économique.

Cette préoccupation essentielle du plus large accès de l'œuvre est aussi celle de l'ADRC, intervenant pour ainsi dire en parallèle au marché, selon l'intelligence économique, toujours actuelle, qui avait présidé à la création de l'ADRC par le Ministère de la Culture (voir également, plus loin, notre chapitre sur les apports économiques de l'ADRC).

De tous ces films, salles et territoires que le marché établit donc comme secondaires, voire marginaux, l'ADRC se préoccupe donc activement, selon ses missions.

C'est pourquoi, à côté des exploitants qui le demandent instamment, les distributeurs souhaitent aussi que l'ADRC continue, en numérique et non plus seulement avec des copies argentiques, à favoriser l'accès aux films sur le territoire.

Cette intervention numérique de l'ADRC, en plus de son intervention argentique, est en train de se définir avec le CNC et les divers secteurs professionnels concernés, et impliqués, avec l'objectif de devenir opérationnelle au plus tôt en 2012.

C. Part des interventions ADRC dans la diffusion des films

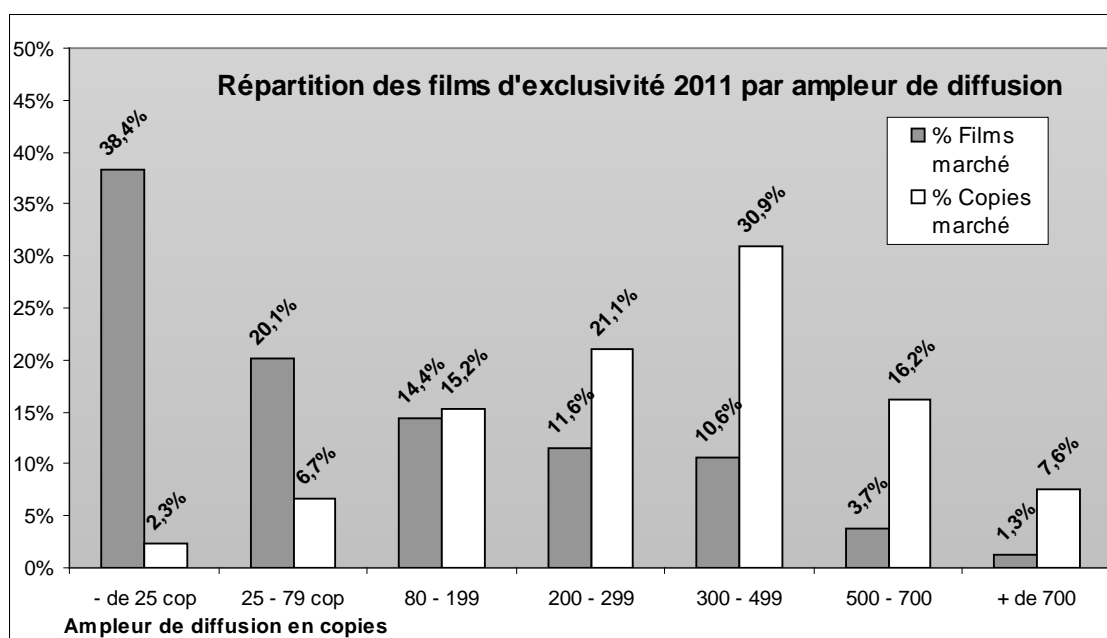
Intervenant en permanence entre les distributeurs et les exploitants afin de répondre aux demandes d'accès aux films de ceux-ci non satisfaites par les distributeurs – échanges parfois conflictuels que l'Agence contribue à résoudre à son niveau – l'ADRC analyse chaque semaine les plans de diffusion réels des films sur lesquels les salles lui demandent d'agir.

Ainsi est repérée concrètement la constitution du marché primaire de chaque film selon les stratégies économiques des distributeurs, celles-ci tenant compte de leurs priorités, impératifs et contraintes qui ont été décrits précédemment.

L'ADRC intervient dès lors, assurée de la pertinence de son action, pour répondre à des demandes légitimes, et assumées, au bénéfice de localités et salles ne bénéficiant pas de cet accès premier du marché par le distributeur.

Ainsi, selon ses missions, sur l'ensemble du territoire, pour l'ensemble des localités que le marché est porté à considérer comme d'un intérêt secondaire ou très relatif, l'ADRC est un opérateur concret et quotidien de l'accessibilité à une des pratiques culturelles les plus répandues et socialement les plus larges.

Rappel : Diffusion des films en 2011



Données ADRC 2011 Lecture : 38,4 % des films d'exclusivité 2011 sont sortis en première semaine avec moins de 25 copies, ces films ont représenté 2,3 % du total des copies diffusées en exclusivité en 2011.

Critères d'analyse – part argentique ADRC

L'ADRC évalue ses interventions annuelles en fonction d'un ensemble de critères. Les uns sont relativement classiques quant à l'appréciation de typologies de films, de salles de cinéma, ou la diffusion des films sur le territoire. D'autres critères sont propres à l'analyse des actions de l'ADRC.

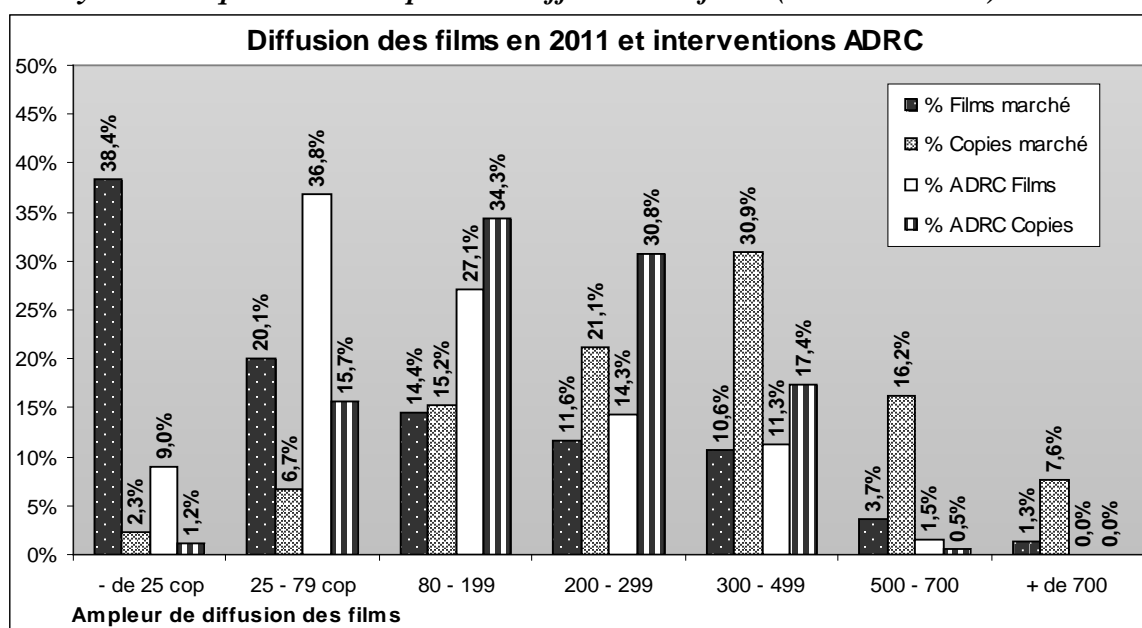
Dans ce domaine, l'Agence a décidé en 2011 d'introduire un nouveau critère : la part argentique ADRC dans la diffusion distributeur. L'année 2011 était au cœur de la période de transition argentique-numérique, voire l'année charnière où le numérique est devenu majoritaire sur la diffusion des films. Tout au long de cette année, la répartition de diffusion selon les deux supports n'a eu de cesse d'évoluer.

Ce processus évolutif a entraîné une progression constante des demandes des exploitants sur l'intervention de l'ADRC, toujours intégralement argentique en 2011, alors que la part de diffusion argentique des distributeurs diminuait au fil des mois.

Nous devons dès lors évaluer également l'importance de l'intervention ADRC film par film selon cette part argentique ADRC en tant que nouveau critère d'une évolution de la diffusion des films.

Interventions ADRC en rapport avec le marché 2011

Analyse statistique selon l'ampleur de diffusion des films (source : ADRC)



Lecture : 20,1 % des films sont sortis en 2011 dans une tranche de diffusion de 25 à 79 copies, et 36,8 % des interventions de l'ADRC en films ont porté sur cette tranche de diffusion ; 6,7 % des copies distributeur concernaient ces films, 15,7 % des copies ADRC 2011 concernaient cette tranche de diffusion.

Les interventions de l'ADRC concernent principalement les **diffusions moyennes et réduites** (jusqu'à 300 copies) et principalement les films diffusés entre 25 à 299 copies qui en représentent 78 %, et 81% des copies, alors que cette tranche de diffusion concernait 46 % de tous les films sortis en 2011 pour 43 % des copies.

Cette tranche de diffusions réduites et moyennes est proprement le cœur de l'action correctrice de l'ADRC par rapport au marché quant à la question essentielle du meilleur accès des salles à la pluralité des films.

Concernant la tranche juste supérieure de diffusion (300 à 499 copies), nous voyons une intervention ADRC sensiblement au même niveau en part de films que le marché l'établit, mais nettement moins importante en copies (17,4 % au lieu de 30,9 %).

Contrairement aux années précédentes, l'ADRC est intervenue dans la tranche des 500 à 700 copies, mais que pour deux films (contre 23 diffusés avec cette ampleur en 2011) et pour 12 copies contre plus de 13.500 environ au total dans cette tranche.

Cela manifeste une des conséquences de la raréfaction des copies argentiques en 2011, des salles isolées, se programmant elles-mêmes éprouvant désormais beaucoup de difficultés à accéder en argentique à ces films économiquement décisifs pour elles.

Pour les films diffusés avec moins de 25 copies en France, à nouveau l'ADRC – comme l'ensemble des acteurs professionnels impliqués sur ces films – est confrontée à des difficultés croissantes, au premier titre desquelles figure une demande des salles qui se rétracte, conséquence directe de leurs difficultés d'accès à des films porteurs ou relativement porteurs.

Ces films dits porteurs, notamment ceux qualifiés de « porteurs Art et Essai », sont l'objet d'une demande concurrentielle maximale, l'ensemble des types d'établissements (Art et Essai bien sûr, mais aussi multiplexes et salles non classées Art et Essai) s'attachant à les obtenir en exploitation.

Ceci explique les difficultés récurrentes en termes de concurrence des salles classées Art et Essai et cela situe l'enjeu décisif de leur meilleur accès à ces films quant au maintien de la diversité du cinéma dans sa diffusion et son offre auprès des publics.

Elles ne peuvent en effet, à l'évidence, continuer à proposer à leurs publics des cinématographies plus exigeantes ou d'économies plus fragiles et de diffusion réduite, qu'à la condition d'accéder à des films d'envergure commerciale plus large garantissant notamment leur viabilité économique et permettant leur politique de propositions culturelles en regard de la diversité de leurs publics.

En 2011, les interventions de l'ADRC ont donc concerné à 87,2 % des films diffusés jusqu'à 299 copies, et 82 % des copies ADRC 2011 ont circulé pour répondre aux demandes des salles sur ces films.

Si l'on considère la part globale que représentent les copies ADRC dans la diffusion des films d'exclusivité en 2011 en première semaine, celle-ci s'établit à **11,8 %**, quel que soit le support, argentique ou numérique. Mais nous verrons ci-après que cette part varie selon les typologies de films et de diffusion.

Si l'on considère par ailleurs la part globale d'intervention argentique ADRC, elle est de **22,7 %**, soit pas loin du double. Et nous verrons également qu'elle est éminemment variable selon les films et les diffusions.

Les interventions ADRC 2011

- **88 %** des films, **83 %** des copies concernaient des **films de diffusion réduite ou moyenne (jusqu'à 300 copies)**.

Dans ces catégories de films, **93 %** des copies pour **91 %** des titres concernaient des films recommandés Art et Essai.

La part des films de diffusion dite large (plus de 300 copies) est donc de **12 %** des films, et **17 %** des copies.

- **84 %** des films, **88 %** des copies concernaient des **films recommandés Art et Essai**.

- **78 %** des films, **83 %** des copies concernaient des **films européens**.

Les films français représentaient **51 %** du total des films en 2011, et **56 %** des copies.

Les films d'autres nationalités qu'européennes ou nord-américaines représentaient **14 %** du total des films, pour **8 %** des copies, ces films étant tous recommandés Art et Essai.

La part des films des **USA** est de **8 %** pour **9 %** des copies, la part de l'Art et Essai y est de **91 %** des titres et **93 %** des copies.

Poids des interventions ADRC et part argentine

Mises en rapport avec le nombre des copies mises en place par les distributeurs sur les films ayant bénéficié en 2011 de tirages complémentaires de l'Agence, les copies ADRC représentaient en moyenne générale **11,8 %** de ce total des copies distributeurs.

Pour la part argentine ADRC, elle s'établit globalement à **22,7 %**.

Ce poids des copies ADRC dans la diffusion des films 2011 peut être analysé selon :

▪ <u>L'ampleur de diffusion des films</u>	Tous supports	Argentine
Films de diffusion large (plus de 300 copies) :	6 %	14 %
Films de diffusion moyenne (80-300 copies) :	14,5 %	28 %
Films de diffusion réduite (moins de 80 copies) :	15,3 %	20,3 %
▪ <u>Le dispositif d'intervention</u>		
Dispositif dit « Petites Villes » :	11,8 %	22,7 %
Dispositif dit « Villes Moyennes » :	23,6 %	50,3 %
Pour celui dit « Art et Essai » :	31,3 %	56 %
▪ <u>La recommandation Art et Essai des films</u>		
Films recommandés Art et Essai :	15,3 %	28,8 %
Films non recommandés :	4,5 %	9,1 %

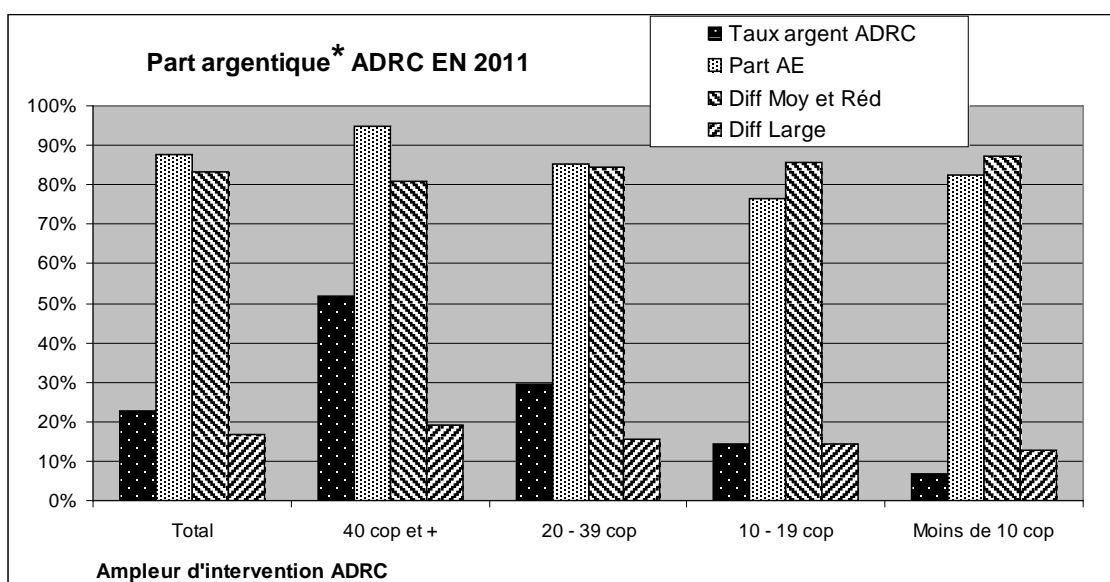
▪ <u>La nationalité des films</u>	Tous supports	Argentique
Films français :	10 %	20,6 %
Autres films européens :	17,9 %	29,2 %
USA :	10,6 %	20,9 %
« autres » nationalités :	15,9 %	24,8 %

▪ <u>Interventions les plus importantes (au moins 40 copies ADRC – 15 films)</u>		
Poids moyen des interventions :	25,9 %	51,9 %
Films recommandés Art et Essai :	26,5 %	52,9 %
Films non recommandés :	18,7 %	39,4 %

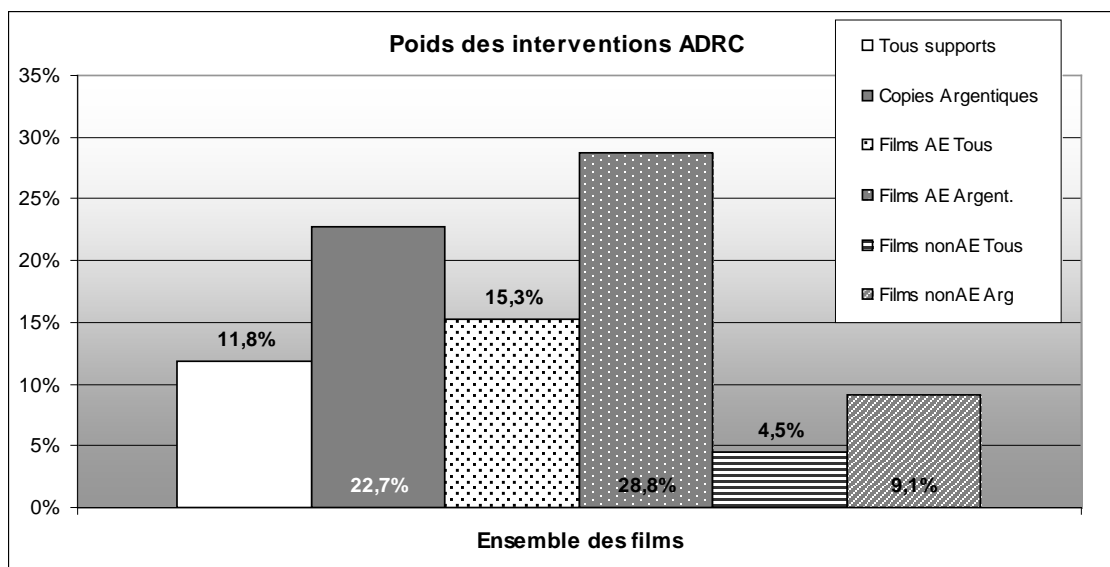
Concernant ces interventions ADRC les plus importantes (au moins 40 copies ADRC), soit 15 films en 2011, 93 % des titres et 95 % des copies concernaient des films recommandés Art et Essai.

Part argentique ADRC

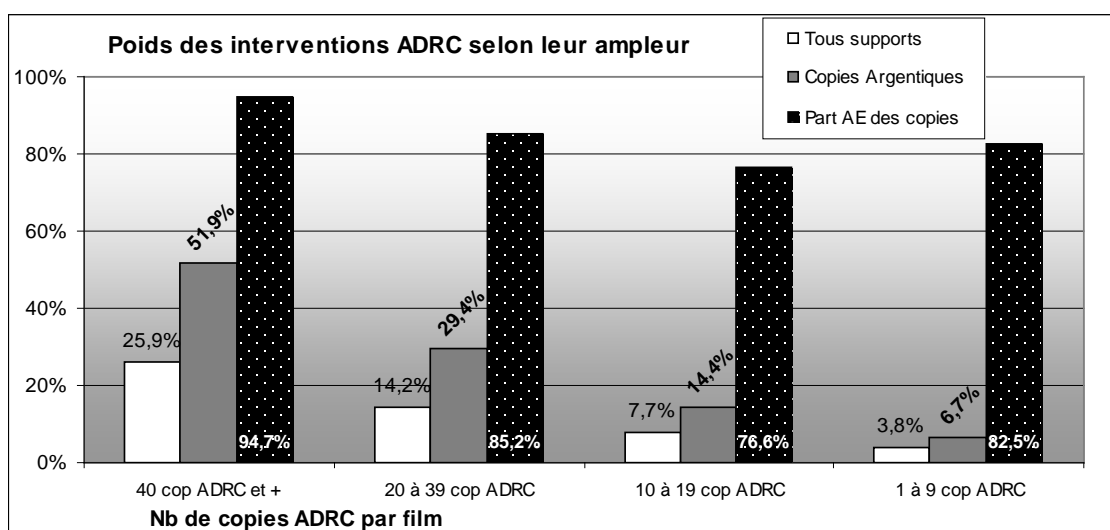
	Taux argentique ADRC	Part AE	Diff. Moy et Réd	Diff. Large
Total	22,7%	87,7%	83,4%	16,6%
40 cop. et plus	51,9%	94,7%	80,9%	19,1%
20 - 39 cop.	29,4%	85,2%	84,6%	15,4%
10 - 19 cop.	14,4%	76,6%	85,6%	14,4%
Moins de 10 cop.	6,7%	82,6%	87,3%	12,7%



Nous voyons ainsi très clairement que plus l'intervention ADRC a été importante, plus le taux de films recommandé Art et Essai l'était, ainsi que le taux argentique. Par ailleurs, ces interventions concernaient très majoritairement les diffusions moyennes et réduites.



Nous voyons la proportionnalité de la part argentine en rapport à la recommandation Art et Essai des films, ainsi que l'importance des interventions ADRC en fonction de cette typologie Art et Essai des films.



Les interventions ADRC les plus importantes (40 copies et plus) ont porté en 2011 à 93 % sur des films recommandés Art et Essai.

La part argentine ADRC était d'autant plus importante que l'intervention l'était elle-même, de même que la part Art et Essai (copies), avec cependant une remontée sur la tranche d'intervention la plus réduite (82,6 % contre 76,6 % pour la tranche de 10 à 19 copies ADRC).

D. Durée de circulation des copies ADRC

Le critère de durée des circulations ADRC est l'un des critères essentiels pour l'Agence. En effet, selon ses missions d'origine, les copies ADRC doivent permettre de faire bénéficier le plus grand nombre de salles d'un accès à un film précis, dès lors qu'un support ADRC de ce film est mis en place. Cela est d'ailleurs opérant qu'il s'agisse d'un film d'exclusivité comme d'un film dit de « Patrimoine ».

Ainsi, les copies ADRC sont mises en place pour répondre aux demandes des salles connaissant des difficultés d'accès aux films. Elles doivent circuler le plus possible entre les salles pour accroître cet accès pour le plus grand nombre de salles.

Pour les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai, ces durées de circulation sont établies de manière minimale à 8 semaines pendant lesquelles le distributeur, qui est responsable de la circulation de ces copies ADRC, doit effectivement répondre aux demandes de programmation des salles et rend des comptes à l'ADRC sur la base de ces huit semaines pour chaque copie. Mais ces copies peuvent circuler plus longtemps, le distributeur ne rendant des comptes que sur la base de ces huit semaines.

Les circulations de copies du dispositif Petites Villes sont établies sur une base minimale de 6 à 7 semaines à terme, soit un nombre équivalent de localités demanderesse dans la même aire géographique (la copie change de localité chaque semaine). Pour ce dispositif, ce sont les correspondants régionaux de l'ADRC qui mettent en place, sous forme de circulation, les demandes d'accès des salles qui apparaissent sur un film et qui ne sont pas satisfaites par le distributeur. Selon la progression de cette demande, et de la vie du film, ces circulations peuvent ainsi s'étendre dans le temps.

Sur les films de diffusion réduite, la décision de mise en circulation peut parfois s'opérer à un moment où le film est encore en train de constituer sa notoriété auprès des exploitants, notamment dans des régions plus difficiles pour l'Art et Essai. Dans ce dernier cas, il peut se produire qu'une circulation soit plus courte que 7 semaines afin de permettre la diffusion d'un film sur tout un territoire.

Ainsi, le critère de la durée de circulation n'est établi que sur les copies du dispositif Petites Villes afin de mieux apprécier cette variation de durée selon les films et les régions concernées.

En 2011, la durée moyenne de circulation des copies dites Petites Villes a été de 7,14 semaines, soit une durée moyenne très légèrement inférieure à celle de 2010 (7,38), mais toujours dans la fourchette haute permettant le déclenchement d'une copie : 6 à 7 semaines.

Nombre de semaines de circulation selon les films :

<u>Moins de 6 semaines</u>	<u>6 à 7 semaines</u>	<u>8 semaines et plus</u>
7 % des films	59 %	34 %

93 % des films ayant bénéficié d'une intervention ADRC en 2011 ont connu une moyenne de circulation ADRC de 6 semaines ou plus.

Ainsi, d'après ce critère essentiel quant à l'appréciation de sa mission relative au meilleur accès des salles aux films, cette donnée des actions ADRC est importante à plus d'un titre.

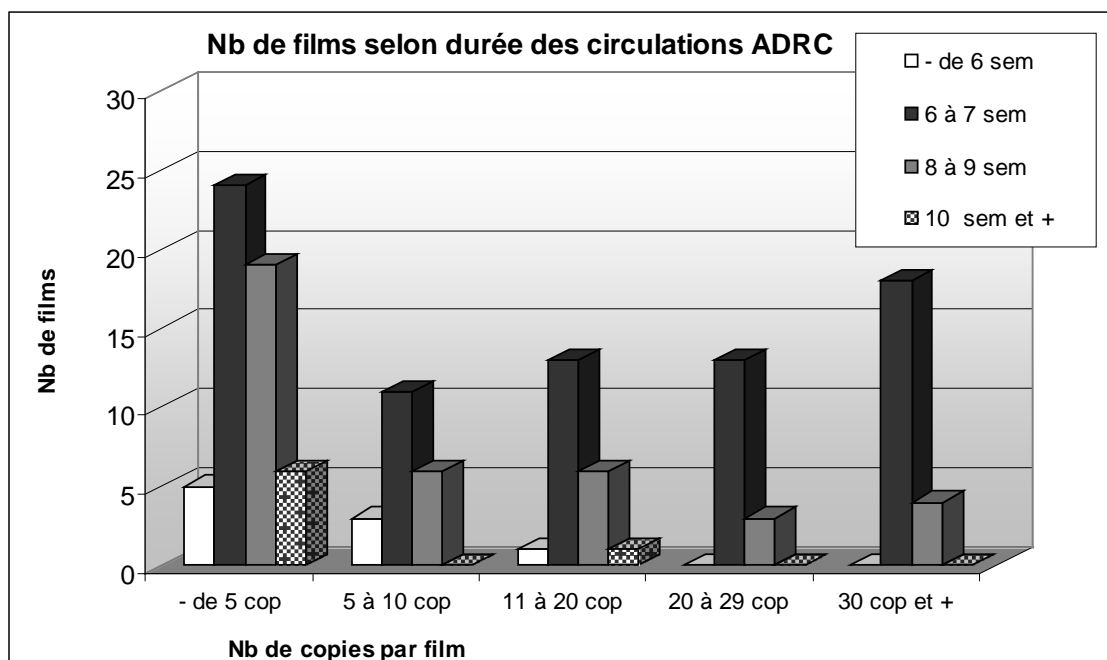
Tout d'abord elle montre la pertinence de cette action, les copies ADRC étant bien mises en place pour alimenter le plus grand nombre possible de localités et salles n'accédant pas, ou mal, aux films qu'elles souhaitent proposer à leurs publics.

Cette pertinence se vérifie toujours malgré l'accélération de la vie des films, cette érosion accrue de leur carrière en salles, qu'entretient, entre autres, la diffusion plus large et plus intensive sur les villes importantes, et parfois quelques villes moyennes.

À l'inverse donc, l'ADRC se consacre à étaler dans le temps la diffusion des films, l'exploitant ayant l'avantage, non de la rapidité maximale (qui ne s'avère bénéfique qu'à une minorité de films dans l'année), mais de la certitude d'une date de programmation lui permettant de préparer et gérer son travail.

Enfin, cette pertinence se maintient alors que depuis l'année 2010 l'ADRC a assoupli ses possibilités d'intervention du dispositif dit Petites Villes, en accord avec le CNC et la profession, pour mieux répondre aux difficultés d'accès des villes moyennes, notamment sur l'Art et Essai (voir le rapport d'activité ADRC de l'année 2010).

Répartition des films ayant bénéficié en 2011 d'une intervention ADRC Petites Villes, selon la durée moyenne de la circulation ADRC et le nombre de copies ADRC mises en place sur le film.



3. Localités desservies

Les trois dispositifs d'intervention de l'ADRC pour l'accès aux films ont permis de desservir en 2011 :

1.533 localités différentes au total, dont 1.284 hors points de circuits itinérants, soit 78 % des communes équipées d'une salle de cinéma (hors circuits itinérants).

Le dispositif dit « Petites Villes » en a alimenté **1.396 (249 en circuits itinérants)**.

Les dispositifs « Villes Moyennes » et « Art et Essai » ont alimenté **688 localités**.

Et **551** localités ont bénéficié à la fois de copies « Petites Villes » et de copies « Villes Moyennes » ou « Art et Essai ».

Près de **97 %** de ces localités ne sont pas des villes clés, c'est-à-dire des villes commercialement dominantes, jugées par les distributeurs, pour des raisons diverses (dont le poids économique de leur programmeur ou exploitant), comme commercialement incontournables.

Dispositif Petites Villes

- a) Sur l'année 2011 les copies tirées par l'Agence selon la procédure **Petites Villes** ont été programmées dans :

1.396 localités.

La liste des localités ayant bénéficié de ces copies figure en annexe.

Les copies ADRC ont circulé également dans 249 points de projection environ de 45 circuits itinérants ayant bénéficié de 369 copies au total.

- b) Le nombre de copies varie selon les salles, les cinémas de petites agglomérations et de banlieues qui présentent à leur public les programmes les plus diversifiés étant ceux qui bénéficient du plus grand nombre de copies ADRC :

25 copies et plus	183
15 à 24 copies	232
10 à 14 copies	168
5 à 9 copies	358
moins de 5 copies	455

En comparaison avec les données 2010, le nombre de salles bénéficiant de moins de 5 copies et de 10 à 14 copies diminue. Au contraire, il augmente fortement de 32 % pour les catégories de 5 à 9 copies, de 73 % pour les localités bénéficiant de plus de 25 copies, et de 20% pour les 15 à 24 copies.

Dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai

Les copies tirées en 2011 selon les procédures Villes Moyennes et Art et Essai ont été programmées dans :

688 localités différentes *

420 localités ont été desservies au total par les copies destinées aux Villes Moyennes, et 477 localités l'ont été avec les copies du dispositif dit Art et Essai.

* un établissement peut obtenir des copies des deux dispositifs

Les circuits itinérants ont également bénéficié de copies des dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai en fin de circulation (les copies attribuées dans ces dispositifs doivent circuler pendant au moins 8 semaines).

La répartition du nombre de copies par localité est la suivante :

	Villes Moyennes	Art et Essai
plus de 10 copies	0	0
de 5 à 9 copies	8	13
de 2 à 4 copies	119	152
1 copie	293	312

Lecture : 119 localités ont bénéficié en 2011 de 2 à 4 copies ADRC au titre du dispositif Villes Moyennes.

De 2010 à 2011, le nombre de localités ayant bénéficié de 5 à 9 copies Villes Moyennes est passé de 0 à 8 localités et de 8 à 13 en Art et Essai. Les localités ayant obtenu de 2 à 4 copies Villes Moyennes étaient 54 en 2010 et 119 en 2011 et de 2 à 4 copies Art et Essai 119 en 2010 et 152 en 2011.

Si le nombre de localités ayant bénéficié d'une copie Villes Moyennes est stable, en ce qui concerne les copies Art et Essai il augmente de 259 localités à 312.

4. Répartition géographique des copies par région ADRC (copies Petites Villes)

Tableau comparatif 2010 / 2011

Rappel totaux Petites Villes 2011 :

1.926 copies – 133 titres. [En 2010 : 1.525 copies – 123 titres.]

Régions	Etablissements %		Copies %		Nb total copies		Nb total titres	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Sud-Ouest	24,1	24,8	19,9	18,2	303	350	84	95
Grand-Ouest	17,8	17,9	20,2	19,2	308	371	71	86
Auvergne- Rhône-Alpes- Bourgogne	17,2	16,3	17,9	22,0	273	424	74	89
Méditerranée	11,9	12,2	12,1	12,9	185	249	69	76
Périphérie de Paris	10,8	10,4	10,8	10,0	165	192	78	82
Est Nord-Picardie	13,6	14,1	14,8	13,6	226	261	64	81
Centre	3,9	3,6	3,9	3,7	60	71	37	47
Réunion (La)	0,8	0,7	0,3	0,4	5	8	5	8

Chaque région fait l'objet d'un commentaire sur son évolution de 2010 à 2011 dans les pages suivantes.

L'augmentation du nombre de copies et de titres Petites Villes s'observe dans toutes les régions. Elle est très importante, supérieure à la moyenne nationale de 26 %, pour les régions Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne (+ 55 %) et Méditerranée (+ 34 %).

Les copies ADRC (369) ont aussi alimenté 45 circuits itinérants dans six « régions ADRC » : Sud-Ouest, Grand-Ouest, régions de Lyon, de Marseille, Est-Nord et Centre.

La Région Rhône-Alpes, Auvergne, Franche-Comté, Bourgogne en 2011

La région : les 8 départements de Rhône-Alpes, 4 de l'Auvergne, 3 de Bourgogne et 3 de Franche-Comté

Nombre d'établissements desservis en 2011 : 194

Nombre de films : 89

Nombre de copies : 424

Soit une moyenne de 4,7 copies par film, représentant 66,1 % des titres ADRC et 22 % des copies ADRC France (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

L'année 2011 a connu une très forte progression de l'intervention de l'Agence dans la Région de Lyon : nous avons tiré 424 copies ADRC Petites Villes en 2011 contre 273 en 2010, soit une progression de 55 % des tirages de copies (sur 89 titres, soit 15 de plus que l'an dernier, une augmentation supérieure à la moyenne nationale). En comparaison, la progression globale du tirage sur l'ensemble du territoire n'a été « que » de 26,4 %. Ainsi, alors que l'année dernière les tirages de la région de Lyon représentaient 17,9 % des copies Petites Villes, ils ont représenté 22,1 % des retirages en 2011 (contre 18 à 19 % chaque année depuis 2007).

La part des interventions sur les films recommandés Art et Essai est en légère augmentation, tant sur les titres que sur le nombre de copies : 77 films cette année contre 64 en 2010 pour 378 copies cette année et 235 en 2010. La proportion des tirages Art et Essai passant de 86,1 % à 88,9 % cette année. Les 47 copies non Art et Essai tirées concernent des films essentiellement français à fort potentiel commercial en province : *La Conquête* (9 copies), *La Délicatesse*, *Mon père est femme de ménage*, *Ma part du gâteau* (5 copies chacun), ou encore *La Fille du puisatier*, *Le Fils à Jo* ou *Tu seras mon fils*.

En ce qui concerne les nationalités, les films européens ont représenté 78 titres dont 53 français, pour 362 copies, soit 85,2 % des tirages de la région : c'est une très légère baisse par rapport à l'an dernier (87 %). Les interventions ont baissé globalement sur les films français qui représentent 61 % des tirages de copies cette année contre 74 % l'an dernier, révélant ainsi une forte hausse des tirages sur les films européens non français : 23,8 % des copies contre 12,8 % l'an dernier. La part des films américains augmente de 3,7 % à 7,5 % et de 10 copies à 32.

Ces mouvements s'expliquent de plusieurs façons. D'abord nous retrouvons des proportions de tirages par nationalités qui sont proches de celles de l'année 2009. Mais surtout, l'an 2010 avait vu une offre très forte de films français Art et Essai et/ou porteurs (*Des hommes et des Dieux*, *Potiche*, *La Tête en friche*, *L'Arnacœur...*), qui avaient fait « exploser » les tirages de films français. À l'inverse, cette année, l'offre de films européens était forte, comme avec *Habemus Papam* (14 copies tirées), *Le Discours d'un Roi* (12 copies), *La Piel que habito* (12 copies), *Melancholia* ou *Le Gamin au vélo* (10 copies chacun) par exemple.

Quant aux films américains, leur part est plus importante en raison de l'importance de *The Tree of life* (10 copies), de *Minuit à Paris* (10 copies) et de *Drive* (5 copies). Remarquons également la forte progression du nombre de copies de films issus du Moyen-Orient (passant de 5 copies sur 3 titres l'an dernier à 13 copies sur 2 titres cette année), due aux 12 copies tirées sur le succès iranien *Une séparation*.

Sur les ampleurs de diffusion des films sur lesquels nous sommes intervenus dans la région, voici quelques remarques : relative stabilité des diffusions Très Réduites (de 1 à 20 copies France) avec 4 copies pour 4 titres (dont 2 films Jeune Public), soit le même nombre que l'an dernier (mais avec une chute par rapport au volume global d'intervention : moins de 1 % cette année, contre 1,5 % l'an dernier).

Mais le plus remarquable est un double mouvement de très forte augmentation des films à diffusion moyenne (80 à 300 copies France), avec une baisse des films à diffusion large et à diffusion réduite. En effet, alors que les copies de films à diffusion moyenne sont passées de 56,4 % à 71,3 % des tirages, les films à diffusion réduite sont passés de 18,3 % à 13,6 % et les films à diffusion large de 23,8 % à 12,9 % des copies de la région de Lyon.

C'est à ce niveau des diffusions moyennes que l'essentiel des copies supplémentaires a été tiré cette année 2011. Pour 153 copies de plus mises en circulation dans la région, il y en avait 149 sur ces films-ci : 72 de plus sur les diffusions comprises entre 80 et 199 copies en nationale et 77 sur celles comprises entre 200 et 300 copies. Le niveau d'intervention a donc doublé de 154 à 303 copies sur ce créneau. Cette augmentation a concerné des films aussi variés que *La Guerre est déclarée* (14 copies), *Poupoupidou* (10 copies), *Pina* (2 copies) ou *A dangerous method* (4 copies). L'accès aux films à diffusion moyenne, de plus en plus complexe en raison de la grande diminution des copies 35 mm chez les distributeurs, est la raison principale de cette augmentation record.

Pour autant, ces variations plus ou moins fortes sur les tirages de films, tant du point de vue de la nationalité, que du point de vue des ampleurs de diffusion, restent très proches des variations constatées au niveau national. L'écart entre les interventions nationales et les interventions dans la région de Lyon est très faible dans quasiment tous les domaines, variant de 1 à 2 points seulement.

Enfin, il convient de saluer l'excellent travail en réseau réalisé sur ce territoire par les différentes associations régionales ou départementales : l'ACRIRA, les CIB, les Ecrans, le GRAC et Plein Champ. Leur activité de visionnement, mise en réseau et de mise en place de circulations est très précieuse pour les salles, et parfaitement complémentaire avec le travail de l'Agence.

Par ailleurs, il convient de souligner que *Les Rencontres de Charlieu*, créées il y a de nombreuses années et organisées, cette année encore, avec les partenaires régionaux cités ci-dessus, ainsi que L'association *Au Fil du Temps* du Cinéma de Charlieu, l'AFCAE et le GNCR, ont rencontré une nouvelle fois un vif succès.

Avec plus de 130 personnes présentes, représentant plus d'une cinquantaine d'établissements ou institutions, nous avons pu découvrir 15 films d'horizons, de genres et de nationalités différents. Mais surtout, parmi les 15 films, 10 sont sortis entre septembre et décembre 2011, donnant lieu à 45 tirages de copies ADRC sur 7 films. Ainsi, sur *L'Art d'aimer*, *Toutes nos envies*, *De bon matin*, *Poulet aux prunes*, *L'Exercice de l'Etat*, *Tous au Larzac* et *Drive*, c'est dans la région de Lyon que l'on a tiré le plus de copies ADRC.

D'où l'intérêt toujours renouvelé de montrer des films dans de bonnes conditions et de façon régulière, ce qui crée irrémédiablement une hausse de la demande des salles. D'où enfin l'intérêt de l'Agence d'accompagner cette demande des établissements, afin de soutenir leur activité Art et essai.

La Région Nord-Est en 2011

La région : les 2 départements d'Alsace, 4 de Lorraine, 4 de Champagne-Ardenne, 3 de Picardie et 2 du Nord-Pas-de-Calais

Nombre d'établissements desservis en 2011 : 167

<u>Nombre de films</u> : 81	}	Soit une moyenne de 3,2 copies par film, représentant 60,4 % des titres ADRC et 13,5 % des copies ADRC France (Petites Villes).
<u>Nombre de copies</u> : 261		

Analyse de la diffusion

L'année 2011 se caractérise par une augmentation de l'intervention de l'ADRC, tant sur le nombre de copies (261 cette année contre 226 l'an passé) que sur le nombre de titres (81 contre 64), ainsi que du nombre de salles ayant bénéficié d'au moins une copie ADRC (138 en 2009, 161 en 2010, 167 en 2011). Chaque copie a circulé en moyenne 9 semaines (9,3 semaines l'an passé).

La région Nord-Est n'est que le reflet de la tendance nationale. L'Agence a en effet fait tirer 1.927 copies en 2011 contre 1.525 en 2010 et est intervenue sur 134 titres (123 l'an passé). Si bien que la part des copies tirées pour la région régresse légèrement.

Année charnière, 2011 a vu le numérique prendre toute sa dimension, tant au niveau de la distribution (de plus en plus de DCP au détriment des copies 35 mm pour des plans de sortie qui sont restés inchangés) que de l'exploitation, avec de plus en plus de salles équipées, mais à des rythmes totalement disparates d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre, témoignant ainsi des engagements politiques dans ce domaine des diverses collectivités territoriales.

Cette accélération du transfert des copies 35 mm au numérique s'est fait fortement ressentir à partir du mois de mai, avec une forte proportion de copies numériques intégrées aux plans de sortie des films présentés au Festival de Cannes notamment.

La diminution du nombre de copies 35 mm a rendu le travail des programmeurs de plus en plus difficile et hasardeux. Ils se sont donc naturellement retournés vers l'Agence pour obtenir des copies 35 mm. Ce qui se ressent non seulement dans la diversité de titres qui ont fait l'objet d'une intervention dans le Nord-Est, mais aussi dans le nombre de copies qui sont mises en place à partir de la 3^{ème} ou 4^{ème} semaine d'exploitation du film. Auparavant, les programmeurs pouvaient plus facilement récupérer les copies 35 mm des distributeurs, copies qui n'existent dorénavant plus...

Si en 2010 seulement 52 % des titres ont été l'objet d'au moins un tirage pour le Nord-Est, cette proportion est de 60,4 % en 2011.

Ainsi, 4 titres diffusés à moins de 20 copies ont circulé contre un seul en 2010. Il s'agit de *Noces éphémères*, *Curling*, *Nous*, *Princesses de Clèves* et *La Fin du silence* (film tourné dans les Vosges dont la sortie nationale a été accompagnée dans les salles par l'Agence).

La part des films à diffusion réduite se maintient (20 titres cette année, 22 l'an passé). Par contre, le nombre de copies tirées sur ces films augmente de 20 %. Il s'agit de films tels que *Même la pluie*, *Winter's bone* ou encore *Tomboy*.

La part des films à diffusion moyenne (entre 80 et 300 copies) passe de 51,3 % en 2010 à 67,8 % cette année, avec notamment une augmentation forte de notre intervention sur les films sortis entre 200 et 300 copies (74 copies contre 43). Ce sont en général des films attendus par le public et/ou les exploitants, et ce sont eux qui ont vu le nombre de copies 35 mm diminuer fortement. Les salles ne pouvant se passer de films importants tels que *Le Discours d'un roi*, *Les Femmes du 6^{ème} étage*, *La Conquête*, ou encore *Drive* et *The Artist*, c'est donc tout naturellement que l'Agence leur est venue en aide.

La part des films à diffusion large ou très large ne représente que 12,3 % des copies (contre 30,1 % en 2010). Les titres concernés sont des films tournés en région (*Ma part du gâteau*) ou des films présentés à Cannes (*Polisse*, *La Source des femmes*, *Minuit à Paris*, *Tree of life*, entre autres). Il s'agit majoritairement d'œuvres recommandées Art et Essai.

Si la part du cinéma français reste majoritaire (59 % des titres), ce chiffre est en recul par rapport à l'an passé (73 %) et c'est au cinéma européen et américain que profite cette baisse, comme au niveau national. Toutes les copies des films non francophones sont des versions originales, sauf pour les films Jeune Public.

20 titres d'Europe et 60 copies (contre 12 et 29 en 2010) qui concernent des titres aussi divers que *Shame*, *We need to talk about Kevin*, *Le Gamin au vélo*, *Giani et les femmes* ou encore *Pina*.

Il faut signaler que les films italiens représentent 4 titres sur les 20, et 15 copies. Le Festival du Cinéma Italien de Villerupt propose chaque année aux exploitants du Grand-Est deux jours de visionnement, permettant ainsi aux programmeurs de sélectionner les films qu'ils diffuseront ensuite à leur public.

S'il ne représente que 9,6 % de l'intervention de l'Agence dans le Nord-Est, le cinéma américain a bénéficié de 25 copies sur 8 titres (9 copies, 3 titres en 2010). En plus des films présentés à Cannes : *Drive*, *The tree of life*, *Minuit à Paris*, des œuvres plus intimistes comme *Winter's bone*, *The Fighter*, *Somewhere* ont profité de l'action de l'Agence. Tous sont recommandés Art et Essai.

Enfin, le Moyen-Orient est représenté par les 5 copies mises en circulation pour le film iranien *Une séparation*.

En 2010, le film *Des hommes et des dieux* avait concentré le maximum de tirages sur un titre avec 11 copies.

Cette année, ce sont *Les Femmes du 6^{ème} étage* et *Habemus Papam* qui détiennent le record de 10 copies par titre. Suivis de *The Artist*, *La Guerre est déclarée* et *Arrietty, le petit monde des chapardeurs*, bénéficiant de 8 tirages.

En 2009, c'était *Welcome* qui concentrait le maximum de 8 copies.

La part des films Art et Essai est en augmentation, représentant ainsi 85,1 % de l'intervention de l'Agence dans le Nord-Est, soit 222 copies et 97 titres.

L'ADRC a aidé à la diffusion de 7 titres Jeune Public, avec la mise en place de 21 circulations (6 titres et 19 copies en 2010). *Arrietty* recense à lui seul 8 tirages. Tous les films sont recommandés Art et Essai (sauf *Emilie Jolie*) et ont bénéficié d'une diffusion réduite (*Cheburashka*, *Le Gruffalo*, *Le Vilain petit canard*) ou moyenne (*Le Marchand de sable*, *Le Tableau*).

Soucieuse des particularités régionales, l'Agence a accompagné les salles qui voulaient créer un événement autour de films tournés en région. *Ma part du gâteau* (soutien CCRAV), *Je n'ai rien oublié* (ACAP Pôle Image Picardie) et *Mike* (région Alsace) ont bénéficié d'une exploitation dès la sortie nationale.

Des journées de visionnement ont été organisées en région par les associations régionales ou les différents syndicats. Ainsi, De La Suite Dans Les Images et Plan Séquence dans le Nord Pas-de-Calais, l'ACAP Pôle Image en Picardie, le Syndicat des Exploitants de l'Est mettent en place des rendez-vous mensuels de plus en plus suivis par les exploitants de salles de cinéma.

L'Agence coorganise certaines de ces journées. En mars, nous nous retrouvons à Dunkerque au Studio 43 ; fin juin, rendez-vous est pris à Berck-sur-Mer dans le Nord pour deux journées de visionnement ; ainsi qu'en Picardie en septembre, à Abbeville cette année.

Depuis cinq ans, Plan Séquence et le Festival du Film d'Arras accueillent les rencontres professionnelles, avec une programmation de films en avant-premières et d'œuvres du Répertoire. L'édition 2011 a fait l'objet d'un partenariat fructueux et positif avec la chambre syndicale du Nord Pas-de-Calais.

L'Agence est présente au Festival du Cinéma Italien de Villerupt et aux rencontres de Gérardmer.

Nous remercions tous les participants à ces journées, ainsi que nos hôtes.

Pour préparer les rencontres du Nord autour du numérique, l'Agence a été mandatée par la DRAC du Nord Pas-de-Calais pour étudier la diffusion des œuvres, et notamment la place laissée aux films Art et Essai et films régionaux, dans la région.

L'étude statistique s'est déroulée de juillet à septembre et a été présentée par Jean-Michel GÉVAUDAN en octobre.

La Région Méditerranée en 2011

La région : les 13 départements des régions de Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Nombre d'établissements desservis en 2011 : 145

Nombre de films : 76

Nombre de copies : 249

} Soit une moyenne de 2,7 copies par film, représentant **12,9% des copies ADRC France** (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

Il convient de remarquer la très forte progression de l'intervention de l'ADRC dans cette région. En effet, le nombre de copies progresse de 185 à 249 copies, soit une augmentation de 34 %, un record ! Ces copies ADRC ont été réparties sur 145 localités.

Bien entendu, la région Méditerranée n'est pas la seule à connaître cette importante progression, mais il faut remarquer que l'évolution dans la région est plus importante que l'évolution nationale de 26 %. Cette évolution est la conséquence directe du passage au numérique dans les salles avec des distributeurs qui diminuent fortement leurs sorties de films sur des copies 35 mn. L'année 2011 est donc marquée par le basculement des salles de l'argentique vers le numérique. C'est la raison pour laquelle, l'accès aux copies 35 mn se raréfiant, les exploitants ont largement plus sollicité l'Agence.

Dans de nombreuses petites villes, les salles ne sont pas encore équipées en projecteur numérique. Elles ont donc encore eu un besoin important du soutien de l'ADRC pour maintenir une programmation de qualité et diversifiée. Qu'il s'agisse de l'accès aux films Art et Essai ou bien de films porteurs et cela afin de conserver leurs publics de proximité. Ainsi en 2011, nous observons une progression forte du nombre total de copies tirées, mais avec une hausse moins élevée du nombre de titres puisque celui-ci est de 76 titres, contre 69 l'année précédente.

Soulignons que certains films de diffusion moyenne n'étaient pas disponibles, y compris pour les salles équipées en numérique, ce qui explique la multiplication de demandes de copies ADRC. Ainsi, la hausse est significative pour les films sortis avec cette ampleur de diffusion (de 80 à 300 copies) qui représentent désormais 71,5 % des tirages sur la région (contre 56,2 % en 2010), avec une évolution plus marquée pour les sorties entre 200 et 300 copies (de 30 copies en 2010 à 71 en 2011).

Cette tendance est générale et nous la constatons également sur l'ensemble des autres régions. Cette progression s'effectue aux dépens des films avec des diffusions réduites, ceux-ci reculent passant de 24,3 % des tirages à 13,7 %, tandis qu'on observe une stabilité pour les films de diffusion très réduite (autour de 1 % des titres et des copies) et une réduction de la part des copies pour les films de diffusion large de 18 % à 14 %.

Nous remarquons que la part des films français baisse de 69,7 % à 57,4 % en 2011, ce qui représente 143 copies pour 43 titres. Cette diminution des films nationaux, constatée pour toutes les régions, s'effectue au profit des films européens et américains pour lesquels le nombre de copies augmente respectivement de 12,4 % à 21,7 % et de 4,9 % à 13,3 %. En effet, les sorties de films européens et américains particulièrement importants pour les exploitants ont été nombreuses en 2011.

Concernant l'Art et Essai, nous observons une stabilité du nombre de tirages sur les deux dernières années avec 89 % des copies mises en circulation. Les films d'auteur restent toujours très majoritaires dans l'intervention de l'ADRC dans la région. Cela se traduit en 2011 par une progression forte du nombre de copies, soit 221 avec un nombre quasiment identique de titres à celui de l'an passé (66 en 2011). Cette augmentation massive de copies sur les films Art et Essai est la conséquence directe de la baisse des copies argentiques chez les distributeurs. Cette diminution des copies sur le support traditionnel s'est faite au détriment des salles non équipées en numérique.

Autre tendance forte de l'année 2011, certains titres ont connu un engouement particulier de la part des exploitants, ce qui a donné lieu à un tirage important de copies pour un même film. C'est le cas par exemple des *Femmes du 6^{ème} étage* avec 10 copies tirées, cela afin de répondre aux très nombreuses demandes des salles.

Aussi nous constatons que les films présentés lors du dernier Festival de Cannes ont fait l'objet d'une demande très forte. Ainsi, les films d'auteur comme les films grand public, qu'ils soient de française, européenne ou américaine, ont été très plébiscités par les exploitants. L'ADRC a accompagné ces demandes motivées et cela a donné lieu à des tirages de copies par film nettement supérieurs à la moyenne régionale qui est de 2,7. Parmi ces films, qui ont su également rencontrer un large public à leur sortie, nous pouvons citer *The Artist* (10 copies), *La Piel que habito* (10 copies), *Habemus Papam* (7 copies), *La Conquête* (7 copies).

Certains titres Art et Essai ont connu une carrière en salles particulièrement longue, surtout au vu de l'érosion actuelle des films. Ainsi, le film *La Dernière piste* a été exploité durant 13 semaines, idem pour *Pourquoi tu pleures ?* et des films d'animation, tels que *Arrietty, le petit monde des chapardeurs*, ont été programmés 11 semaines.

De plus, nous souhaitons souligner la carrière « surprise » du film iranien *Une séparation* qui a été largement défendu par les exploitants de la région avec 9 copies mises en circulation. Une première pour un film provenant d'une cinéphilie encore peu connue du grand public !

La Corse, après avoir été longtemps absente des circulations de l'Agence, confirme son retour sur les copies ADRC avec de nouvelles salles en demande, comme l'Espace Diamant à Ajaccio, qui devient le seul établissement proposant des films d'auteur dans l'agglomération la plus importante de l'île. Nous nous réjouissons de ce nouvel effort portant sur l'Art et Essai en Corse.

En Languedoc-Roussillon l'année a été marquée par la création le 31 mars 2011 du premier fonds régional de mutualisation de l'ACCILR (Association des Cinémas et des Circuits Itinérants du Languedoc-Roussillon). Il regroupe 17 écrans de salles Art et Essai qui participent activement à la diffusion d'œuvres d'auteurs à travers la programmation des copies ADRC.

Pour conclure, l'année 2011 voit les copies argentiques devenir pour la première fois minoritaires, le changement de support pour les films est ainsi devenu effectif. Dans ce contexte d'évolution technique et économique, les exploitants de la région témoignent de leur attachement à l'Agence et à ses interventions dans leurs salles. Ainsi le passage au numérique crée de nombreuses attentes auxquelles l'ADRC devra savoir répondre.

La Région Grand-Ouest en 2011

La région : les 14 départements des régions Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire

Nombre d'établissements desservis en 2011 : 212

Nombre de films : 86

Nombre de copies : 371

} Soit une moyenne de 4,3 copies par film, représentant 64,2 % des titres ADRC et **19,3 % des copies ADRC France** (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

Afin de favoriser l'accès aux films, les interventions de l'Agence, uniquement en 35 mm en 2011, ont été cette année en nette progression. Ainsi, le nombre total de copies Petites Villes passe de 1.525 en 2010 à 1.927 en 2011, soit une hausse de 26 %. On constate que la région du Grand-Ouest suit cette augmentation, le nombre de copies progressant de 308 en 2010 à 371 en 2011, soit une hausse de 20 %. 212 villes ont bénéficié de copies ADRC cette année dans la région. Il est intéressant de noter que, bien que de nombreux établissements se soient équipés en numérique, autant de localités ont été desservies, à une près, que l'an dernier, ce qui met bien en lumière les difficultés d'accès des salles qui ont su rester équipées pour la plupart en double poste 35 mm/numérique.

Le nombre de titres dans cette région augmente lui aussi dans les mêmes proportions, passant de 71 à 86, le nombre de copies par titre étant ainsi similaire à celui de l'an passé, soit 4,3.

L'activité dans le Grand-Ouest représente cette année 19,3 % des copies tirées au niveau national. Il est à noter le léger recul par rapport à 2010 où l'activité dans cette région représentait 20,2 % des copies tirées.

80 % des copies tirées dans la région le sont sur des films classés Art et Essai, un bond de 5 % par rapport à l'an passé. 7 films Art et Essai ont eu une intervention à plus de 10 copies : *Le Discours d'un roi* (14 copies), *Les Femmes du 6^{ème} étage* (14 copies), *La Piel que habito* (14 copies), *The Artist* (14 copies), *Le Gamin au vélo* (13 copies), *La Guerre est déclarée* (12 copies), *Minuit à Paris* (11 copies), soit 1 film de plus qu'en 2010 où l'intervention la plus lourde fut pour *Des hommes et des dieux* avec 18 copies. À noter que 18 films, contre 13 en 2010, sur les 86 titres ayant obtenu une intervention dans la région ne sont pas classés Art et Essai et qu'un seul de ceux-ci a connu une intervention à plus de 10 copies : *La Conquête* (12 copies).

Il en va de même pour les long métrages en version originale qui suivent eux aussi la tendance en augmentant de 6 % par rapport à 2010, passant de 28 % à 34 %.

Deux grandes tendances se dégagent cette année dans la région.

Premièrement, on constate que l'aide apportée aux films à diffusion moyenne (de 80 à 300 copies) reste le centre d'activité de cette région et qu'elle a connu une hausse retentissante. Ainsi, 71 % des interventions ont eu lieu sur des films à diffusion moyenne contre 51 % l'an dernier. La forte demande de la part des exploitants se traduit par un conséquent écart : on peut ainsi décompter 263 copies en 2011 contre 157 en 2010. Cette évolution est particulièrement marquée pour les films sortis entre 200 et 300 copies (115 copies en 2011 contre 55 l'année précédente). 7 des 8 plus gros tirages appartiennent à cette catégorie de diffusion. Les films à diffusion réduite (moins de 80 copies) quant à eux sont passés de 15 % à 11 %, une seule copie ayant été tirée pour un film dont le plan de sortie était compris entre 1 et 20 copies : *La BM du Seigneur*. Les films à diffusion large (plus de 300 copies) ont connu une chute encore plus spectaculaire, passant de 34 % en 2010 à 18 % en 2011. On dénombrait 106 copies l'an dernier sur ce type de diffusion et nous n'en comptons plus que 59 cette année. *La Fille du puisatier* est le seul film dont la sortie était au-delà de 500 copies et pour lequel l'Agence est intervenue dans la région sur 4 copies.

Deuxièmement, on enregistre une baisse notable de l'intervention des films français aux dépens des long métrages européens et dans une moindre mesure américains. En effet, en 2010, 247 copies étaient attribuées à des films français, soit 80 % de la totalité de l'intervention dans la région, alors qu'en 2011, il y a eu seulement 212 tirages de films français correspondant à 57 % des tirages globaux. Soit une diminution de 23 % qui tient à l'offre abondante de films européens importants cette année (*Le Discours d'un roi*, *Le Gamin au vélo*, *Melancholia*, *La Piel que habito*, *Habemus Papam*). Pourtant il nous faut constater que l'intervention a été réalisée sur le même nombre de titres sur les deux années, à savoir 50. Inversement, les films étrangers représentent 43 % de l'ensemble des tirages, contre 20 % en 2010. Les œuvres de nationalités européennes passent ainsi de 26 copies pour 9 titres à 89 copies pour 21 titres cette année. Sur ces 21 titres, 11 n'ont bénéficié d'une intervention que d'une seule copie et 3 films ont été tirés à plus de 10 copies. Les films américains ont connu eux aussi une progression passant de 13 copies pour 4 titres l'année passée à 38 copies pour 8 titres. Restent les films asiatiques représentant 3 % des interventions, les films du Moyen-Orient 2 % avec le succès surprise de l'année *Une séparation* (7 copies) et les films d'autres s représentant 1 %.

L'intervention de l'ADRC, principalement à partir de la 2^{ème} semaine d'exploitation, a également permis à des salles d'obtenir des films dès la sortie nationale : une copie pour *Le Fils à Jo*, une copie pour *Les Femmes du 6^{ème} étage*. 14 films ont bénéficié de retraitage en 3^{ème} semaine, 3 films en 4^{ème} semaine, 1 film en 5^{ème} et 1 film en 6^{ème}.

On peut signaler également que 6 films Jeune Public ont été diffusés dans la région.

Enfin, soulignons la belle durée de vie du film d'Alain Cavalier *Pater*, qui est sorti le 22 juin 2011 sur 43 copies et qui a circulé pendant 14 semaines sur une copie ADRC, ce qui constitue la plus longue circulation dans la région.

La Région Centre en 2011

La région : les 6 départements de la région Centre

Nombre d'établissements desservis en 2011 : 43

<u>Nombre de films</u> : 47	}	Soit une moyenne de 1,5 copies par film, représentant 3,7 % des copies ADRC France (Petites Villes).
<u>Nombre de copies</u> : 71		

Analyse de la diffusion

Avec une augmentation de 18 % du nombre de copies et de 27 % du nombre de titres, l'intervention de l'Agence en région Centre suit la tendance nationale à la hausse (+ 26 % en termes de tirages, + 9 % en termes de titres), bien que les orientations de cette hausse soient différentes en région Centre (augmentation plus importante vis-à-vis des titres mais moins importante vis-à-vis des tirages).

Aussi, dans un contexte de complète transformation du paysage cinématographique français actuel avec la transition vers le numérique, l'ADRC a été amenée à accompagner davantage les salles non encore équipées : les plans de sortie restent inchangés en termes de nombres de salles servies en sortie nationale ; par contre, la proportion de salles servies en numérique a été en constante augmentation, au détriment des tirages 35 mm.

Aussi, la proportion des tirages sur des films recommandés Art et Essai en région Centre a fortement augmenté (84,5 % contre 66,7 % en 2010) et se rapproche du niveau national (85,8 % des tirages ADRC France). Notons que l'Association des Cinémas du Centre organise régulièrement des journées de pré-visionnages suivis, généralement, de mises en circulation de films via le tirage de copies ADRC.

Vis-à-vis des ampleurs de diffusion, aucun film à diffusion très réduite (moins de 21 copies France) n'a fait l'objet de tirage par l'ADRC pour la région Centre, comme en 2010.

La part des films à diffusion réduite (de 21 à 79 copies France) passe la barre des 10 % (avec 2 films en plus et 3 copies supplémentaires) sans atteindre le niveau d'intervention national (15 %). Seul le film *Tomboy* a bénéficié de plus d'une copie.

Aussi, les trois-quarts des tirages ADRC pour le Centre ont été réalisés sur des films dont l'ampleur de diffusion se situait entre 80 et 300 copies France, proportion plus importante qu'au niveau national (près de 70 %). Plus de la moitié de ces tirages (28 sur les 52 copies) ont été réalisés sur les 20 films sortant sur moins de 200 copies. Parmi ceux-ci, seul *Le Gamin au vélo* des frères Dardenne a fait l'objet de plus de deux copies.

Quant aux 14 autres films de diffusion moyenne supérieure (200 à 300 copies France), ils ont bénéficié d'un total de 24 copies, alors que 9 copies avaient été tirées en 2010 pour cette ampleur de diffusion ; *Les Femmes du 6^{ème} étage*, *La Conquête* et *The Artist* représentent à eux seuls un tiers de ces tirages avec 3 copies chacun.

Enfin, 6 films sortis sur une ampleur de diffusion relativement large (de 301 à 499 copies France) ont fait l'objet de 11 tirages, représentant un peu plus de 15 % des copies tirées pour la région Centre, soit une baisse de près de 50 % des tirages par rapport à 2010.

Notons que trois films présentés au dernier Festival de Cannes, à savoir *The tree of life* de Terrence Malick, *Minuit à Paris* de Woody Allen et *Polisse* de Maiwenn représentent à eux seuls près des deux tiers de ces tirages.

Au regard des nationalités de films, notons que les trois-quarts des tirages ont été réalisés sur des films français et plus généralement sur des films européens (85 %). La part des tirages sur des films américains n'est pas négligeable, même s'il faut la relativiser sachant que la moitié des copies correspond aux tirages sur *The tree of life* et sur *Minuit à Paris*.

La Région Sud-Ouest en 2011

La région : 21 départements des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, et 1 département des Pays-de-la-Loire : la Vendée

Nombre d'établissements desservis en 2011 : 294

<u>Nombre de films</u> : 95	}	Soit une moyenne de 3 copies par film, représentant 71 % des titres ADRC 18 % des copies ADRC France (Petites Villes).
<u>Nombre de copies</u> : 350		

Analyse de la diffusion

Tout comme en 2010, on constate une importante progression du tirage de copies et de titres dans la région Sud-Ouest (14 % de copies en plus qu'en 2010 et 12 % de titres en plus). Cette augmentation suit la courbe générale des progressions des interventions de l'Agence en 2011, même si elle est moins marquée : la progression du nombre de copies est un peu plus importante au niveau national.

Sur la totalité de ces copies, l'Art et Essai concerne 83,5 % des copies, soit 2 % de copies en moins que le total des copies ADRC France entière, comme en 2010.

Pour être plus précise, sur 95 titres de films diffusés dans le Sud-Ouest, 81 concernaient des films Art et Essai, films qui ont bénéficié de 292 copies sur les 350 effectives en 2011.

Parmi les 16 films non-Art et Essai, on peut citer *Ma part du gâteau* (Studio Canal) 5 copies, ou *La Conquête* (Gaumont) 9 copies, ou enfin, *La Source des femmes* (EuropaCorp) 5 copies.

Parmi les copies Art et Essai, 110 sont en version originale (31 % du total des copies) sur 35 titres.

C'est bien moins que l'année précédente – 10 titres en moins – cela s'explique par une augmentation de l'intervention sur le cinéma français et francophone (tout comme dans les autres régions).

La plus forte intervention sur la V.O. concerne le film d'un réalisateur incontournable pour le Sud-Ouest, Pedro Almodovar, pour *La Piel que habito* (Pathé) 10 copies ADRC. Sans oublier les 9 copies de la Palme d'Or du dernier Festival de Cannes *The Tree of life* (EuropaCorp).

La part de films américains est majoritaire, 8 films et 32 copies (soit en moyenne 4 copies par film).

Pour exemples : *Somewhere* (Pathé) 5 copies et *Minuit à Paris* (Mars Distribution) 8 copies.

15 pays sont concernés par ces retirages, allant de l'Iran : *Une séparation* (Memento Films) 7 copies, en passant par l'Argentine : *L'Oeil invisible* (Pyramide) 1 copie, pour arriver à la Chine *I wish, I knew, histoires de Shangai* (Ad Vitam) 1 copie.

Au niveau des ampleurs de diffusion, comme depuis quelques années, l'intervention la plus importante porte sur les films à diffusion moyenne (films entre 80 et 300 copies).

Ces films totalisent 47 titres et 229 copies, ce qui représente 65 % des copies tirées pour la région Sud-Ouest contre 29 titres et 136 copies l'année 2010, 45 % des copies Sud-Ouest. L'évolution est marquée pour les diffusions de 80 à 199 copies (122 copies en 2011 et 73 en 2010) comme pour celles entre 200 et 300 copies (107 copies en 2011 pour 63 l'année précédente).

Malgré l'implantation croissante du numérique, certaines salles équipées n'ont toujours pas accès aux films, voire moins qu'auparavant. En effet, les distributeurs ont des plans de sortie qui combinent copies 35 mm et copies numériques et de ce fait, l'ADRC a dû compenser le manque de copies 35 mm pour ces salles.

Citons *La Guerre est déclarée* (Wild Bunch) : 7 copies ADRC sur la région, alors que le distributeur avait 10 copies 35 mm sur le grand Sud-Ouest.

L'intervention la plus importante sur cette échelle de diffusion concerne le film *The Artist* (Warner), 14 copies ont été tirées pour le Sud-Ouest, 159 salles ont bénéficié d'une copie de ce film-événement. Warner, de son côté, n'avait que 6 copies en 35 mm sur cette même région.

Si l'on constate une augmentation notable pour les films à diffusion moyenne, inversement, le nombre de copies pour les films à diffusion large (de 301 à 499 copies) a sensiblement diminué : 12 titres et 55 copies en 2011, contre 14 titres et 96 copies en 2010. Parmi ces 12 titres, 10 sont français et 2 américains (*The Tree of life*, EuropaCorp et *Minuit à Paris*, Mars Distribution). 38 copies ont été diffusées pour les films français. Parmi les films français, nous pouvons donner en exemple *Polisse* (Mars Distribution) 6 copies et *Les Contes de la nuit* (Studio Canal) 4 copies.

Par rapport à notre intervention sur les films à diffusion réduite (de 21 à 79 copies) en 2011, 58 copies ont accompagné 31 titres de films, ce qui représente 16 % des tirages de copies de la région (contre 21 % en 2010).

Michel Petrucciani (Happiness) 1 copie, *We need to talk about Kevin* (Diaphana) 1 copie, *Cheburashka* (Gébéka) 3 copies.

Enfin, pour les films à diffusion très réduite (1 à 20 copies), 4 films sont concernés sur 6 copies, ce qui ne représente que 1,7 % des copies Sud-Ouest.

Nous avons parlé du niveau de diffusion des interventions dans la région, maintenant abordons les nationalités.

La part des films français se réduit légèrement. Elle passe de 72 % en 2010 à 62 % en 2011, car l'intervention s'est plus portée sur les films européens.

La petite différence se retrouve sur le nombre de titres qui est passé de 47 en 2010 à 55 en 2011, avec un nombre de copies à peu près équivalent, à savoir 216. On constate la même évolution sur l'ensemble des régions ADRC.

La part des films européens, quant à elle, augmente par le nombre de copies, 69 contre 33 en 2010 et par le nombre de titres qui augmente quelque peu, 5 titres en plus (21 titres contre 16 en 2010).

C'est l'inverse sur les autres régions ADRC. 20 % de copies de films européens en 2011 contre 11 % en 2010.

La part des films asiatiques, du Moyen-Orient ou d'autres nationalités, baisse légèrement, mais la diversité est toujours préservée.

Durant l'année 2011, 12 films Jeune Public ont été diffusés dans la région : *Les Moomins et la chasse à la comète* (MK2) 1 copie ; *Le Gruffalo* (Les Films du Préau) 3 copies, pour n'en citer que deux. Et seulement 4 documentaires : *Nous, princesses de Clèves* (Shellac) 1 copie ; *Pina* (Les Films du Losange) 2 copies ; *Michel Petrucciani* (Happiness) 1 copie et *Tous au Larzac* (Ad Vitam) 5 copies. Pour ce dernier titre, les copies sont toujours « en circulation » étant donné le caractère extrêmement régional du film, malgré son contenu universel.

Comme tous les ans, beaucoup de visionnements ont été organisés dans le grand Sud-Ouest, en collaboration avec les associations régionales, plus particulièrement, le CLAP Poitou-Charentes, l'ACREAMP, l'ACPA et l'ACPG.

Encore merci aux exploitants qui se sont déplacés, et surtout à ceux qui ont permis d'accueillir les films et les exploitants dans leurs salles.

La Banlieue parisienne en 2011

La région : les 7 départements de la région Ile-de-France, hors Paris

Nombre d'établissements desservis en 2011 : 124

<u>Nombre de films</u> : 82	} Soit une moyenne de 2,3 copies par film, représentant 10 % des copies ADRC France (procédure Petite Ville)
<u>Nombre de copies</u> : 192	

Analyse de la diffusion

Avec une augmentation de 16 % du nombre de copies et de 5 % du nombre de titres, l'intervention de l'Agence en banlieue parisienne suit la tendance d'intervention nationale (+26 % en termes de tirages, +9 % en termes de titres), même si l'augmentation est moins remarquable.

Principale explication de cette progression, la mutation vers le numérique : les plans de sortie des films organisés par les distributeurs restent inchangés vis-à-vis du nombre et des types d'établissements servis en sortie nationale. Par contre, la répartition 35 mm/DCP est en totale mutation, tendant bien entendu vers de moins en moins de copies 35 mm et de plus en plus de salles servies en numérique. Cette mutation a été plus significative à compter du second semestre 2011.

Par conséquent, les programmeurs qui bénéficiaient de continuation de copies distributeur en 35 mm ont fait plus systématiquement appel à l'ADRC pour avoir accès aux films. Il en est de même pour les salles initialement datées sur des projets de copies ADRC bénéficiant parfois de décrochages de copies distributeur dès la deuxième semaine (16 projets de copies non tirées portant sur 12 films en 2011 contre 34 projets portant sur 24 films en 2010).

Comme toujours en banlieue parisienne, la proportion des tirages sur des films recommandés Art et Essai reste majoritaire (près de 91 %) bien que moins importante que les années précédentes (96 % 2009 et 2010). Ces données sont à relativiser sachant que plus de la moitié des tirages non-Art et Essai pour la banlieue parisienne se concentre sur trois films avec 11 copies sur les 18 : *Mon père est femme de ménage* (198 copies en sortie nationale dont 25 % en numérique), *La Conquête* (281 copies dont 50 % en numérique) et enfin *La Délicatesse* (323 copies dont 75 % en numérique).

Si la part de films à diffusion très réduite (moins de 21 copies France) et à diffusion réduite (de 21 à 79 copies) reste importante en 2011 avec un quart des tirages de la banlieue parisienne, elle est en nette baisse par rapport à 2010 (40 % des tirages en banlieue parisienne) et avec une concentration sur quatre films : *Angèle et Tony*, *Nous*, *Princesses de Clèves*, *Tomboy* et *La Fée*, qui cumulent à eux seuls 30 % des tirages de la banlieue parisienne dans ces catégories de sortie. À noter que la tendance est également à la baisse au niveau d'intervention national (15 % en 2011 contre 20 % en 2010).

Aussi, les deux tiers des tirages se font sur des films à diffusion moyenne (de 80 à 300 copies en sortie nationale), soit une augmentation de plus de 15 points par rapport à 2010 (50 %). Précisons que 40 % des tirages pour la banlieue parisienne s'effectuent sur des films à diffusion moyenne de 80 à 199 copies France avec des titres aussi emblématiques que *La Guerre est déclarée*, *L'Exercice de l'Etat* ou *Habemus Papam*, qui ont bénéficié de 4 à 6 copies chacun. Quant aux tirages sur les films à diffusion moyenne de 200 à 300 copies France, ils représentent le quart des tirages de la banlieue parisienne avec 49 copies contre 21 en 2010.

L'enthousiasme des programmeurs a été suivi par le public si on pense aux succès de *The Artist*, *Les Femmes du 6^{ème} étage* ou encore *Le Discours d'un roi*, films qui ont bénéficié de 5 à 6 copies ADRC, soit plus globalement un quart des tirages sur les films à diffusion moyenne).

Au regard des nationalités de films, plus de 85 % des tirages pour la banlieue parisienne se sont concentrés sur des films européens avec plus de la moitié pour des films français.

La Réunion en 2011

Nombre de films : 8

Nombre de copies : 8

Analyse de la diffusion

Depuis 2008, l'ADRC intervient dans ce département d'Outre-mer tout au long de l'année, pour l'accès des salles aux films s'inscrivant dans le champ de l'Art et Essai.

Cette intervention a pu se mettre en place grâce au travail d'un distributeur local, OHANA CINEMA, qui depuis 15 ans cherche à développer l'Art et Essai sur ce territoire en liaison avec les distributeurs métropolitains.

En 2011, huit copies de films ont ainsi été financées par l'ADRC pour circuler entre huit établissements de La Réunion. Toutes ces circulations de films correspondent à des œuvres classées Art et Essai. Nous pouvons observer que deux films sont français, les autres titres sont de nationalité étrangère (Belgique, Danemark, Grande-Bretagne, USA, Brésil). Une diversité qui rend compte d'une véritable volonté d'exposer des œuvres d'auteur, cela alors que le cinéma commercial est largement majoritaire dans l'île.

- LA FEMME DU Vème
- LES GÉANTS
- MELANCHOLIA
- LE GAMIN AU VÉLO
- OÙ VA LA NUIT
- ROUTE IRISH
- WINTER'S BONE
- RIO SEX COMEDY

À noter que *Le Gamin au vélo* a rencontré un beau succès public en neuf semaines sur une seule copie. *Winter's bone*, film indépendant américain a également été très bien accueilli.

Les résultats sont en progression par rapport à l'année 2010 (5 copies).

Nous souhaitons faire perdurer notre travail de diffusion à La Réunion afin de promouvoir la diversité cinématographique dans un territoire qui connaît un accès aux films toujours plus difficile que dans la métropole.

5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures

En 2011, pour un nombre de titres en augmentation de + 8 % (de 123 à 133), le nombre de copies a augmenté de + 25 %. Cette augmentation s'enregistre dans le dispositif Petites Villes avec + 26,3 % de copies (1.525 à 1.926) pour un nombre de titres augmentant de 123 à 133.

Le nombre de copies tirées dans le dispositif Art et Essai augmente de 131 à 137 (+ 5 %) pour un nombre de titres passant de 16 à 14.

L'évolution est très marquée pour la procédure Villes Moyennes : le nombre de titres augmente de 5 à 9 soit + 80 % et le nombre de copies de 109 à 144 copies (+ 32 %).

Le niveau d'intervention Petites Villes est le plus élevé observé depuis 1994.

PETITES VILLES

	nombre de films	nombre de copies	nombre de copies par film
1994	85	1 070	12,6
1995	99	1 086	11
1996	106	1 114	10,5
1997	111	1 112	10
1998	112	1 023	9,1
1999	136	1 401	10,3
2000	135	1 669	12,4
2001	161	1 499	9,3
2002	132	1 319	10
2003	134	1 415	10,5
2004	131	1 367	10,4
2005	121	1 349	11,1
2006	112	1 262	11,3
2007	137	1 236	9
2008	137	1 408	10,3
2009	133	1 281	9,6
2010	123	1 525	12,4
2011	133	1 926	14,5

VILLES MOYENNES ET ART ET ESSAI

	nombre de films	nombre de copies	nombre de copies par film
1994	40	1 413	35,3
1995	52	1 208	23,2
1996	46	1 112	24,1
1997	38	701	18,5
1998	28	436	15,6
1999	47	816	17,4
2000	39	783	20,0
2001	35	425	12,1
2002	35	437	12,5
2003	44	535	12,2
2004	44	619	14,1
2005	30	443	14,8
2006	24	448	16,59
2007	31	457	14,74
2008	27	375	13,9
2009	33	377	11,4
2010	21	240	11,4
2011	23	281	12,2

Durée des circulations VM et AE : 8 semaines.

Le fonctionnement des CTP

Le Comité technique professionnel chargé de donner un avis sur les demandes des distributeurs au profit des établissements de villes moyennes a étudié un ensemble de demandes portant sur un total de 183 copies pour 9 films. Sur les 9 films, 144 copies ont été tirées, soit 78,7 % de la demande.

Le CTP Art et Essai a étudié des demandes concernant 16 films pour un total de 176 copies sollicitées. Sur les 16 films, le CTP Art et Essai a décidé le tirage de copies Art et Essai pour 15 films et 140 copies. 137 copies ont été effectivement tirées dans le dispositif Art et Essai puisque pour le film *Mr. Nice* les 3 copies accordées ont pu finalement être servies par des copies distributeur disponibles en deuxième semaine.

Pour le film *Je n'ai rien oublié*, le CTP Art et Essai a répondu négativement à la demande du distributeur.

Ainsi, sur les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai, l'intervention de l'Agence en 2011 représente au total 281 copies, c'est-à-dire 78 % des demandes de tirages (359 copies) pour les films ayant bénéficié d'une intervention.

En 2010, le ratio était inférieur à 69 %, comme en 2009 à 59 %.

6. Répartition par nationalité des films

Sur l'ensemble des procédures la répartition des films révèle la part prépondérante du cinéma français et européen.

Dans cet ensemble, les films français sont majoritaires, représentant 51 % du total des 133 titres. Les autres films européens sont particulièrement nombreux en 2011 et représentent 36 titres au lieu de 23 l'année précédente.

La part de l'Art et Essai, pour ces films français et européens, est de 81 % des titres et 86 % des copies.

Répartition 2011 des titres par pays d'origine selon les procédures :

	PETITES VILLES		VILLES MOYENNES ET ART ET ESSAI	
	Nb	%	Nb	%
ensemble Europe	104	78	20	87
(dont France)	(68)	(51)	(11)	(48)
Etats-Unis	11	8	1	4
autres continents	18	14	2	9

En 2011, un tirage a eu lieu dans le dispositif Villes Moyennes pour un film d'autres continents (*Arrietty, le petit monde des chapardeurs*, Japon) et un également dans le dispositif Art et Essai (*Une séparation*, Iran).

En 2010, un seul tirage pour ce type de films avait eu lieu dans le dispositif Art et Essai.

Un tirage de la procédure Villes Moyennes a concerné un film américain : *Drive*. Cela avait été également le cas en 2010.

Par ailleurs, il faut noter que pour l'ensemble des dispositifs, 10 films américains sur 11 étaient recommandés Art et Essai (91 % au lieu de 100 % en 2010), avec notamment *The Tree of life*, *Minuit à Paris*, *Drive*, *La Dernière piste*, *Les Marches du pouvoir*.

Nombre de copies (toutes procédures) et répartition selon l'origine des films :

Année	Nb titres	Europe	%	U.S.A.	%	Autres	%	Total
1994	89	1 766	71,1	655	26,4	62	2,5	2 483
1995	110	1 650	71,9	628	27,4	16	0,7	2 294
1996	110	1 546	69,5	670	30,1	10	0,4	2 226
1997	116	1 114	61,4	610	33,6	89	4,9	1 813
1998	112	1 014	69,5	423	29,0	23	1,6	1 460
1999	145	1 697	76,5	407	18,4	113	5,1	2 217
2000	141	1 646	67,1	685	27,9	121	4,9	2 452
2001	165	1 703	88,5	116	6	105	5,5	1 924
2002	136	1 521	87	33	2	202	11	1 756
2003	139	1 535	79	208	10,5	207	10,5	1 950
2004	134	1 355	68,2	305	15,4	326	16,4	1 986
2005	123	1 308	73	330	18,4	154	8,6	1 792
2006	113	1 343	78,6	305	17,8	62	3,6	1 710
2007	139	1 395	82,4	99	5,8	199	11,7	1 693
2008	138	1 485	83,3	124	6,9	174	9,8	1 783
2009	136	1 374	82,9	164	9,9	120	7,2	1 658
2010	123	1 519	86	79	4,5	167	9,5	1 765
2011	133	1 828	83	202	9	177	8	2 207

7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film

Le tableau ci-dessous souligne l'écart entre les films, en faible nombre, bénéficiant d'un nombre important de copies ADRC, et un nombre plus élevé de titres disposant chacun d'un nombre faible ou moyen de copies, diffusés de manière plus sélective en fonction du dialogue avec les salles région par région.

Ce tableau traduisant la répartition de la demande des salles ne concerne que les tirages dits Petites Villes.

Nb de copies tirées	Année 2010			Année 2011		
	Titres	Copies	Moyenne	Titres	Copies	Moyenne
1 à 6	62	162	2,6	60	138	2,3
7 à 10	18	153	8,5	13	111	8,5
11 à 20	14	202	14,4	22	315	14,3
21 à 30	12	307	25,6	17	427	25,1
31 à 50	14	514	36,7	15	578	38,5
Plus de 50	3	187	62,3	6	357	59,5
Total	123	1 525	12,4	133	1 926	14,5

La moyenne globale de copies tirées augmente de 16 % tandis que le nombre de titres augmente de 9 %.

Six films ont bénéficié en 2011 de plus de 50 copies Petites Villes au lieu de trois en 2010 : *Le Discours d'un Roi*, *Les Femmes du 6^{ème} étage*, *La Piel que habito*, *La Guerre est déclarée*, *Habemus Papam* et *The Artist*. Ils obtinrent en moyenne 59,5 copies contre 62 dans cette catégorie l'année précédente.

Le nombre de films ayant obtenu de 1 à 6 copies Petites Villes est similaire à celui de 2010 : 60 titres contre 62 en 2010. Le nombre moyen de copies tirées diminue de 2,6 à 2,3.

Le nombre de titres ayant bénéficié de 7 à 10 copies diminue de 18 à 13, mais reste supérieur à celui de 2009 (11 titres). Le nombre moyen de copies reste identique à 8,5 copies.

Le nombre des titres ayant obtenu de 11 à 20 copies passe de 14 en 2010 à 22 titres en 2011, alors que le nombre moyen de copies est stable à 14,3.

Le nombre des films ayant bénéficié de 21 à 30 copies augmente de 12 à 17, tandis que la moyenne de copies tirées évolue légèrement de 25,6 à 25,1.

Le nombre des films ayant obtenu de 31 à 50 copies passe de 14 à 15. La moyenne de copies par film augmente dans cette catégorie et passe de 36,7 à 38,5.

8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films

Cette répartition, qui confronte l'intervention de l'Agence à l'ampleur des tirages définis par les distributeurs, permet d'analyser plus finement les tirages des procédures Petites Villes, Villes Moyennes et Art et Essai, en fonction du rapport de ces interventions avec la réalité de diffusion des films en question.

Les interventions de l'ADRC concernent en 2011 à 88 % des films de diffusion réduite ou moyenne (jusqu'à 300 copies France) et à 73 % des films diffusés avec moins de 200 copies France.

1. Petites Villes :

Nombre de copies distributeurs	Films		Copies ADRC	
	Nb	%	Nb	%
1 à 20	11	8,3	25	1,3
21 à 79	50	37,6	288	15,0
80 à 299	55	41,3	1 233	64,0
300 à 499	15	11,3	368	19,1
500 et plus	2	1,5	12	0,6
Ensemble	133	100	1 926	100

2. Villes Moyennes et procédure Art et Essai :

Nombre de copies distributeurs	Films		Copies ADRC	
	Nb	%	Nb	%
1 à 20	0	0	0	0
21 à 79	6	26,1	60	21,4
80 à 299	16	69,6	204	72,6
300 à 499	1	4,3	17	6,0
500 et plus	0	0	0	0
Ensemble	23	100	281	100

9. *Art et Essai*

Part des films recommandés Art et Essai

Mesurée sur la base de la procédure de recommandation des films Art et Essai mise en place par l'AFCAE et le CNC, la part de ces films représente **88 % du total des copies**, et **84 % du total des titres**.

Il s'agit de 1.935 copies sur 112 titres.

La répartition entre dispositifs est la suivante :

86 % des copies dans la procédure Petites Villes, pour 84 % des titres ;

100 % des copies et des titres dans les procédures Villes Moyennes et Art et Essai.

La procédure dite **Art et Essai**, analogue à celle des Villes Moyennes, a concerné **14 titres et 137 copies** pour des salles et des films inscrits dans le champ de l'Art et Essai, ces films pouvant être diffusés à moins de 80 copies distributeurs en France (seuil d'intervention pour le dispositif Villes Moyennes).

En rapport aux interventions ADRC les plus importantes, à partir de 40 copies ADRC tirées (soit 15 films), 93 % des films et 95 % des copies concernaient des films recommandés Art et Essai.

Les interventions les plus importantes (au moins 50 copies) ont concerné les films : *The Artist*, *Les Femmes du 6^{ème} étage*, *Le Discours d'un Roi*, *Habemus Papam*, *La Guerre est déclarée*, *Le Gamin au vélo*, *Une séparation*, *La Piel que habito*, *Arrietty*, *Tomboy* et *Melancholia*.

Part d'intervention argentique

Le poids d'intervention ADRC est plus de trois fois plus important (15,3 %) sur les films recommandés Art et Essai que sur les autres (4,5 %).

La part argentique moyenne ADRC suit la même proportion : de 28,8 % sur les films recommandés Art et Essai, elle est de 9,1 % pour les autres films.

Enfin, comme nous l'avons vu précédemment, la part Art et Essai est d'autant plus importante dans les interventions ADRC que ces interventions par film sont importantes, illustrant encore une fois que les actions de l'Agence porte en très grande majorité sur l'Art et Essai, et s'avèrent décisives dans ce domaine pour toutes les salles bénéficiaires.

10. Répartition par distributeur

Evolution depuis 1999

Depuis 1999, c'est toujours de l'ordre d'une quarantaine de distributeurs qui sont concernés par les interventions de l'ADRC.

En 2011, ce chiffre est de 42, contre 39 en 2010, alors que ce chiffre était de 43 en 2009. On observe en 2011 une stabilité du nombre de distributeurs ayant bénéficié de plus de 100 copies (7 au lieu de 6). En revanche, les évolutions sont marquées pour les autres catégories. 10 distributeurs contre 5 en 2010 obtiennent de 50 à 99 copies et 12 au lieu de 5 moins de 5 copies.

À l'inverse, le nombre de distributeurs ayant bénéficié de 20 à 49 copies passe de 9 à 6 et celui de ceux ayant bénéficié de 5 à 19 copies diminue de 14 à 7.

Répartition des distributeurs selon l'ampleur des tirages ADRC

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
100 copies et plus	5	9	5	6	8	5	7	5	7	7	6	6	7
50 à 99 copies	9	3	11	5	8	9	4	7	4	7	7	5	10
20 à 49 copies	8	1	3	5	3	4	5	4	14	5	5	9	6
5 à 19 copies	8	11	12	12	5	11	11	12	7	9	7	14	7
moins de 5 copies	12	16	11	18	19	12	14	13	15	21	18	5	12
Total	42	40	42	46	43	41	41	41	47	49	43	39	42

Les tableaux des trois pages suivantes permettent d'identifier les distributeurs auxquels l'Agence s'est associée, avec pour chacun le rappel du nombre de films qui ont donné lieu à intervention au cours de l'année et la ventilation des copies ADRC selon les procédures.

Plus de 200 copies : 1 distributeur

Films 2011	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
LE PACTE	203	8	163	8	40	3

Plus de 100 copies : 6 distributeurs

Films 2011	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
MARS	193	10	193	10	0	0
DIAPHANA	191	9	177	9	14	1
WILD BUNCH	182	6	129	6	53	2
PYRAMIDE	178	8	127	8	51	3
PATHÉ	163	7	163	7	0	0
LES FILMS DU LOSANGE	107	4	82	4	25	3

De 50 copies à 99 copies : 10 distributeurs

Films 2011	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
SND	88	2	69	2	19	1
WARNER	87	1	70	1	17	1
EUROPACORP.	79	4	79	4	0	0
AD VITAM	74	6	72	6	2	1
GAUMONT	73	4	73	4	0	0
STUDIO CANAL	66	4	66	4	0	0
GÉBÉKA	66	4	58	4	8	2
MÉMENTO	66	3	50	3	16	1
ARP SÉLECTION	64	3	62	3	2	1
DISNEY	57	1	40	1	17	1

De 20 copies à 49 copies : 6 distributeurs

	<u>Total tirages ADRC</u>		<u>Petites Villes</u>		<u>Villes Moyennes + Art et Essai</u>	
	<u>Films 2011</u>	<u>Nb copies</u>	<u>Nb films</u>	<u>Nb copies</u>	<u>Nb films</u>	<u>Nb copies</u>
MK2	36	4	36	4	0	0
REZO FILMS	30	3	30	3	0	0
SOPHIE DULAC	27	4	10	4	17	3
HAUT ET COURT	26	4	26	4	0	0
UNIVERSAL	26	2	26	2	0	0
UGC	25	1	25	1	0	0

De 5 à 19 copies : 7 distributeurs

	<u>Total tirages ADRC</u>		<u>Petites Villes</u>		<u>Villes Moyennes + Art et Essai</u>	
	<u>Films 2011</u>	<u>Nb copies</u>	<u>Nb films</u>	<u>Nb copies</u>	<u>Nb films</u>	<u>Nb copies</u>
HAPPINESS	19	3	19	3	0	0
PRETTY PICTURES	18	3	18	3	0	0
SHELLAC	10	2	10	2	0	0
LES FILMS DU PRÉAU	9	2	9	2	0	0
CAPRICCI	8	2	8	2	0	0
KMBO	7	1	7	1	0	0
ZED	5	1	5	1	0	0

Moins de 5 copies : 12 distributeurs

Films 2011	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
BAC FILMS	4	2	4	2	0	0
EPICENTRE	4	2	4	2	0	0
EQUATION	3	2	3	2	0	0
MÉTROPOLITAN	3	2	3	2	0	0
FOLIMAGE	2	1	2	1	0	0
OCÉAN FILMS	2	2	2	2	0	0
CINÉMA PUBLIC FILMS	1	1	1	1	0	0
CONTRE ALLÉE	1	1	1	1	0	0
JOUR2FÊTE	1	1	1	1	0	0
JUPITER DISTRIBUTION	1	1	1	1	0	0
SURREAL FILMS	1	1	1	1	0	0
LES FILMS DU WHIPPET	1	1	1	1	0	0

11. Répartition des entrées

Toutes procédures confondues les circulations ADRC en 2011 atteignent un total général de :

2.081.975 entrées.

avec 130.697 entrées réalisées avec les copies mises en circulation fin 2010, sur des films comme *Un balcon sur la mer*, *Another year*, *Les Emotifs anonymes*, *Une vie de chat*, c'est-à-dire près de 66.000 entrées de plus qu'en 2010 pour les films mis en circulation fin 2009 (*Tetro*, *Les Chats persans*, *Vincere*, *Kérité la maison des contes*).

Les résultats des circulations en 2011 se répartissent comme suit :

Petites Villes	1 644 185	
Villes Moyennes	195 497	} 307 093
Art et Essai	111 596	
total	1 951 278	

Dans un contexte de progression de la fréquentation en 2011 de l'ordre de 4,2 %, les entrées réalisées en 2011 par les circulations ADRC augmentent de 21 %, les entrées réalisées par les films de l'année progressant de 18 % en rapport à ceux de 2010.

Ce résultat est le fait de la progression importante des entrées réalisées sur les circulations Petites Villes avec une augmentation de 20 % de leurs entrées, pour une augmentation de 26 % des tirages.

Le dispositif dit « Art et Essai » connaît une forte augmentation des entrées de 20 % alors que les tirages n'augmentent que de 4,6 %.

C'est au niveau du dispositif Villes Moyennes que la variation de tirage est la plus importante avec une augmentation de 32 %, avec une stabilité des entrées de + 0,3 %.

Rappelons à nouveau que du fait de l'évolution des dispositifs d'intervention instaurée en 2010, les circulations Petites Villes ont pu alimenter de nombreuses Villes Moyennes (et parfois plus importantes sur les films recommandés Art et Essai).

Les entrées réalisées en 2011 sur la fin des circulations de l'année précédente (dites entrées résiduelles) représentent le double de celles réalisées en 2010 avec les circulations initiées à la fin 2009 : 130.697 entrées contre 65.061 entrées.

Ainsi, les entrées enregistrées en 2011 par des copies ADRC (2010 et 2011) progressent au total de 21 % par rapport à 2010.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que les interventions de l'ADRC ne portent qu'en minorité sur les films composant la tête du box-office de chaque année.

En 2011, l'ADRC n'est ainsi intervenue que sur 11 films parmi les 52 films ayant réalisé au moins un million d'entrées en 2011 (soit 21 % de ces films) et sur 4 films parmi les 20 ayant réalisé plus de deux millions d'entrées. Et si l'on étend le spectre d'analyse aux 106 films ayant réalisé plus de 500.000 entrées en 2011, l'ADRC n'est intervenue que sur 24 de ces films, soit 23 %.

Ceci illustre le rôle correcteur de l'ADRC quant au fonctionnement du marché qui se concentre toujours plus, en tendances moyenne et longue, sur les films les plus porteurs.

En ce qui concerne les films recommandés Art et Essai, l'ADRC est intervenue en 2011 sur 17 films recommandés ayant réalisé plus de 500.000 entrées, alors qu'ils n'étaient que 10 dans les interventions 2010.

Entrées par copie

Pour le dispositif Petites Villes, alors qu'en 2010, seuls 4 films dépassent 1.500 entrées en moyenne et 13 films le chiffre de 1.000 entrées, en 2011 ce sont 12 films qui dépassent le nombre de 1.000 entrées en moyenne par copie et 5 celui de 1.500 entrées, avec trois films aux résultats particulièrement remarquables : *Le Discours d'un roi* 2.626 entrées par copie pour un total de 141.812 entrées Petites Villes, *Les Femmes du 6^{ème} étage* 2.566 entrées par copie pour un total de 169.335 entrées Petites Villes et pour les deux copies du grand succès de l'année *Intouchables* 6.900 entrées en moyenne.

Pour le dispositif Villes Moyennes, le nombre de films réalisant en 2011 plus de 1.000 entrées est de 5 films au lieu de 2 en 2010. La moyenne d'entrées par copie diminue de 24 % passant de 1.788 entrées à 1.358. En effet, en 2010 le film *Des hommes et des dieux* avait obtenu une moyenne par copie de 2.818 entrées, alors que le chiffre le plus élevé en 2011 concerne le film *Le Discours d'un roi* à 2.205 entrées. Ce chiffre de 1.358 est néanmoins très supérieur à celui de la moyenne pour 2009 de 892 entrées.

Dans le dispositif Art et Essai, le nombre de films ayant réalisé plus de 1.000 entrées passe de 1 film à 2 films (*Le Tableau* 1.683 entrées par copie et *Une séparation* 1.297 entrées par copie). La moyenne par copie de ce dispositif augmente de 15 % et passe de 708 entrées à 814 entrées.

12. Apports économiques de l'ADRC

Il s'agit ici d'évaluer certains des apports économiques résultant des interventions de l'ADRC menées dans le cadre de ses missions.

« Certains de ces apports » car il est en effet impossible d'approcher par exemple l'évaluation des actions de conseils ou d'assistance aux projets de salles, qui plus est sur une seule année. Or, cet apport économique est non moins réel que pour les entrées générées par les circulations annuelles de copies ADRC. Ce travail d'accompagnement aux projets de salles de cinéma se traduit très souvent, de la part de l'Agence, par des préconisations d'économie en lien avec les marchés potentiels ou les contextes de la future exploitation des lieux. Et ces économies réalisées à terme sur les projets de salles ne peuvent être isolées d'un ensemble.

Les apports économiques de l'ADRC ne peuvent comprendre ainsi que les résultats générés par les circulations de copies ADRC en 2011, qui eux sont identifiés salle par salle, et copie par copie, tant sur les films d'exclusivité que sur ceux du patrimoine cinématographique. Cet apport économique est donc encore plus important que l'évaluation qui en est faite ici avec les seuls apports directs, sur une année. Par contre, tous les coûts de l'ADRC ont été pris en compte sur l'année 2011.

L'apport économique est qualifié d'apport économique net car les recettes et les apports générés sont nettement excédentaires à l'ensemble des coûts :

. Par exemple pour la seule économie du cinéma (TSA et recettes hors TVA générées par les copies ADRC) :

L'apport économique net est estimé à 7,695 millions d'Euros.

Il correspond à environ **11,890 millions d'Euros générés par les circulations de copies ADRC en 2011** (exclusivité et patrimoine), se composant de 10,526 millions d'Euros de recettes exploitants et distributeurs et 1,364 million d'Euros de TSA (voir ci-dessous les bases d'évaluation), diminués de tous les coûts ADRC 2011 (copies et fonctionnement) d'un montant de 4,195 millions d'Euros.

Ainsi, pour un Euro de dépense, 2,83 Euros ont été générés en 2011 pour la seule économie du cinéma (TSA et recettes exploitation et distribution hors TVA).

. Si nous considérons l'économie globale (en ajoutant les TVA générées et non récupérées, ainsi que les charges et taxes générées, soit 1,689 million d'Euros) :

L'apport économique global net s'établit à environ **9,384 millions d'Euros, soit 3,24 € pour 1 € investi.**

Bases d'évaluation :

. *Recette/entrée basse estimée : 5,90 (données CNC 2010 France : 6,32 ; zones rurales : 5,71 ; communes 10.000 – 20.000 : 5,95 ; communes 20.000 – 50.000 : 6,37)*

. *TSA : 10,72 % (données 2010)*

. *Parts exploitation + distribution : 82,71 % (données 2010)*

Rappelons que les pouvoirs publics (Ministère de la Culture) ont instauré, en créant l'ADRC et ses missions, cette **intelligence économique d'intervention** en 1983 pour remédier à la concentration de la diffusion des films qui privilégiait les plus grandes villes au détriment de très nombreuses localités alimentées beaucoup plus tardivement (parfois jusqu'à plus d'un an), voire pas du tout.

Il s'agissait donc de recréer une activité (devenue moins performante) là où le marché ne voulait ou ne pouvait plus la prendre en compte en raison de ses évolutions économiques structurelles.

C'est précisément le même contexte général d'évolution de la diffusion des films, cette exigence renforcée de performance économique à court terme, mais aussi de renouvellement et rotation rapide de l'offre, propres aux industries culturelles, qui détermine aujourd'hui cet intérêt – économique et culturel – d'étendre l'activité à des salles et des territoires que le marché ne considère pas comme assez rentable, en tous les cas à court terme.

Or, utiles économiquement, et nécessaires culturellement, le meilleur accès des salles aux films et le meilleur accès des films aux territoires, gardent toute leur pertinence en termes d'enjeu.

La diffusion numérique des films en salles, par les nouveaux rapports et pratiques économiques qu'elle instaure, semble bien ne pas contredire ce constat répété de la concentration des marchés prioritaires dans les industries culturelles.

Annexes

- **Tableau général : films – copies – résultats**
 - **procédure Petites Villes**
 - **procédure Villes Moyennes
et procédure Art et Essai**

- **Liste des localités ayant bénéficié de la procédure
Petites Villes**

- **Modes d'intervention de l'ADRC
pour l'accès aux films**

Dispositif Petites Villes

TITRES	Distributeurs	Date de Sortie Nationale	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
127 HEURES	Pathé	23-févr-11	USA	14	3 648	261
7, 8, 9 BONIFACE	Folimage	26-oct-11	France	2	543	272
AMOUR DE JEUNESSE (UN)	Les Films du	06-juil-11	France	6	2 865	478
ANGÈLE ET TONY	Pyramide	26-janv-11	France	24	19 049	794
APOLLONIDE (L')	Haut et Court	21-sept-11	France	13	6 883	529
APRÈS LE SUD	Jour2Fête	12-oct-11	France	1	417	417
ARRIETTY, LE PETIT MONDE DES	Disney	12-janv-11	Japon	40	53 713	1 343
ART D'AIMER (L')	Pyramide	23-nov-11	France	19	8 696	458
ARTIST (THE)	Warner	12-oct-11	France	70	113 563	1 622
ASSAUT (L')	Mars	09-mars-11	France	2	555	278
AU BISTRO DU COIN	EuropaCorp	16-mars-11	France	3	887	296
BALLADE DE L'IMPOSSIBLE (LA)	Pretty Pictures	04-mai-11	Japon	1	247	247
BEGINNERS	MK2	16-juin-11	GB	9	3 480	387
BELLEVILLE TOKYO	Epicentre	01-juin-11	France	1	119	119
BIEN-AIMÉS (LES)	Le Pacte	24-août-11	France	32	14 796	462
BM DU SEIGNEUR (LA)	Capricci	26-janv-11	France	4	3 858	965
CARANCHO	Ad Vitam	02-févr-11	Argentine	3	1 048	349
CARNAGE	Wild Bunch	07-déc-11	France	11	3 545	322
CHANCE DE MA VIE (LA)	Mars	05-janv-11	France	7	4 263	609
CHEBURASHKA ET SES AMIS	Gébéka	05-oct-11	Japon	11	5 023	457
CHICO ET RITA	Rezo Films	06-juil-11	Espagne	1	724	724
CHOIX DE LUNA (LE)	Diaphana	09-févr-11	Serbie	4	1 221	305
COCHON DE GAZA (LE)	Studio Canal	21-sept-11	France	4	2 925	731
CONQUÊTE (LA)	Gaumont	18-mai-11	France	50	33 769	675
CONTES DE LA NUIT (LES)	Studio Canal	20-juil-11	France	10	6 500	650
COUP D'ÉCLAT	Ad Vitam	27-avr-11	France	10	5 709	571
CURLING	Capricci	26-oct-11	Canada	4	1 244	311
DANGEROUS METHOD (A)	Mars	21-déc-11	GB	9	905	101
DE BON MATIN	Les Films du	05-oct-11	France	22	11 796	536
DÉLICATESSE (LA)	Studio Canal	21-déc-11	France	27	4 852	180
DERNIÈRE PISTE (LA)	Pretty Pictures	22-juin-11	USA	5	3 232	646
DETECTIVE DEE	Le Pacte	20-avr-11	Chine	1	964	964
DISCOURS D'UN ROI (LE)	Wild Bunch	02-févr-11	GB	54	141 812	2 626
DRIVE	Le Pacte	05-oct-11	USA	17	14 443	850
EMILIE JOLIE	Gébéka	19-oct-11	France	12	8 483	707
ESSENTIAL KILLING	Surreal	06-avr-11	Pologne	1	350	350
ET MAINTENANT ON VA OÙ ?	Pathé	14-sept-11	France	22	21 566	980
ÉTÉ BRÛLANT (UN)	Wild Bunch	28-sept-11	France	1	392	392
ÉTRANGÈRE (L')	Wild Bunch	20-avr-11	Allemagne	5	2 165	433
ÉTRANGE AFFAIRE ANGÉLICA (L')	Epicentre	16-mars-11	Portugal	3	810	270
EXERCICE DE L'ÉTAT (L')	Diaphana	26-oct-11	France	29	26 355	909
FÉE (LA)	MK2	14-sept-11	Belgique	22	9 275	422
FEMME DU VÈME (LA)	Haut et Court	16-nov-11	France	1	444	444
FEMMES DU 6ÈME ÉTAGE (LES)	SND	16-févr-11	France	66	169 335	2 566

TITRES	Distributeurs	Date de Sortie Nationale	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
FIGHTER	Métropolitan	09-mars-11	USA	2	405	203
FILLE DU PUISATIER (LA)	Pathé	20-avr-11	France	10	13 392	1 339
FILS À JO (LE)	Gaumont	12-janv-11	France	12	11 472	956
FIN DU SILENCE (LA)	Equation	07-déc-11	France	1	90	90
FLÛTE ET LE GRELOT (LA)	Gébéka	23-févr-11	Chine	1	689	689
GAMIN AU VÉLO (LE)	Diaphana	18-mai-11	Belgique	49	51 277	1 046
GÉANTS (LES)	Haut et Court	02-nov-11	Belgique	1	471	471
GIANNI ET LES FEMMES	Pyramide	01-juin-11	Italie	3	1 867	622
GROS POIS, PETITS POINTS	Les Films du	30-nov-11	Suède	2	586	293
GRUFFALO (LE)	Les Films du	19-oct-11	GB	7	6 507	930
GUERRE EST DECLARÉE (LA)	Wild Bunch	31-août-11	France	52	60 231	1 158
HABEMUS PAPAM	Le Pacte	07-sept-11	Italie	56	49 687	887
HAPPY, HAPPY	Happinness	27-juil-11	Norvège	1	187	187
HAVRE (LE)	Pyramide	21-déc-11	Finlande	34	6 710	197
HEUREUX ÉVÈNEMENT (UN)	Gaumont	28-sept-11	France	9	4 196	466
HOMMES LIBRES (DES)	Pyramide	28-sept-11	France	14	6 825	488
HUNTER (THE)	Sophie Dulac	16-févr-11	Iran	1	679	679
I WISH, I KNEW (HISTOIRES DE	Ad Vitam	19-janv-11	Chine	4	1 965	491
IL ÉTAIT UNE FOIS EN ANATOLIE	Memento	02-nov-11	Turquie	3	2 786	929
IMPARDONNABLES	UGC	17-août-11	France	25	15 044	602
INCENDIES	Happinness	12-janv-11	Canada	17	15 694	923
INTOUCHABLES	Gaumont	02-nov-11	France	2	13 799	6 900
IRLANDAIS (L')	SND	21-déc-11	Irlande	3	135	45
JE N'AI RIEN OUBLIÉ	Rezo Films	30-mars-11	France	16	7 579	474
JIMMY RIVIÈRE	Pyramide	09-mars-11	France	2	450	225
LADY (THE)	EuropaCorp	30-nov-11	France	3	976	325
LOURDES	Sophie Dulac	27-juil-11	Autriche	3	1 065	355
MA PART DU GÂTEAU	Studio Canal	16-mars-11	France	25	15 180	607
MARCHAND DE SABLE (LE)	Bac Films	09-févr-11	Suède	3	1 489	496
MARCHES DU POUVOIR (LES)	Métropolitan	26-oct-11	USA	1	202	202
MELANCHOLIA	Les Films du	10-août-11	Danemark	37	20 723	560
MÊME LA PLUIE	Haut et Court	05-janv-11	Espagne	11	9 462	860
MICHEL PETRUCCIANI	Happinness	17-août-11	France	1	364	364
MIKE	Diaphana	22-juin-11	France	1	220	220
MINUIT À PARIS	Mars	11-mai-11	USA	44	40 132	912
MON PÈRE EST FEMME DE MÉNAGE	ARP Sélection	13-avr-11	France	31	15 962	515
MONSIEUR PAPA	Pathé	01-juin-11	France	6	3 437	573
MOOMINS ET LA CHASSE À LA	MK2	16-mars-11	Finlande	2	937	469
MURDERER (THE)	Le Pacte	20-juil-11	Corée du	2	508	254
MY LITTLE PRINCESS	Sophie Dulac	29-juin-11	France	4	1546	387
NEIGES DU KILIMANDJARO (LES)	Diaphana	16-nov-11	France	27	33 081	1 225
NI À VENDRE NI À LOUER	Ad Vitam	29-juin-11	France	27	9 212	341
NOCES ÉPHÉMÈRES	Jupiter	09-nov-11	Iran	1	182	182
NOSTRA VITA (LA)	Ad Vitam	07-avr-11	Italie	13	4 359	335
NOUS, PRINCESSES DE CLÈVES	Shellac	30-mars-11	France	8	4 301	538

TITRES	Distributeurs	Date de Sortie Nationale	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
ŒIL INVISIBLE (L')	Pyramide	11-mai-11	Argentine	1	163	163
OMAR M'A TUER	Mars	22-juin-11	France	31	17 068	551
OÙ VA LA NUIT	Diaphana	04-mai-11	France	18	7 871	437
OURS MONTAGNE (L')	Bac Films	19-oct-11	Danemark	1	257	257
PATER	Pathé	22-juin-11	France	16	12 710	794
PERMISSION DE MINUIT (LA)	Rezo Films	02-mars-11	France	13	5 245	403
PIEL QUE HABITO (LA)	Pathé	17-août-11	Espagne	59	46 896	795
PINA	Les Films du	06-avr-11	Allemagne	17	14 210	836
POLISSE	Mars	19-oct-11	France	35	57 489	1 643
POPEYE ET LES MILLE ET UNE NUIT	Cinéma Public	13-avr-11	USA	1	227	227
POULET AUX PRUNES	Le Pacte	26-oct-11	France	31	13 155	424
POUPOUPIDOU	Diaphana	12-janv-11	France	24	11 208	467
POURQUOI TU PLEURES	Le Pacte	15-juin-11	France	16	6 354	397
POURSUITE	Contre-Allée	09-mars-11	France	1	130	130
PRÉSUMÉ COUPABLE	Mars	07-sept-11	France	23	16 536	719
REVENGE	Equation	16-mars-11	Danemark	2	533	267
RIO SEX COMEDY	Océan	23-févr-11	Brésil	1	453	453
ROBERT MITCHUM EST MORT	Shellac	13-avr-11	France	2	279	140
ROUTE IRISH	Diaphana	16-mars-11	GB	23	5 646	245
SÉPARATION (UNE)	Memento	08-juin-11	Iran	45	55 533	1 234
SHAHADA	Memento	26-janv-11	Allemagne	2	1 061	531
SHAME	MK2	07-déc-11	GB	3	465	155
SKYLAB (LE)	Mars	05-oct-11	France	12	6 269	522
SOLITUDE DES NOMBRES	Le Pacte	04-mai-11	Italie	8	1 863	233
SOMEWHERE	Pathé	05-janv-11	USA	36	17 972	499
SOURCE DES FEMMES (LA)	EuropaCorp	02-nov-11	France	24	26 491	1 104
TABLEAU (LE)	Gébéka	23-nov-11	France	34	24 800	729
THIS MUST BE THE PLACE	ARP Sélection	24-août-11	Italie	7	2 547	364
TOI, MOI, LES AUTRES	Mars	23-févr-11	France	1	347	347
TOMBOY	Pyramide	20-avr-11	France	30	18 250	608
TOUS AU LARZAC	Ad Vitam	23-nov-11	France	15	10 224	682
TOUTES NOS ENVIES	Mars	09-nov-11	France	29	20 481	706
TREE OF LIFE	EuropaCorp	18-mai-11	USA	49	42 241	862
TU SERAS MON FILS	Universal	24-août-11	France	16	13 688	856
VENTS CONTRAIRES (DES)	Universal	14-déc-11	France	10	1 882	188
VENTS DE FOLIE À LA FERME (LES)	Les Films du	06-avr-11	Iran	1	312	312
VILAIN PETIT CANARD (LE)	KMBO	02-nov-11	Russie	7	5 298	757
VOIR LA MER	Océan	04-mai-11	France	1	231	231
VOLEUR DE LUMIÈRE (LE)	Zed	02-mars-11	Allemagne	5	1 847	369
VOYEZ COMME ILS DANSENT	Wild Bunch	03-août-11	France	6	1 264	211
WE NEED TO TALK ABOUT KEVIN	Diaphana	28-sept-11	GB	2	1 129	565
WE WANT SEX EQUALITY	ARP Sélection	09-mars-11	GB	24	15 125	630
WINTER'S BONE	Pretty Pictures	02-mars-11	USA	12	5 905	492

Les entrées, et donc les moyennes par copie, réalisées par les films sortis en novembre et décembre 2011 ne comprennent ici que les résultats réalisés durant l'année 2011. Les entrées réalisées en 2012 par ces copies seront comptabilisées en 2012 (en caractères gras dans ce tableau).

PROCEDURE ART ET ESSAI Titres	Distributeurs	Date Sortie Nationale	Nationalité	Nb copies distributeurs en Sortie Nationale	Nb copies AE demandées par le distributeur	Nb copies AE tirées par l'ADRC	Entrées sur les copies AE	Moyenne par copie
Angèle et Tony	Pyramide	26-janv.-2011	France	60	14	14	8 796	628
Pina	Les Films du Losange	6-avr.-2011	Allemagne	85	8	6	4 741	790
Tomboy	Pyramide	20-avr.-2011	France	73	28	23	12 124	527
Coup d'éclat	Ad Vitam	27-avr.-2011	France	107	2	2	807	404
Une séparation	Memento	8-juin-2011	Iran	105	16	16	20 758	1 297
My little princess	Sophie Dulac Distribution	29-juin-2011	France	45	3	3	1 687	562
Un amour de jeunesse	Les Films du Losange	6-juil.-2011	France	62	8	6	4 203	701
Lourdes	Sophie Dulac Distribution	27-juil.-2011	Autriche	27	15	7	4 104	586
Melancholia	Les Films du Losange	10-août-2011	Danemark	136	15	13	8 932	687
This must be the place	ARP	24-août-2011	Italie	147	2	2	574	287
Habemus Papam	Le Pacte	7-sept.-2011	Italie	165	23	20	19 408	970
Le Tableau	Gébéka	30-nov.-2011	France	91	4	4	6 730	1 683
Le Havre	Pyramide	21-déc.-2011	Finlande	164	15	14	12 558	897
Bruegel	Sophie Dulac Distribution	28-déc.-2012	Pologne	27	9	7	6 174	882
					162	137	111 596	

PROCEDURE VILLES MOYENNES Titres	Distributeurs	Date Sortie Nationale	Nationalité	Nb copies distributeurs en Sortie Nationale	Nb copies VM demandées par le distributeur	Nb copies VM tirées par l'ADRC	Entrées sur les copies VM	Moyenne par copie
Arrietty, le petit monde des chapeauteurs	Disney	12/01/2011	Japon	250	21	17	20 320	1 195
Le Discours d'un roi	Wild Bunch	02/02/2011	GB	260	41	30	66 164	2 205
Les Femmes du 6ème étage	SND	16/02/2011	France	270	19	19	40 843	2 150
Le Gamin au vélo	Diaphana	18/05/2011	Belgique	172	18	14	11 411	815
Pourquoi tu pleures	Le Pacte	15/06/2011	France	136	17	8	3 176	397
La Guerre est déclarée	Wild Bunch	30/08/2011	France	129	23	23	24 615	1 070
Drive	Le Pacte	05/10/2011	USA	246	13	12	7 712	643
The Artist	Warner	12/10/2011	France	290	24	17	18 426	1 084
Emilie Jolie	Gébéka	19/10/2011	France	190	7	4	2 830	708
						183	144	195 497

Total entrées Villes Moyennes + Art et Essai :	307.093
---	----------------

Localités servies en copies A.D.R.C. pour l'Année 2011, sur la procédure Petites Villes

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
ABBAZIA (PRUNELLI DI)	20	AVESNES-SUR-HELPE	59	BOULOGNE-SUR-MER	62
ABBEVILLE	80	AVIGNON	84	BOURBON-L'ARCHAMBAULT	03
ACHERES	78	AVION	62	BOURBONNE-LES-BAINS	52
ACIGNE	35	AVRANCHES	50	BOURBOULE (LA)	63
AGDE	34	AX-LES-THERMES	09	BOURG-ARGENTAL	42
AGEN	47	BAGNERES-DE-BIGORRE	65	BOURG-D'OISANS (LE)	38
AGON-COUTAINVILLE	50	BAGNOLES-DE-L'ORNE	61	BOURGANEUF	23
AIGLE (L')	61	BAGNOLET	93	BOURGES	18
AIGUES-MORTES	30	BAGNOLS-SUR-CEZE	30	BOURGET (LE)	93
AIGUILLON	47	BAILLARGUES	34	BOURGUEIL	37
AIGUILLON-SUR-MER (L')	85	BAILLEUL	59	BOUSBECQUE	59
AIGURANDE	36	BAIN DE-BRETAGNE	35	BOUSSY-ST-ANTOINE	91
AJACCIO	20	BALARUC-LES-BAINS	34	BRAY-SUR-SEINE	77
ALBERTVILLE	73	BALBIGNY	42	BREAL-SOUS-MONTFORT	35
ALBI	81	BANYULS-SUR-MER	66	BRESSE (LA)	88
ALENÇON	61	BAR-LE-DUC	55	BRESSUIRE	79
ALES	30	BARAQUEVILLE	12	BRETENOUX (BIARS)	46
ALLEVARD	38	BARBEZIEUX-ST-HILAIRE	16	BRETIGNOLLES-SUR-MER	85
ALTKIRCH	68	BARBOTAN-LES-THERMES	32	BRETIGNY-SUR-ORGE	91
AMBERIEU-EN-BUGEY	01	BARCELONNETTE	04	BRIANCON	05
AMBERT	63	BAREGES	65	BRICQUEBEC	50
AMBES	33	BARJAC	30	BRIE-COMTE-ROBERT	77
AMELIE-LES-BAINS	66	BARJOLS	83	BRIGNOLES	83
AMIENS	80	BARNEVILLE-CARTERET	50	BRIOUDE	43
ANCENIS	44	BASTIA	20	BRIVE-LA-GAILLARDE	19
ANCIZES-COMPS (LES)	63	BAUGE	49	BRON	69
ANDELYS (LES)	27	BAULE-ESCOUBLAC (LA)	44	BRUAY-LA-BUISSIERE	62
ANDERNOS-LES-BAINS	33	BAUME-LES-DAMES	25	BRUZ	35
ANGLES (LES)	66	BAZAS	33	BUIS-LES-BARONNIES	26
ANGOULEME	16	BEAUGENCY	45	BUISSON-DE-CADOIN (LE)	24
ANICHE	59	BEAUMONT-DE-LOMAGNE	82	BUZANCAIS	36
ANNECY	74	BEAUMONT-SUR-LEZE	31	CABESTANY	66
ANNEMASSE	74	BEAUMONT-SUR-OISE	95	CABRERETS	46
ANNONAY	07	BEAUPREAU	49	CADILLAC	33
ANTONY	92	BEAUREPAIRE	38	CAEN	14
APT	84	BEAUVAIS	60	CAGNES-SUR-MER	06
ARCUEIL	94	BELFORT	90	CAHORS	46
ARGELES-GAZOST	65	BELLAC	87	CALAIS	62
ARGELES-SUR-MER	66	BELLEVILLE-SUR-SAÔNE	69	CALLAC	22
ARGENT-SUR-SAULDRE	18	BELLEY	01	CALUIRE-ET-CUIRE	69
ARGENTAN	61	BENFELD	67	CAMARES	12
ARGENTAT	19	BENODET	29	CAMARET-SUR-MER	29
ARGENTEUIL	95	BERCK-SUR-MER	62	CAMBO-LES-BAINS	64
ARGENTIERE-LA-BESSEE (L')	05	BERNAY	27	CAMBRAI	59
ARGENTON-CHÂTEAU	79	BERNERIE-EN-RETZ (LA)	44	CANCALE	35
ARGENTON-SUR-CREUSE	36	BERRERIE-EN-RETZ (LA)	13	CANEJAN	33
ARGENTRE-DU-PLESSIS	35	BESSE-SUR-ISSOLE	83	CANNES	06
ARLES	13	BETTON	35	CANNES-LA-BOCCA	06
ARS-SUR-MOSELLE	57	BEYNES	78	CANNET (LE)	06
ARUDY	64	BEZIERS	34	CANTELEU	76
ARZON	56	BEZONS	95	CAPBRETON	40
ASNIERES-SUR-SEINE	92	BIGANOS	33	CAPDENAC	12
ATHIS-MONS	91	BLAGNAC	31	CAPTIEUX	33
AUBENAS	07	BLAIN	44	CAPVERN	65
AUBERGENVILLE	78	BLANC (LE)	36	CARANTEC	29
AUBERVILLIERS	93	BLANC-MESNIL (LE)	93	CARBON-BLANC	33
AUBIGNY	85	BLANQUEFORT	33	CARBONNE	31
AUBIGNY-SUR-NERE	18	BLANZAC-PORCHERESSE	16	CARCANS-MAUBUISSON	33
AUBUSSON	23	BLAYE	33	CARENTAN	50
AUCAMVILLE	31	BLENOD-LES-PONT-À-MOUSSON	54	CARHAIX-PLOUGUER	29
AUCH	32	BOBIGNY	93	CARMAUX	81
AUCHEL	62	BOEN-SUR-LIGNON	42	CARPENTRAS	84
AUDIERNE	29	BOHAIN-EN-VERMANDOIS	02	CARQUEFOU	44
AULNAY-SOUS-BOIS	93	BOIS-COLOMBES	92	CARROS	06
AUNAY-SUR-ODON	14	BOLLENE	84	CARRY-LE-ROUET	13
AURAY	56	BONDY	93	CASTANET-TOLOSAN	31
AUTERIVE	31	BONNEUIL-SUR-MARNE	94	CASTELJALOUX	47
AUTUN	71	BORT-LES-ORGUES	19	CASTELMAUROU	31
AUZIELLE	31	BOUGUENAIS	44	CASTELNAUDARY	11

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
CASTELSARRASIN	82	CLAMART	92	DOULLENS	80
CASTETS	40	CLAYES-SOUS-BOIS (LES)	78	DOURDAN	91
CASTILLONNES	47	CLAYETTE (LA)	71	DOUVAINE	74
CATEAU-CAMBRESIS (LE)	59	CLELLES	38	DOUVRES-LA-DELIVRANDE	14
CAUDEBEC-EN-CAUX	76	CLERMONT	60	DRAGUIGNAN	83
CAUDRY	59	CLERMONT-FERRAND	63	DUNKERQUE	59
CAUSSADE	82	CLERMONT-L'HERAULT	34	EAUZE	32
CAUTERETS	65	CLICHY	92	ECULLY	69
CAVAILLON	84	CLISSON	44	EGLETONS	19
CAVALAIRE-SUR-MER	83	CLUNY	71	ELANCOURT	78
CAZERES	31	CLUSES	74	ELBEUF	27
CERIZAY	79	COLOMIERS	31	ELNE	66
CERNAY	68	COMBOURG	35	EMBRUN	05
CESSON-SEVIGNE	35	COMBS-LA-VILLE	77	ENTRE-DEUX-GUIERS	38
CESTAS	33	COMMERCY	55	EPERNAY	51
CHALINDREY	52	COMPIEGNE	60	EPINAL	88
CHALLANS	85	CONCARNEAU	29	EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	50
CHALONNES-SUR-LOIRE	49	CONDE-SUR-NOIREAU	14	ERNEE	53
CHALONS-EN-CHAMPAGNE	51	CONDOM	32	ERQUY	22
CHAMBERRY	73	CONFLANS-EN-JARNISY	54	ERSTEIN	67
CHAMBERY	73	CONFLANS-STE-HONORINE	78	ESPALION	12
CHAMBON-SUR-LIGNON (LE)	43	CONFOLENS	16	ETAMPES	91
CHAMONIX	74	CONTIS-ST-JULIEN-EN-BORN	40	ETEL	56
CHAMPAGNOLE	39	CORBEIL-ESSONNES	91	EVAUX-LES-BAINS	23
CHANTILLY	60	COSNE-COURS-SUR-LOIRE	58	EVIAN-LES-BAINS	74
CHANTONNAY	85	COTIGNAC	83	EVRON	53
CHAPELLE-BASSE-MER (LA)	44	COUARDE-SUR-MER (LA)	17	EYGUIERES	13
CHARBONNIERES-LES-BAINS	69	COUDEKERQUE-BRANCHE	59	EYMOUTIERS	87
CHARITE-SUR-LOIRE (LA)	58	COULGENS - (ROCHETTE)	16	EYSINES	33
CHARLEVILLE-MEZIERES	08	COURBEVOIE	92	FALAISE	14
CHARLIEU	42	COURNEUVE (LA)	93	FAMECK	57
CHARMOILLES	25	COURNON-D'AUVERGNE	63	FAOJET (LE)	56
CHARTRES-DE-BRETAGNE	35	COURPIERE	63	FECAMP	76
CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE	16	COURRIERES	62	FERRIERE (LA)	85
CHÂTEAU-ARNOUX	04	COURSEULLES-SUR-MER	14	FERTE-BERNARD (LA)	72
CHÂTEAU-CHINON	58	COURTINE (LA)	23	FERTE-MACE (LA)	61
CHÂTEAU-D'OLONNE	85	COUTANCES	50	FERTE-MILON (LA)	02
CHÂTEAU-DU-LOIR	72	COUTRAS	33	FEURS	42
CHÂTEAU-GONTIER	53	CRAN-GEVRIER	74	FIGEAC	46
CHÂTEAU-RENAUD	45	CRECHE (LA)	79	FIRMINY	42
CHÂTEAU-RENAULT	37	CRECY-EN-PONTHIEU	80	FLECHE (LA)	72
CHÂTEAUBOURG	35	CREIL	60	FLERS	61
CHÂTEAUBRIANT	44	CREON	33	FLEURANCE	32
CHÂTEAUDUN	28	CREST	26	FOIX	09
CHÂTEAULIN	29	CRETEIL	94	FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA	66
CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT	87	CROISIC (LE)	44	FONTENAY-AUX-ROSES	92
CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES	13	CROZON	29	FONTENAY-LE-COMTE	85
CHATEAURENARD	13	CUCURON	84	FONTENAY-LE-FLEURY	78
CHÂTEAUX	36	DAMGAN	56	FONTENAY-SOUS-BOIS	94
CHATELLERAULT	86	DAMPPIERRE-SUR-SALON	70	FONTVIEILLE	13
CHATENAY-MALABRY	92	DAX	40	FORBACH	57
CHATILLON	92	DECAZEVILLE	12	FORCALQUIER	04
CHATILLON-SUR-CHALARONNE	01	DECINES-CHARPIEU	69	FORGES-LES-EAUX	76
CHATRE (LA)	36	DECIZE	58	FORT-MAHON-PLAGE	80
CHAUDES-AIGUES	15	DELLE	90	FOS-SUR-MER	13
CHAUFFAILLES	71	DESCARTES	37	FOSSES	95
CHAUMONT	52	DESVRES	62	FOUGERES	35
CHAUNY	02	DIE	26	FOURAS	17
CHAUVIGNY	86	DIEPPE	76	FOURMIES	59
CHAVILLE	92	DIEULEFIT	26	FOURNEAUX	73
CHEF-BOUTONNE	79	DIGNE-LES-BAINS	04	FRANCONVILLE-LA-GARENNE	95
CHELLES	77	DIGOIN	71	FRESNES	94
CHEMILLE	49	DIJON	21	FRONTIGNAN	34
CHERBOURG	50	DIVES-SUR-MER	14	FRONTON	31
CHEVILLY-LARUE	94	DIVONNE-LES-BAINS	01	FURIANI	20
CHEYLARD (LE)	07	DOLE	39	GACE	61
CHILLY-MAZARIN	91	DOMONT	95	GAGNY	93
CHINON	37	DONGES	44	GAILLAC	81
CHOISY-LE-ROI	94	DORAT (LE)	87	GAILLON	27
CIOTAT (LA)	13	DOUAI	59	GANGES	34
CIVRAY	86	DOUARNENEZ	29	GAP	05
CIZOS	65	DOUCHY-LES-MINES	59	GARDANNE	13

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
GARDE (LA)	83	ISTRES	13	LUZY	58
GARGES-LES-GONESSE	95	IVRY-SUR-SEINE	94	LYON	69
GARLIN	64	JANZE	35	MACHECOUL	44
GAUDE (LA)	06	JARD-SUR-MER	85	MAICHE	25
GENCAY	86	JARNY	54	MALAKOFF	92
GENNEVILLIERS	92	JEUMONT	59	MAMERS	72
GERARDMER	88	JOEUF	54	MANOSQUE	04
GEX	01	JOINVILLE-LE-PONT	94	MANS (LE)	72
GIEN	45	JONZAC	17	MARCIAC	32
GIMONT	32	JOSSÉLIN	56	MARCIIGNY	71
GISORS	27	JOUY-LE-MOUTIER	95	MARCOUSSIS	91
GIVET	08	JUVISY-SUR-ORGE	91	MARCQ-EN-BAROEUL	59
GONESSE	95	LACANAU	33	MARENNES	17
GORRON	53	LAGNY-SUR-MARNE	77	MARIGNANE	13
GOURDON	46	LALANNE-TRIE	65	MARLY	57
GOURIN	56	LAMALOU-LES-BAINS	34	MARLY-LE-ROI	78
GOURNAY-EN-BRAY	76	LAMBERSART	59	MARMANDE	47
GRAMAT	46	LAMBESC	13	MAROMME	76
GRAND-BORNAND (LE)	74	LAMOTTE-BEUVRON	41	MARSEILLE	13
GRANS	13	LANDIVISIAU	29	MARTHON	16
GRANVILLE	50	LANGAIS	37	MARTIGUES	13
GRAU-DU-ROI (LE)	30	LANGOGNE	48	MARVEJOLS	48
GRAULHET	81	LANGON	33	MASSEUBE	32
GRAVELINES	59	LANGRES	52	MATHA	17
GRAY	70	LANNEMEZAN	65	MATHES (LES)	17
GRENADE-SUR-GARONNE	31	LAON	02	MAUBEUGE	59
GRISSAN	11	LARUNS	64	MAULE	78
GUEBWILLER	68	LATOUR-DE-FRANCE	66	MAULEON	79
GUÉMÈNE-PENFAO	44	LAUDUN	30	MAULEON-LICHARRE	64
GUÉMÈNE-SUR-SCORFF	56	LAVAL	53	MAURE-DE-BRETAGNE	35
GUERCHE-DE-BRETAGNE (LA)	35	LAVAU	81	MAURIAC	15
GUERET	23	LAVELANET	09	MAURY	66
GUEUGNON	71	LECTOURE	32	MAUVEZIN	32
GUICHEN	35	LEGE	44	MAYENNE	53
GUILHERAND-GRANGES	07	LEGUEVIN	31	MAZAMET	81
GUILLESTRE	05	LENCLOÏTRE	86	MAZERES	09
GUIPRY-MESSAC	35	LEOGNAN	33	MELLE	79
GUISE	02	LEON	40	MELUN	77
GUJAN-MESTRAS (LA HUME)	33	LESNEVEN	29	MENDE	48
HAGETMAU	40	LESPARRE-MEDOC	33	MENNECY	91
HALLUIN	59	LEZIGNAN-CORBIÈRES	11	MERS-LES-BAINS	80
HARNES	62	LIFFRE	35	MERU	60
HASPARREN	64	LILAS (LES)	93	MERVILLE	59
HAUTEVILLE-LOMPNES	01	LILLEBONNE	76	MESCHERS-SUR-GIRONDE	17
HAUTEVILLE-SUR-MER	50	LIMOUX	11	METABIEF	25
HAVRE (LE)	76	LION-SUR-MER	14	METZ	57
HAY-LES-ROSES (L')	94	LISIEUX	14	MEUDON	92
HAYANGE	57	LIT-ET-MIXE	40	MEUNG-SUR-LOIRE	45
HAZEBROUCK	59	LIVRY-GARGAN	93	MEXIMIEUX	01
HENDAYE	64	LOCHES	37	MEYMAC	19
HERBIERS (LES)	85	LOCMINE	56	MEYTHET	74
HERIC	44	LODEVE	34	MEYZIEU	69
HIRSON	02	LONDE (LA)	83	MEZE	34
HONFLEUR	14	LONGWY	54	MILLAU	12
HOSSEGOR (SOORTS)	40	LONS-LE-SAUNIER	39	MIMIZAN	40
HOULGATE	14	LORGUES	83	MIRAMAS	13
HOURTIN	33	LORIENT	56	MIRANDE	32
HUELGOAT	29	LORIOLE-SUR-DRÔME	26	MIRECOURT	88
IBOS	65	LOROUX-BOTTEREAU (LE)	44	MIREPOIX	09
ILE-BOUCHARD (L')	37	LOUDEAC	22	MITRY MORY	77
ILE-D'AIX	17	LOUDENVIELLE	65	MOELAN-SUR-MER	29
ILE-ROUSSE	20	LOUDUN	86	MOIRANS-EN-MONTAGNE	39
INGRANDES	49	LOUHANS	71	MOISSY-CRAMAYEL	77
INZINZAC-LOCHRIST	56	LOURDES	65	MONCOUTANT	79
ISIGNY-SUR-MER	14	LUC (LE)	83	MONEIN	64
ISLE-EN-DODON (L')	31	LUCON	85	MONISTROL-SUR-LOIRE	43
ISLE-ADAM (L')	95	LUDE (LE)	72	MONS-EN-MONTOIS	77
ISLE-JOURDAIN (L')	32	LUNEL	34	MONSEGUR	33
ISLE-SUR-LA-SORGUE	84	LUNEVILLE	54	MONSEMPRON-LIBOS	47
ISLE-SUR-LA-SORGUE (L')	84	LURE	70	MONT-DORE (LE)	63
ISSOUDUN	36	LUXEUIL-LES-BAINS	70	MONT-ST-AIGNAN	76
ISSY-LES-MOULINEAUX	92	LUZ-ST-SAUVEUR	65	MONTAGNE (LA)	44

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
MONTAIGU	85	NOZAY	44	PORNIC	44
MONTAUBAN	82	NUITS-ST-GEORGES	21	PORT-DE-BOUC	13
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35	NYONS	26	PORT-LEUCATE	11
MONTAUROUX	83	OBERNAI	67	PORT-ST-LOUIS-DU-RHÔNE	13
MONTBARD	21	OISSEL	76	PORT-VENDRES	66
MONTBAZON	37	OLORON-STE-MARIE	64	PORTES-LES-VALENCE	26
MONTBELIARD	25	ORANGE	84	PORTO-VECCHIO	20
MONTBRISON	42	ORBÈY	68	POUILLY-SUR-LOIRE	58
MONTDIDIER	80	ORLEANS	45	POULIGUEN (LE)	44
MONTELMAR	26	ORLY	94	POUZAUGES	85
MONTFORT-SUR-MEU	35	ORMESSON-SUR-MARNE	94	PRADES	66
MONTGENEVRE	05	ORNANS	25	PRADET (LE)	83
MONTGERON	91	ORRES (LES)	05	PRAYSSAC	46
MONTGUYON	17	ORSAY	91	PREFAILLES	44
MONTIGNAC	24	ORTHEZ	64	PRIVAS	07
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	78	OSSEJA	66	PUY-ST-VINCENT	05
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	95	OUISTREHAM	14	QUEND	80
MONTJEAN-SUR-LOIRE	49	OULLINS	69	QUESTEMBERT	56
MONTMEDY	55	OYONNAX	01	QUILLAN	11
MONTMELIAN	73	OZOIR-LA-FERRIERE	77	QUIMPERLE	29
MONTMIRAIL	51	PAIMPOL	22	QUINTIN	22
MONTMOREAU-ST-CYBARD	16	PAMBIERS	09	RABASTENS	81
MONTMORILLON	86	PANTIN	93	RAMONVILLE-ST-AGNE	31
MONTPON-MENESTEROL	24	PARAY-LE-MONIAL	71	RAON-L'ETAPE	88
MONTREJEAU	31	PARTHENAY	79	RAVINE-DES-CABRIS	97
MONTREUIL	93	PAU	64	REDON	35
MONTREUIL-SUR-MER	62	PAUILLAC	33	REICHSHOFFEN	67
MONTRICHARD	41	PAVILLONS-SOUS-BOIS (LES)	93	REIGNIER	74
MONTROUGE	92	PEAGE-DE-ROUSSILLON (LE)	38	REMIREMONT	88
MORCENX	40	PELUSSIN	42	RENAZE	53
MORESTEL	38	PENMARCH	29	REOLE (LA)	33
MOREZ	39	PENNE-SUR-HUVEAUNE (LA)	13	REQUISTA	12
MORLAIX	29	PERONNE	80	RETHEL	08
MORNANT	69	PERPIGNAN	66	RETIERS	35
MORTAGNE-AU-PERCHE	61	PERREUX-SUR-MARNE (LE)	94	REVEL	31
MORTEAU	25	PESSAC	33	REVILLE	50
MOULINS	03	PEYRAT-LE-CHÂTEAU	87	REZE-LES-NANTES	44
MOURENX	64	PHALSBOURG	57	RIBEAUVILLE	68
MUGRON	40	PIERRE-BENITE	69	RIBERAC	24
MULSANNE	72	PIERRELATTE	26	RICHELIEU	37
MUNSTER	68	PIROU	50	RIEUPEYROUX	12
MURAT	15	PITHIVIERS	45	RIOM	63
MURE (LA)	38	PLAISANCE-DU-GERS	32	RIOM-ES-MONTAGNES	15
MUREAUX (LES)	78	PLAISANCE-DU-TOUCH	31	RIS-ORANGIS	91
MURET	31	PLELAN LE-GRAND	35	RISOUL	05
MUSSIDAN	24	PLENEUF-VAL-ANDRE	22	RIVE-DE-GIER	42
MUTZIG	67	PLESSIS-ROBINSON (LE)	92	RIXHEIM	68
NANTERRE	92	PLESTIN-LES-GREVES	22	ROANNE	42
NANTUA	01	PLOERMEL	56	ROCHE-BERNARD (LA)	56
NARBONNE	11	PLOMBIERES-LES-BAINS	88	ROCHE-CHALAIS (LA)	24
NERAC	47	PLOUESCAT	29	ROCHE-POSAY (LA)	86
NEUBOURG (LE)	27	PLOUGASTEL-DAOULAS	29	ROCHE-SUR-FORON (LA)	74
NEUFCHÂTEAU	88	PLOUGONVELIN	29	ROCHE-SUR-YON (LA)	85
NEUFCHATEL-EN-BRAY	76	PLOUGUENAST	22	ROCHEFOUCAULT (LA)	16
NEUFCHATEL-HARDELLOT	62	POITIERS	86	ROCHELLE (LA)	17
NEUILLY-PLAISANCE	93	POIX DE PICARDIE	80	ROISSY-EN-BRIE	77
NEUVIC	19	POLIGNY	39	ROMAINVILLE	93
NEUVILLE-DE-POITOU	86	POMEYS	69	ROMILLE	35
NEUVILLE-SUR-SAÔNE	69	POMMERAYE (LA)	49	ROMILLY-SUR-SEINE	10
NEVERS	58	POMPIGNAC	33	ROMORANTIN	41
NIMES	30	PONS	17	RONCE-LES-BAINS	17
NIORT	79	PONT-À-MOUSSON	54	RONCQ	59
NOGARO	32	PONT-DE-BEAUVOISIN (LE)	73	ROQUES-SUR-GARONNE	31
NOGENT-LE-ROUO	28	PONT-DE-ROIDE	25	ROSCOFF	29
NOGENT-SUR-SEINE	10	PONT-L'EVEQUE	14	ROSIERES	07
NOISIEL	77	PONT-ST-ESPRIT	30	ROSTRENE	22
NOISY-LE-GRAND	93	PONT-STE-MAXENCE	60	ROUEN	76
NONTRON	24	PONTAULT-COMBAULT	77	ROUSSES (LES)	39
NORT-SUR-ERDRE	44	PONTCHARRA	38	RUFFEC	16
NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON	76	PONTCHÂTEAU	44	RUMILLY	74
NOTRE-DAME-DE-MONTS	85	PONTOISE	95	RUOMS	07
NOYON	60	PONTONX-SUR-L'ADOUR	40	SABLE-SUR-SARTHE	72

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
SABRES	40	ST-FLORENT-LE-VEIL	49	ST-PIERRE-D'OLERON	17
SAILLAGOUSE	66	ST-FLORENT-SUR-CHER	18	ST-PIERRE-SUR-DIVES	14
SAINTES	17	ST-FLOUR	15	ST-POL-DE-LEON	29
SALERNES	83	ST-GALMIER	42	ST-POL-SUR-TERNOISE	62
SALIES-DE-BEARN	64	ST-GAUDENS	31	ST-PRIEST	69
SALON-DE-PROVENCE	13	ST-GENEST-MALIFAUX	42	ST-QUENTIN	02
SAMATAN	32	ST-GENIES-BELLEVUE	31	ST-REMY-DE-PROVENCE	13
SANARY-SUR-MER	83	ST-GENIEZ-D'OLT	12	ST-RENAN	29
SARLAT	24	ST-GENIS-DE-SAINTONGE	17	ST-SAVINIEN	17
SARREBOURG	57	ST-GENIS-LAVAL	69	ST-SEVER	40
SARREGUEMINES	57	ST-GENIX-SUR-GUIERS	73	ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE	69
SARTENE	20	ST-GEORGES-DE-DIDONNE	17	ST-TROJAN-LES-BAINS	17
SAULIEU	21	ST-GEORGES-DE-REINTEMBAULT	35	ST-TROPEZ	83
SAVERDUN	09	ST-GERVAIS-D'AUVERGNE	63	ST-VALLIER	26
SAVERNE	67	ST-GILLES-LES-BAINS	97	ST-VINCENT-DE-TYROSSE	40
SAVIGNY-LE-TEMPLE	77	ST-GIRONS	09	ST-YRIEIX-LA-PERCHE	87
SCEAUX	92	ST-GOBAIN	02	STE-FOY-LA-GRANDE	33
SEES	61	ST-GRATIEN	95	STE-FOY-LES-LYON	69
SELESTAT	67	ST-HERBLAIN	44	STE-HERMINE	85
SELLES-SUR-CHER	41	ST-HILAIRE-DE-BRETHMAS	30	STE-LIVRADE-SUR-LOT	47
SEMUR-EN-AUXOIS	21	ST-HILAIRE-DU-HARCOUET	50	STE-MARIE-SUR-MER	44
SENLIS	60	ST-HILAIRE-LA-PALUD	79	STE-MAURE-DE-TOURAINNE	37
SENONCHES	28	ST-HONORE-LES-BAINS	58	STE-MENEHOULD	51
SEREMANGE	57	ST-JEAN-D'ANGELY	17	STE-SOLANGE	18
SETE	34	ST-JEAN-DE-BOURNAY	38	STE-TULLE	04
SEVRAN	93	ST-JEAN-DE-LUZ	64	SUCY-EN-BRIE	94
SEVRES	92	ST-JEAN-DE-MAURIENNE	73	SULLY-SUR-LOIRE	45
SEYNOD	74	ST-JEAN-DE-MONTS	85	SURESNES	92
SEYSSEL	74	ST-JEAN-PIED-DE-PORT	64	SURGERES	17
SEZANNE	51	ST-JOSEPH	97	TALMONT-ST-HILAIRE	85
SISTERON	04	ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	74	TARASCON	13
SIX-FOURS	83	ST-JUNIEN	87	TARASCON-SUR-ARIEGE	09
SOISSONS	02	ST-JUST-EN-CHAUSSEE	60	TASSIN-LA-DEMI-LUNE	69
SOLRE-LE-CHATEAU	59	ST-JUST-ST-RAMBERT	42	TAVERNY	95
SOMMIERES	30	ST-LARY-SOULAN	65	TEIL-SUR-ARDECHE (LE)	07
SOUILLAC	46	ST-LAURENT-DE-CERDANS	66	TEMPLEUVE	59
SOULAC-SUR-MER	33	ST-LAURENT-DE-NESTE	65	TENCE	43
SOUSTONS	40	ST-LEONARD-DE-NOBLAT	87	TERGNIER	02
SOUTERRAINE (LA)	23	ST-LEU	97	TERRASSON	24
ST-AFFRIQUE	12	ST-LÔ	50	THANN	68
ST-AIGNAN	41	ST-LOUIS	68	THEIL-SUR-HUISNE (LE)	61
ST-AMAND-MONTROND	18	ST-LUNAIRE	35	THIERS	63
ST-ANDRE	97	ST-MACAIRE-EN-MAUGES	49	THILLOT (LE)	88
ST-ANDRE-DE-CUBZAC	33	ST-MALO	35	THONVILLE	57
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	82	ST-MALO-DE-GUERSAC	44	THIVIERS	24
ST-ARNOULT-EN-YVELINES	78	ST-MANDRIER	83	THIZY	69
ST-ASTIER	24	ST-MARCELLIN	38	THORENS-GLIERES	74
ST-AUBIN-D'AUBIGNE	35	ST-MARS-LA-JAILLE	44	THOUARS	79
ST-AUBIN-DU-CORMIER	35	ST-MARTIN-DE-CRAU	13	THUMERIES	59
ST-AUBIN-SUR-MER	14	ST-MARTIN-D'HERES	38	THURY-HARCOURT	14
ST-AULAYE	24	ST-MARTIN-EN-HAUT	69	TIGNES	73
ST-AVOLD	57	ST-MAUR-DES-FOSSES	94	TINCHEBRAY	61
ST-BONNET-EN-CHAMPSAUR	05	ST-MAX	54	TONNAY-BOUTONNE	17
ST-BONNET-LE-CHATEAU	42	ST-MEDARD-EN-JALLES	33	TONNEINS	47
ST-BREVIN-LES-PINS	44	ST-MEEN-LE-GRAND	35	TOUL	54
ST-BRIEUC	22	ST-MICHEL-CHEF-CHEF	44	TOULON	83
ST-CALAIS	72	ST-MICHEL-DE-MAURIENNE	73	TOULOUSE	31
ST-CERE	46	ST-MICHEL-SUR-ORGE	91	TOURCOING	59
ST-CHAMOND	42	ST-NAZAIRE	44	TOUR-DU-PIN (LA)	38
ST-CIERS-SUR-GIRONDE	33	ST-OMER	62	TOURNON-ST-MARTIN	36
ST-CLAUDE	39	ST-OUEN	80	TOURNON-SUR-RHÔNE	07
ST-CLOUD	92	ST-OUEN-L'AUMONE	95	TOURNUS	71
ST-CYR-L'ECOLE	78	ST-OUEN-SUR-SEINE	93	TOURS	37
ST-CYR-SUR-MER	83	ST-PALAIS	64	TRANCHE-SUR-MER (LA)	85
ST-DENIS	93	ST-PALAIS-SUR-MER	17	TRAPPES	78
ST-DENIS-DE-LA-REUNION	97	ST-PAUL	97	TREMBLAY EN FRANCE	93
ST-DIE	88	ST-PAUL-DE-FENOUILLET	66	TRIMOUILLE (LA)	86
ST-DIZIER	52	ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX	26	TULLE	19
ST-DONAT	26	ST-PHILBERT-DE-GRAND LIEU	44	TULLINS	38
ST-EGREVE	38	ST-PIERRE-DE-LA-REUNION	97	TURBALLE (LA)	44
ST-ETIENNE-DE-MONTLUC	44	ST-PIERRE-DES-CORPS	37	UGINE	73
ST-FLORENT	20	ST-PIERRE-DES-NIDS	53	ULIS (LES)	91

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
UNIEUX	42	VIRY-CHATILLON	91
UNION	31	VITRE	35
USSEL	19	VITROLLES	13
USSON-EN-FOREZ	42	VITRY-LE-FRANÇOIS	51
UVERNET-FOURS	04	VITRY-SUR-SEINE	94
UZERCHE	19	VIZILLE	38
UZES	30	VOREPPE	38
VAGNEY	88	VOUZIERES	08
VAISON-LA-ROMAINE	84	WINGEN-SUR-MODER	67
VAL-DE-REUIL	27	WITTENHEIM	68
VALBERG	06	YSSINGEAUX	43
VALBONNE	06	YVETOT	76
VALDAHON	25		
VALENCE	26		
VALENCE-D'AGEN	82		
VALETTE-DU-VAR (LA)	83		
VALLET	44		
VALLOIRE (TOURNEE)	73		
VALOGNES	50		
VALS-LES-BAINS	07		
VANS (LES)	07		
VANVES	92		
VAUGNERAY	69		
VAULX-EN-VELIN	69		
VAYRAC	46		
VENCE	06		
VENISSIEUX	69		
VERDUN	55		
VERDUN-SUR-GARONNE	82		
VERNEUIL-SUR-AVRE	27		
VERNEUIL-SUR-SEINE	78		
VERNOUX-EN-VIVARAIS	07		
VERRIERES-LE-BUISSON	91		
VERSAILLES	78		
VERTOU	44		
VERVINS	02		
VESINET (LE)	78		
VESOUL	70		
VEULES-LES-ROSES	76		
VEYNES	05		
VIC-EN-BIGORRE	65		
VIC-FEZENSAC	32		
VIERZON	18		
VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS	40		
VIGAN (LE)	30		
VILLARD	74		
VILLARD-BONNOT	38		
VILLARS-LES-DOBES	01		
VILLÉ	67		
VILLEDIEU-LA-BLOUERE	49		
VILLEDIEU-LES-POÉLES	50		
VILLEFONTAINE	38		
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	31		
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	12		
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	69		
VILLEJUIF	94		
VILLENEUVE-D'ASCQ	59		
VILLENEUVE-LA-GARENNE	92		
VILLERS-COTTERETS	02		
VILLERS-SUR-MER	14		
VILLEURBANNE	69		
VILLIERS-SUR-MARNE	94		
VIOLAY	42		
VIRE	14		

Nombre de localités : **1.147 Localités.**

MODES D'INTERVENTION DE L'ADRC POUR L'ACCES AUX FILMS

(au 1^{er} janvier 2011 C.A. ADRC du 09.11.2000, du 10.02.2005 et du 03.03.2009)

PREAMBULE :

Par ses divers modes et procédures d'intervention, l'une des missions premières de l'ADRC consiste, sur l'ensemble du territoire et dans un objectif d'aménagement culturel, au profit d'une pluralité de salles, de films et de publics, à favoriser l'accès aux films des salles situées dans des zones ou des localités insuffisamment prises en compte par les diffuseurs, et/ou soumises à la forte concurrence des équipements d'exploitation multisalles concentrés de type " multiplexe ".

L'actualisation de ses modes d'intervention pour l'accès aux films répond, pour une part, à la nécessité d'assurer la cohérence d'action de l'ADRC dans tous les secteurs où elle est appelée à intervenir. D'autre part, elle doit lui permettre de compenser les nouveaux effets perturbateurs du " marché " quant à la meilleure diffusion et exploitation des films sur le territoire, et de veiller au meilleur accès des salles à la plus grande diversité des œuvres.

Les interventions de l'ADRC en tirage de copies sont complémentaires des diffusions mises en place par les distributeurs. Elles permettent de répondre à des besoins et des demandes de salles que les seules possibilités des distributeurs ne peuvent résoudre au moment de la sortie des films, ou dans un délai répondant aux besoins des salles.

L'ADRC ne se substitue pas aux responsabilités et aux fonctions du distributeur, et ne peut devenir, pour certaines salles, le seul interlocuteur sur un film, en lieu et place du distributeur.

Pour déterminer son intervention, l'ADRC, et ses divers Comités Techniques Professionnels, doivent apprécier, avec toute la précision nécessaire, les stratégies de diffusion des films faisant l'objet de demandes de l'exploitation.

Cette intervention ne peut s'opérer qu'en fonction de la cohérence et de la couverture territoriale des plans de diffusion nationaux des films qui doivent être communiqués à l'ADRC dans un délai permettant leur analyse.

Seront ainsi envisagés, entre autres, la répartition de la diffusion entre les salles des villes-clés et celles des villes petites et moyennes, et l'accessibilité aux copies pour les salles sans lien structurel, direct ou indirect, avec le diffuseur du film, notamment l'accessibilité de la version originale.

Des stratégies de diffuseur contraires à ces conditions de répartition et d'accessibilité des films ne pourraient donner lieu à une intervention complémentaire de l'ADRC.

En effet, quelle que soit la procédure ADRC par laquelle ces copies sont mises en place, les copies ADRC ne peuvent suffire à rétablir une cohérence de diffusion nécessaire sur les films, et à assurer une pleine accessibilité du film pour les salles.

Par ailleurs, l'ADRC ne doit pas contribuer à instituer une diffusion à deux vitesses : d'un côté le distributeur qui, en fonction de ses relations et impératifs commerciaux, ne se préoccuperait plus que des salles structurellement dominantes, apparaissant comme incontournables (par exemple celles des circuits d'exploitation nationaux), et de l'autre l'ADRC qui, en fonction de ses préoccupations d'aménagement culturel et de pluralisme de la diffusion et de l'exploitation des films, tendrait à devenir l'interlocuteur privilégié des autres salles.

La responsabilité et l'action du distributeur en faveur d'un réseau de salles diversifié, à l'échelle de l'ensemble du territoire, apparaît bien comme une nécessité pour le maintien et le développement de la diversité de diffusion des films.

I - DISPOSITIFS ET PROCEDURES D'INTERVENTION DE L'ADRC

L'ADRC intervient pour le meilleur accès aux films, par le tirage de copies supplémentaires, selon **3 dispositifs**.

Les villes " petites " et " moyennes " sont ainsi qualifiées par l'ADRC sur la base des entrées annuelles réalisées (données CNC).

Pour certains films que leurs plans de diffusion rendent moins accessibles, par exemple sur le secteur Art et Essai, des salles implantées dans des villes plus importantes pourront, par dérogation, si elles en font la demande, et avec l'accord nécessaire du distributeur, bénéficier du dispositif de circulation de copies " Petites Villes ".

Pour tous les dispositifs, la condition préalable établit que l'exploitant bénéficiaire doit être en règle au regard des textes et obligations régissant son activité.

1/ Dispositif pour les salles des " Petites Villes " : Circulation de la copie sur la base 1 salle = 1 semaine

Définition des " Petites Villes ADRC " : Villes réalisant moins de 35 000 entrées annuelles.

Dérogations : les salles des villes réalisant dans l'année de 35 000 à 50 000 entrées peuvent accéder à ce dispositif, à leur demande, pour faciliter leur accès à certains films de diffusion plus réduite. Sur le secteur de l'Art et Essai, des salles de villes plus importantes peuvent accéder à ce dispositif. Ces dérogations doivent obtenir l'accord des distributeurs concernés et seront envisagées cas par cas par l'ADRC en fonction des conditions de diffusion du film et de l'état des demandes.

Mode d'intervention : Les demandes des salles sont produites directement auprès des correspondants régionaux de l'ADRC qui organisent et gèrent les circulations de copies en accord avec les distributeurs. Une copie peut être tirée quand une circulation est établie pour au moins 7 salles, soit 7 semaines d'exploitation, et dans la mesure où les demandes sont confirmées et fiables, non soumises au risque d'annulation.

Le tirage sera donc confirmé au vu du maintien des demandes au moment où les premiers résultats du film seront connus.

Fonctionnement :

Le non-respect par un exploitant des modes de fonctionnement suivants peut l'exclure des circulations ADRC.

> **Programmation** : 1 semaine d'exploitation par salle, avec un minimum de 5 séances dans la semaine. Cette exigence est prise en compte par l'ADRC en fonction des conditions habituelles d'exploitation de la salle concernée, du film considéré, et du contexte d'exploitation.

Par ailleurs, si la meilleure exploitation du film le nécessite, une reprise d'une copie ADRC du même film peut être programmée ultérieurement dans la mesure où cela n'entrave pas l'accès au film pour d'autres salles.

> **Conditions économiques** :

- partage des recettes à 50 % sans minimum garanti, y compris pour une reprise éventuelle.
- l'exploitant transmet directement sa copie à l'exploitant qui le suit dans la circulation que lui a transmise l'ADRC, selon les conditions indiquées par l'ADRC.

En cas de reprise de programmation d'une copie ADRC demandée par des exploitants après le retour au stock distributeur de la copie considérée, après l'achèvement de la circulation initiale ADRC, les conditions économiques ADRC pour les nouvelles programmations ne s'appliqueront que dans le cas d'une nouvelle circulation de la copie de salle à salle sur au moins 4 semaines, avec au moins 3 séances par semaine.

> **Transports** : - l'exploitant assume dans les meilleures conditions le transport de la copie vers la salle qui suit dans la circulation établie par l'ADRC, selon les conditions indiquées par l'ADRC, et en respectant les contraintes horaires de programmation de la salle destinataire.

- le premier et le dernier transport dans la circulation établie par l'ADRC – soit le départ de la copie du stock du distributeur et son retour à ce stock – sont assumés par le distributeur du film.

> **Résultats d'exploitation** : chaque salle doit impérativement communiquer au plus tôt les résultats du film à l'ADRC qui doit évaluer en permanence le fonctionnement des dispositifs dont elle a la charge.

2/ Dispositif pour les salles des “ Villes Moyennes ”

Définition des “ Villes Moyennes ADRC ” : Villes réalisant de 35 000 à 215 000 entrées annuelles.

Dérogations : Selon les indications du dispositif Petites Villes, et afin d'améliorer leur accès à une diversité de films, notamment dans le secteur de l'Art et Essai, des salles de ces villes peuvent être intégrées, à leur demande, et en accord avec les distributeurs concernés, à des circulations Petites Villes.

Mode d'intervention : Les demandes des salles de villes moyennes doivent être prises en compte par le distributeur. Pour les demandes qu'il estime ne pas pouvoir satisfaire dans un délai satisfaisant pour les salles, le distributeur les organise en un plan de diffusion complémentaire proposé alors à l'ADRC, après lui avoir communiqué le plan de diffusion national complet du film.

Une copie peut être demandée dès lors qu'elle sera programmée pour au moins 8 semaines, chaque salle pouvant programmer la copie plusieurs semaines consécutives sans pouvoir excéder 5 semaines.

Le distributeur doit, par ailleurs, mettre en place lui-même au moins 80 copies au moment de l'intervention de l'ADRC.

Un Comité Technique Professionnel (C.T.P. , voir page 3 : point 4), administré et arbitré par l'ADRC, analyse la demande et détermine le nombre de copies pouvant être octroyé en fonction des demandes réelles des salles, des résultats commerciaux du film, et de la stratégie et pratique de diffusion du distributeur.

Cette intervention se confirme donc après la sortie du film faisant l'objet de la demande. Par ailleurs, des demandes complémentaires pourront être produites et étudiées ultérieurement en fonction des résultats et de la diffusion réelle du film.

Le non-respect par un distributeur des modes de fonctionnement ci-après peut l'exclure du bénéfice d'une telle intervention.

> **Plafond d'intervention de l'ADRC** : 40 % maximum du tirage distributeur, 100 copies maximum sous condition que le film réalise 20 % au moins de part du marché hebdomadaire Paris-Périphérie (Ciné-Chiffres).

> **Programmation** : - les copies VM ADRC sont mises en place pour 8 semaines d'exploitation ; si l'ensemble des demandes villes moyennes ont été satisfaites, les copies peuvent alimenter des petites villes en fin de circulation.

- une copie VM ADRC doit changer de ville dès lors que son résultat hebdomadaire est inférieur de 50 % à celui de la semaine précédente.

- une copie VM ADRC ne peut rester plus de 5 semaines dans la même ville.

> **Conditions économiques** : - location à 50 % sans minimum garanti

- **les copies VM ADRC sont remboursables** dès lors que les recettes distributeur générées par ces copies dépassent un seuil relatif au coût de tirage effectif des copies, seuil défini ci-après.

> **Information** : - le distributeur informe immédiatement l'ADRC :

* dès le lundi, du plan de diffusion définitif du démarrage du film attribuant les copies confirmées par l'ADRC

* des résultats obtenus par les copies à compter de leur mise en place

* du plan de diffusion définitif des copies dès la fin de leur exploitation

- le distributeur informe chaque exploitant de l'origine ADRC du financement de la copie VM ADRC

Remboursement des copies : une copie VM ADRC est remboursable à l'ADRC aux conditions suivantes :

Une copie VM ADRC doit être remboursée par le distributeur à l'ADRC dès lors que les recettes distributeur générées par la circulation de cette copie sur 8 semaines sont égales ou supérieures au seuil défini par le coût effectif de la copie ADRC considérée multiplié, selon les cas, par un des coefficients suivants :

. si le distributeur a obtenu moins de 10 copies VM ADRC :	coefficient = 5
. de 10 à 20 copies VM ADRC :	coeff. = 3
. plus de 20 copies VM ADRC :	coeff. = 2

Ce coefficient est ramené à 6 pour les films sortant pour l'été, soit du 15 juin au 15 août.

D'autre part, lorsque le plan de diffusion définitif des copies obtenues fait apparaître un arrêt de l'exploitation des copies avant les 8 semaines minimum exigées, le distributeur devra rembourser une copie pour chaque cumul de 8 semaines de non-circulation constaté. Toutefois, la 7^{ème} et la 8^{ème} semaine ne seront comptabilisées que comme une seule semaine.

3/ Dispositif " Art et Essai " : Salles et films du secteur Art et Essai

Salles et villes destinataires : Les exploitants bénéficiaires sont ceux des salles Art et Essai indépendantes des régions et de la périphérie parisienne. La détermination des villes et salles destinataires des copies AE ADRC ayant demandé un film s'effectue en cohérence avec le plan de diffusion distributeur.

Mode d'intervention et fonctionnement : Ils sont identiques à ceux du dispositif Villes Moyennes, avec un Comité Technique Professionnel spécifique au dispositif Art et Essai.

Les copies AE ADRC attribuées sont donc remboursables dans les mêmes conditions que pour les Villes Moyennes.

4/ Les C.T.P. Villes Moyennes et Art et Essai

Rôle : Evaluer et analyser les demandes présentées à l'ADRC par les distributeurs, en fonction des critères d'évaluation et d'intervention de l'ADRC, afin d'émettre un avis sur l'opportunité et la nature de son intervention. L'ADRC établit la synthèse de ces avis et met en place cette intervention en relation avec le distributeur.

Les avis des membres du CTP donnés à l'ADRC sont confidentiels et ne peuvent être communiqués que sous forme de la synthèse de l'avis du CTP, ceci garantissant l'indépendance de jugement et d'expression de ses membres.

Les CTP se réunissent tous les trimestres à l'ADRC pour établir un bilan des interventions et débattre de leurs évolutions.

Composition : Les membres sont désignés par l'ADRC pour un an renouvelable, avec l'accord du CNC

. **Villes Moyennes : 12 membres**

représentants de la production : **3** ; représentants de l'exploitation : **5** ; représentants de la distribution : **4**

. **Art et Essai : 11 membres**

représentants de la production : **2** ; représentants de l'exploitation : **6** ; représentants de la distribution : **3**

5/ Confirmation anticipée des tirages

Des demandes de programmation certaines, reposant sur une démarche spécifique d'exploitation liée au film faisant l'objet de ces demandes (par exemple sur le secteur jeune public, ou l'Art et Essai, ou s'appuyant sur une opération d'animation, etc.), pourront être confirmées en amont de la sortie nationale du film considéré, dans la mesure où une circulation de copie pourra être établie et répondra aux principes de circulation de l'ADRC. Cette copie pourra éventuellement circuler dès la sortie nationale.

Ces dérogations, qui devront obtenir l'accord du distributeur, ne sont envisageables que dans la mesure où elles permettent une meilleure exploitation du film considéré s'appuyant sur un travail préalable effectif des exploitants concernés.

II - CRITERES D'EVALUATION ET D'INTERVENTION DE L'ADRC

Les interventions de l'ADRC ne peuvent s'exercer que dans le cadre d'une diffusion cohérente des films à l'échelle de l'ensemble du territoire, compte tenu de la pluralité des salles, des films et des publics.

L'ADRC doit veiller, avec les membres de ses Comités Techniques Professionnels, aux meilleures conditions de diffusion et d'accessibilité des films, y compris dans leurs versions originales, pour les salles et les publics.

Les critères suivants devront donc être pris en considération pour déterminer la possibilité et l'opportunité des interventions de l'ADRC.

1/ Couverture territoriale de la diffusion du film

Doivent être évaluées la concentration des copies au niveau des villes-clés, et la répartition des copies entre les villes-clés et les villes moyennes et petites, ainsi que les villes périphériques aux plus grandes unités urbaines.

2/ Accessibilité du film, y compris de la version originale

Doit être évalué l'accès au film pour les salles structurellement indépendantes du diffuseur du film et qui en ont demandé la programmation, notamment dans sa version originale.

3/ Conditions d'accès au film pour les salles et villes situées dans les zones dites "sensibles"

Les zones qualifiées par l'ADRC de "sensibles" sont celles situées dans les zones d'influence directe ou indirecte des équipements concentrés d'exploitation de type multiplexe.

L'ADRC établit pour chaque région la carte des zones "sensibles" et la liste des villes soumises à cette forte concurrence. Elle agit prioritairement pour le meilleur accès aux films des villes et des salles concernées, selon ses divers dispositifs, et en faveur d'actions d'accompagnement sur ces films. L'analyse des plans de diffusion distributeur, et la détermination des interventions ADRC, seront tout d'abord opérées sur cette base.

Des programmations en sortie nationale pourront, dans ces conditions, être envisagées par l'ADRC, si elles répondent aux principes exposés au point 5 (p. 3) "Confirmation anticipée des tirages".

III – CONVENTIONNEMENT ADRC – EXPLOITANT – DISTRIBUTEUR

Tout destinataire d'une copie ADRC doit être informé du statut ADRC de cette copie (selon les procédures, par le distributeur ou le programmateur de la salle) afin qu'il ait la pleine connaissance des obligations et modes de gestion qui s'y attachent.

Le rappel des engagements réciproques figure dans les courriers de confirmation établis par l'ADRC pour chaque intervention.

L'ADRC veille, selon ses divers modes d'intervention, à la meilleure gestion des circulations qu'elle contrôle, à la meilleure information des partenaires, et au respect des engagements de chacun.

L'EXPLOITANT s'engage à

- produire sa demande de programmation de manière certaine, sans risque d'annulation, et à respecter ses obligations commerciales envers le distributeur concerné ;
- programmer au mieux le film en rapport aux conditions habituelles d'exploitation de sa salle et du film concerné ;
- veiller au meilleur état physique de la copie ADRC, à ne pas perturber le bon déroulement de la circulation de copie dont il fait partie, et à assurer notamment son meilleur transport vers la salle qui suit en tenant compte des impératifs de programmation de cette dernière (il en est de même pour les films annonces fournis par le distributeur).

Le DISTRIBUTEUR s'engage à

- respecter les conditions de fonctionnement des interventions ADRC, notamment sur les conditions économiques et sur la programmation ;
- communiquer à l'ADRC, au plus tôt en amont de la sortie du film, les conditions de diffusion du film, notamment par le plan de diffusion national complet et précis indiquant les salles destinataires des copies, avec l'indication des versions des copies (VO et VF) ;
- mettre à la disposition des salles destinataires des copies ADRC tout le matériel d'information, notamment pour la presse, et le matériel d'exploitation du film, notamment les films annonces, ceci pour permettre le meilleur travail d'exploitation du film.

IV – EXPORTATION

Conformément au dispositif d'attribution gratuite de copies aux distributeurs de films français à l'étranger, l'ADRC et le CNC demanderont la mise à disposition d'une partie de ces copies dès la fin de leur exploitation.
